



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL

Pour l'an de grâce

1875



LIBRAIRIE A.-G. BERTHOUD

rue Neuve des Poteaux 4, Neuchâtel.

Grand assortiment de livres en tous genres, littéraires, scientifiques, religieux, scolaires, choix de nouveautés.

Assortiment très complet de livres d'étrennes de tout prix.

Ouvrages pour la jeunesse et l'enfance. — Les collections Bibliothèque rose, illustrée et Bibliothèque des merveilles toujours au complet.

Grand choix d'albums illustrés.

LIBRAIRIE-PAPETERIE J.-J. KISSLING

rue de la Place d'Armes, Neuchâtel.

ÉTRENNES!!!

Tous les ouvrages parus cette année. Bel assortiment de livres d'étrennes pour tous les âges, de tous prix, jolie collection d'alphabets illustrés, livres de gravures, albums illustrés, etc., à bon marché.

ÉCOLES!!!

Tous les livres et fournitures en usage dans les écoles de la ville et de la campagne!!!

LITTÉRATURE!!!

Depuis quelques mois la librairie a augmenté considérablement son assortiment d'ouvrages littéraires.

PAPETERIE!!!

Depuis l'agrandissement de ses magasins la maison est abondamment pourvue pour la vente en gros et en détail de tous les articles de papeterie en général.

Pour étrennes elle recommande son bel assortiment d'albums photographiques, depuis 75 cent. Albums de dessin, albums de timbres, boîtes de couleurs, buvards, sous-mains, presse-lettres, porte-monnaie, bourses, porte-feuilles de poche, carnets de poche, etc., etc.

Papeterie fine Belle collection des articles de papeterie de luxe de la maison Marion, belle qualité de papier-poste et enveloppes anglais.

Tous les calendriers et agendas pour 1875, de bureau, de cabinet, à effeuiller, de poche, ordinaires et tranches dorées, pour dames et pour messieurs, etc., etc.,

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;

enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de planches,

POUR L'AN DE GRACE

1875

PAR ANTOINE SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau		Taureau		Lion		Scorpion	
Poissons		Gémeaux		Vierge		Sagittaire	
Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	

COMPUT ECCLESIASTIQUE

Nombre d'or	14
Cycle solaire	8
Indiction romaine	3
Epactes	XXIII
Lettre dominicale	C
Quatre Temps:	
17 Février	
19 Mai.	
15 Septembre.	
15 Décembre.	
Depuis Noël 1874 jusqu'au	
Carême 1875 il y a 6 se-	
maines et 2 jours.	



FÊTES MOBILES

Septuagésime	24 Janv.
Mardi gras	9 Févr.
Les Cendres	10 »
Pâques	28 Mars.
Les Rogations	2 Mai.
Ascension	6 »
Pentecôte	16 »
La Trinité	23 »
La Fête Dieu	27 »
Jeûne fédéral	19 Sept.
Premier dimanche	
de l'Avent	28 Nov.
Entre la Trinité et l'Avent	
26 dimanches.	

A NEUCHÂTEL, chez J. J. KISSLING, ÉDITEUR.

I ^{er} Mois.	JANVIER	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendre	Circoncision		1 ☿ ♃ (C) Apogée	
2 Samedi	s Abel		12 ☿ ♀ Jadis froid	Nouv. lune le
2	Lever du soleil 7 h. 46 m.		Coucher du soleil 4 h. 23 m.	le 7, à 5 h.
3 Diman	C. s Isaac, s G.		c'était la qualité, ora-	36 m. du soir.
4 Lundi	s Tite, évêque		6 ☿ ♀ aujourd'hui yeux	Venteux et nei-
5 Mardi	s Siméon		c'est la quantité de nei-	geux.
6 Mercredi	Les 3 Rois		1 ☾ ☽ leurs œu- yeux	Prem. quart.
7 Jeudi	s Lucien, martyr		14 ☾ ☽ 5 h. 36 m. du soir	le 14, à 9 h.
8 Vendre	s Appollin		vres qui fait le mé- bas	50 m. du soir.
9 Samedi	s Julien, l'hospital		10 rite des écrivains; on	Beau temps.
3	Lever du soleil 7 h. 45 m.		Coucher du soleil 4 h. 31 m.	
10 Diman	C. 1. s Guillaume		23 ☿ ♃ en voit de né-	Pleine lune le
11 Lundi	s Hygin, pape		7 la force de buleux	le 21, à 6 h.
12 Mardi	s Satyr, martyr		21 quatre cents éclair-	9 m. du soir.
13 Mercredi	s Hil., 20 ^{me} jour		5 ☾ volumes, cissant	Serein et froid.
14 Jeudi	s Félix		19 ☾ ☽ 9 h. 50 m. d. s. (C) ☽	Dern. quart.
15 Vendre	s Maure		3 ☿ ☽ devient étoile d. s.	le 29, à 1 h.
16 Samedi	s Marcel		17 ☿ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	1 m. du soir.
4	Lever du soleil 7 h. 40 m.		Coucher du soleil 4 h. 40 m.	De la neige.
17 Diman	C. 2. s Antoine		1 ☿ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ (C) Pér.	
18 Lundi	s Chaire, s Pierre		15 ☽ en ☽ ☽ ☽	
19 Mardi	s Sulpice		29 ☾ comme des soleil	JANVIER vient
20 Mercredi	s Fab., s Sébast.		13 ☽ paquebots beau	de Janus à qui
21 Jeudi	s Agnès, martyr		27 ☽ 6 h. 9 m. du soir	les Romains
22 Vendre	s Vincent		11 ☽ ☽ ☽ ☽	consacraient le
23 Samedi	s Raimond		25 de la force sombre	premier jour
5	Lever du soleil 7 h. 34 m.		Coucher du soleil 4 h. 50 m.	de l'année.
24 Diman	C. Sept. s Tim.		8 de quatre neige	Le 18 du mois
25 Lundi	Conversion s Paul		21 ☽ ☽ ☽	le soleil entre
26 Mardi	s Polycarpe		3 cents trouble	au signe du
27 Mercredi	s Jean, Crisostome		15 ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ (C) ☽	Verseau.
28 Jeudi	s Charlemagne		27 ☽ ☽ ☽	neige
29 Vendre	s François d. S.		9 ☽ ☽ 1 h. 1 m. d. s. (C) Apog.	Du 1 ^{er} au 31
30 Samedi	s Martine, martyr		20 ☽ ☽	janvier les
6	Lever du soleil 7 h. 27 m.		Coucher du soleil 5 h. 1 m.	jours ont crû
31 Diman	s Pierre Nol.		2 chevaux. sombre	de 64 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarau	20	Genève	4, 11, 18 et 25	Neuchâtel en Suisse	7	Sallanches (Savoie)	16
Berne	5	Loele	2, 9, 16, 23 & 30	Nyon e. Vaud	7	Ston, e. Valais	23
Cruseilles Ht-Savoie	6	Morges c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud	25	Thonon (Savoie)	7
Fribourg en Suisse	2	Moudon c. Vaud	4	Payerne, c. Vaud	7	Vevey, e. Vaud	19

Foires du mois de Janvier 1875.

Aarbourg c. Argovie	13	Genève	4
Aeschi c. Berne	12	Giromagny (Ht-Rhin)	12
Aix (Savoie)	2	Grenoble (Isère)	22
Albeuve c. Fribourg	11	Ilanz c. Grisons	19
Altkirch (Haut-Rhin)	21	Klingnau c. Argovie	7
Altorf	28	Knonau c. Zurich	7
Ambérieux (Ain)	18	Kublis c. Grisons	15
Appenzell	13	Lagnieu (Ain)	22
Arinthod (Jura)	23	Lauffenburg c. Argovie	15
Baden c. Argovie	26	Lons-le-Saunier (Jura)	7
Bauma c. Zurich	20	Martigny-Bourg c. Valais	11
Belfort (Haut-Rhin)	4	Massevaux (Haut-Rhin)	18
Berne	5	Megève (Savoie)	1
Blamont (Doubs)	5	Mellingen c. Argovie	18
Bletterans (Jura)	27	Meyenberg c. Argovie	25
Boltigen c. Berne	12	Montbéliard (Doubs)	25
Brigue c. Valais	18	Montmelian	26
Bulach c. Zurich	12	Mont sur Vaud	19
Bulle c. Fribourg	7	Morges c. Vaud	13
Büsingen (Baden)	14	Morteau (Doubs)	26
Coire c. Grisons	2	Moûtiers en Tarantaise	11
Clerval (Doubs)	12	Neu-Brisach (Ht-Rhin)	18
Dannemarie (Ht-Rhin)	12	Neustadt (Forêt-Noire)	20
Delémont c. Berne	19	Nidau c. Berne	26
Delle (Haut-Rhin)	18	Ollon c. Vaud	8
Eglisau c. Zurich	13	Orgelet (Jura)	25
Ellg c. Zurich	20	Passavant	18
Estavayer, c. Fribourg	20	Port-sur-Saône (Doubs)	30
Ettiswyl c. Lucerne	26	Porrentruy c. Berne	18
Faucogney (Hte-Saône)	7	Rapperschwyl c. St-Gall	27
Fribourg en Suisse	11	Rheims	11
		Rheinfelden c. Argov.	27
		Romont c. Fribourg	12
		Ronchaud	22
		Rougemont c. Vaud	18
		Rue c. Fribourg	20
		St-Amour (Jura)	4
		St-Claude (Jura)	12
		Ste-Ursanne c. Berne	11
		Salins (Jura)	28
		Schaffhouse	12
		Schiers c. Grisons	2
		Sempach c. Lucerne	2
		Siveriez c. Fribourg	20
		Soleure	12
		Stein am Rhein c. Sch.	27
		Sursee c. Lucerne	11
		Taninges (Savoie)	7 et 21
		Untersee c. Berne	1 et 27
		Uznach c. St-Gall	19
		Versoix c. Genève	14
		Vevey c. Vaud	19
		Vulbens-au-Vuache	12
		en Savoie, le	15
		Winterthur	28
		Zoffingue c. Argovie	6



L'Ours et les voleurs.

Deux voleurs avaient formé le projet de s'emparer du porc d'un paysan. Il ne s'agissait pour cela que de pénétrer la nuit dans l'enclos, de faire un trou dans le chaume du toit à porc, y entrer et ouvrir du dedans la porte, ce qui ne pouvait se faire du dehors. Mais sur les entrefaites il survint dans le village un montreur d'animaux, menant avec lui un dromadaire, un singe et un ours, qu'on faisait danser au son du tambourin et de la flûte. Moyennant un salaire raisonnable, le paysan consentit à loger cette ménagerie. Le dromadaire, en raison de ses mœurs pacifiques, fut mis avec les bœufs dans l'étable, le singe logea avec son maître, quant à l'ours, on lui donna pour gîte le toit à porc, car l'hôte qui l'habitait venait à l'instant d'être vendu et livré. Les voleurs qui ignoraient cette circonstance arrivèrent au milieu de la

nuit pour faire leur coup. Ils montent sur le chaume de la loge et y pratiquent une ouverture par laquelle l'un d'eux regarde dans l'intérieur. Tout-à-coup il se sent saisi par des griffes et d'énormes pattes velues. Il jette des cris d'épouvante et disparaît par l'ouverture. Son compagnon qui a aperçu confusément la tête de l'ours est saisi de terreur, il fuit et tombe entre les mains du paysan et du bouvier, qui accouraient aux cris qu'ils avaient entendus. Ce malheureux peut à peine parler, mais il montre la loge du porc; le montreur d'animaux vient à son tour et pénètre dans la loge, où l'on trouve le second voleur évanoui, l'ours s'était seulement amusé à mettre ses vêtements en lambeaux. Les gendarmes, prévenus par la rumeur que causa cet événement, s'emparèrent des deux malfaiteurs.

II ^{me} Mois	FEVRIER	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	s Brigide, s Ign.		14 L'hypocrite arrive	nua-
2 Mardi	Purification N. D.		27 ☾ ♂ ♀ parfois	geux
3 Mercredi	s Blaise, évêque		10 ♀ en	à se neige
4 Jeudi	s Véronique		23 persuader	humide
5 Vendredi	s Agathe		6 ☽ ♂ ☉, ♀ en	
6 Samedi	s Dorothee		19 ☽ 8 h. 23 m. d. m. ♂ ☽	
7	Lever du soleil 7 h. 18 m.		Coucher du soleil 5 h. 11 m.	
7 Diman	C. Qinq. s Hélène		3 ♂ ♀ d'avoir les vertus	
8 Lundi	s Salomon		17 qu'il affecte;	froid
9 Mardi	Mardi gras		1 ainsi le charlatan, ven-	
10 Mercredi	Cendres		15 ☾ ☽ à force de	teux
11 Jeudi	s Séverin, abbé		29 ☽ ♀ ☽ ☾ Périgée	
12 Vendredi	s Damien		13 ☽ prôner	froid
13 Samedi	s Jonas, cast.		27 ☽ 5 h. 48 m. d. m. ♂ ♂	
8	Lever du soleil 7 h 7 m.		Coucher du soleil 5 h 22 m.	
14 Diman	C. Inv. s Valentin		11 ♀ ét. d. s. à la pl. gr. él. d. ☉	
15 Lundi	s Faustin, martyr		26 ♀ ét. d. m. au pl. gr. éclat.	
16 Mardi	s Julienne		10 ☽ ☉ en , ♂ en	
17 Mercredi	4 Temps s D.		23 ♀ rétrograde	beau
18 Jeudi	s Siméon, évêque		7 ♀ ét. d. m. à la pl. gr. él. ☉	
19 Vendredi	s Boniface, évêque		20 ☽ ♀ rétrogr. ☉ ☐ ♂	
20 Samedi	s Constantin		3 ☽ 8 h. 29 m. du matin	
9	Lever du soleil 6 h. 56 m.		Coucher du soleil 5 h. 33 m.	
21 Diman	C. Rem. s Léonore		16 ♂ ♀ l'efficacité	clair
22 Lundi	Chaire s Pierre		28 de sa pommade,	va-
23 Mardi	s Josué		10 finit par y croire,	ria-
24 Mercredi	s Mathias		23 ☾ ☽ jusqu'à	ble
25 Jeudi	s Victor		5 ♂ ♀ s'en	pluie
26 Vendredi	s Nestor		16 froter ☾ Apogée	
27 Samedi	s Sara		28 lui-même.	beau
10	Lever du soleil à 6 h. 43 m.		Coucher du soleil 5 h. 43 m.	
28 Diman	C. Oculi s Léandre		10 ☽ 10 h. 19 m. d. m. ♂ ♂	

Nouvelle lune le 6, à 8 h. 23 m. du mat. De la neige.

Prem. quart. le 13, à 5 h. 48 m. du mat, Variable.

Pleine lune le 20, à 8 h. 29 m. du mat. Eclaircissant.

Dern. quart. le 28, à 10 h. 19 m. du mat. Tempétueux.

FÉVRIER vient de *Februaire*. qui signifie faire des expiations.

Le 16 le soleil fera son entrée au signe des Poissons.

Depuis le 1^{er} au 28 Février les jours ont crû de 93 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Berne	2	Locle,	6, 13, 20 et 27	Nyon, c. Vaud	4	Sion, c. Valais	27
Cruseilles Hte Savoie	3	Morges, c. Vaud	3	Orbe, c. Vaud	22	Thonon (Savoie)	4
Fribourg en suisse	6	Mondon, c. Vaud	1	Payerne, c. Vaud	4	Vevey, c. Vaud	23
Genève	1, 8, 15 et 22	Mellingen c. Argovie	24	Sallenches (Savoie)	20		
Landeron e. Neuch.	1	Neuchâtel en Suisse	4				

Foires du mois de Février 1875.

Aarau	17 Etiswyl c. Lucerne	23		
Aarberg c. Berne	10 Faucogney (H. S.)	4		
Abbevillers (Doubs)	9 Fenin c. Neuchâtel	22		
Aiguebelle (Savoie)	11 Ferrette (Ht-Rhin)	16		
Altkirch (Ht-Rhin)	18 Frauenfeld c. Thurgovie	8		
Amphion en Savoie	8 Fribourg en Brisgau	10		
Appenzell	3 Fribourg en Suisse	15		
Arbois (Jura)	12 Frick c. d'Argovie	8		
Audeux (Doubs)	8 Genève	1		
Avenches c. Vaud	5 Gessenay	2		
Balstall c. Soleure	8 Gigny (Jura)	10		
Bauma c. Zurich	17 Giromagny (Ht-Rhin)	9		
Belfort (Haut-Rhin)	1 Gorgier c. Neuchâtel	15		
Bellinzone c. Tessin	3 Gossau c. St-Gall	8		
Benfelden (Bas-Rhin)	22 Grandvillard (Ht-Rhin)	9		
Berne	2 Grenchen c. Soleure	8	Moudon c. Vaud	1 Seillères
Berthoud c. Berne	25 Grunningen c. Zurich	23	Münster c. Lucerne	11 Sierre c. Valais
Besançon (Doubs)	8 Habsheim (Ht-Rhin)	15	Olten c. Soleure	1 Sidwald c. St-Gall
Bienne c. Berne	4 Haguenuau (Bas-Rhin)	2	Onnens c. Vaud	20 Sion c. Valais
Bischofzell c. Thurg.	4 Héricourt (Doubs)	4	Orbe c. Vaud	8 Soleure
Blamont (Doubs)	4 Hérisan c. Appenzell	5	Orgelet (Jura)	24 Sulz [Ht-Rhin]
Bourg (Ain)	5 Hundwyl c. Appenzell	9	Ornans (Doubs)	16 Tervai-le-Château
Breitenbach c. Soleure	23 Ilanz c. Grisons	15	Oyzelley	26 Thann (Haut-Rhin)
Bremgarten c. Argovie	1 Lagnieu (Ain)	9	Payerne c. Vaud	11 Thonne c. Berne
Brugg c. Argovie	9 Landser (Haut-Rhin)	17	Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	9 Thiengen
Bulle c. Fribourg	11 Langnau c. Berne	24	Pfeffikon c. Zurich	9 Ueberlingen lac de Const.
Büren c. Berne	22 Langres	15	Poligny	13 Unterhallau c. Schaff.
Chambéry (Savoie)	1 Laufen c. Berne	8	Pontarlier (Doubs)	11 Verceil (Doubs)
Château d'Oex	8 Lenzbourg c. Argovie	4	Porrentruy c. Berne	15 et tous les samedi jus-
Châtel St-Denis c. Frib.	Liechtensteig c. St-Gall	8	Rolle c. Vaud	26 qu'à l'ascension.
Chaumont-sur-Frangy	6 Liestal canton Bâle	10	Romalé	1 Vesoul
en Savoie	20 Lons-le-Saunier	4	Romont	2 et tous les samedis
Clairvaux (Jura)	9 Lørach (duché de Bade)	17	Rue c. Fribourg	17 jusqu'à l'Ascension.
Clerval (Doubs)	6 Lucerne	1	Ruffach (Haut-Rhin)	15 Villisau c. Lucerne
Coire c. Grisons	15 Martigny-Bourg c. Valais	1	St-Amour (Jura)	2 Viry (Haute-Savoie)
Collonges (Ain)	17 Meyenfeld c. Grisons	5	St-Claude	12 Vius en Sallaz (Savoie)
Colmar (Ht-Rhin)	16 Mettmensstetten c. Zur.	4	St-Paul, haute Savoie	3 Waldenbourg c. Berne
Delémont c. Berne	15 Montbéliard (Doubs)	22	St-Triphon c. Vaud	19 Waldshut (For. Noire)
Delle (Haut-Rhin)	8 Montbozon	3	Samœns (Savoie)	4 Wangen c. Berne
Diessenhofen c. Thurg.	6 & tous les lundi du Carême	9	Schaffhouse	16 Weinfelden c. Thurg.
Dôle	25 Monthey c. Valais	1	Schwellbrunn c. Appenz.	9 Wyl c. St-Gall
Echallens c. Vaud	4 Montriond en Savoie	8	Seewen c. Soleure	3 Yverdon c. Vaud
Echenz c. Thurgovie	9 Morat c. Fribourg	17	Seewis c. Grisons	6 Yverne c. Vaud
Eglisau c. Zurich	17 Morges c. Vaud	24	Schwytz	1 Zoffingen c. Argovie
Ellg (c. Zurich)			Saignelégier c. Berne	1 Zweisimmen c. Berne



Le Maire de Napoléonville.

Après avoir fait un séjour de vingt-quatre heures à Napoléonville, l'Empereur Napoléon I^{er} se dirigea vers Niort. En arrivant à Luçon, il s'aperçut que les habitants avaient fait de grands frais en arcs-de-triomphe pour le recevoir. Il témoigna au maire, qui vint à sa rencontre à la tête d'une députation, tout le plaisir qu'il éprouvait d'une telle surprise et surtout d'une telle réception; mais à la suite de sa harangue, l'officier municipal (M. Duvivier), ayant recommandé à la générosité inépuisable

de sa Majesté, les habitants de la commune qui, ajouta-t-il, n'étaient pas riches: « Al-lons, monsieur le maire, lui dit l'Empereur d'un air plus qu'étonné, pourquoi ces dépenses inutiles, ces apprêts?... Je m'en serais bien passé, je vous assure.

— Ah! Sire, répliqua M. Duvivier, nous avons fait tout ce que nous devons; mais... j'avouerai à Votre Majesté que nous devons tout ce que nous avons fait. »

A cette spirituelle naïveté, l'Empereur ne put s'empêcher de rire et fit remettre à l'officier municipal, un rouleau de cent napo-léons. (M. Marco de Saint-Hilaire.)

III ^{me} Mois	MARS	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	s Aubin		22 ♀♂☉, dev. ét. du mat.	Nouv. lune le
2 Mardi	s Simplicie, pape		4 ☾ La vieillesse la vent	le 7, à 8 h.
3 Mercredi	s Marin		17 plus avancée n'ef- neige	48 m. du soir.
4 Jeudi	s Adrien		0 ♀☐♂♂♀	De la pluie.
5 Vendre	s Eusèbe		13 ♀☐♂♀ en	Prem. quart.
6 Samedi	s Fridolin		17 ♂♀☉♂ face point	le 14, à 1 h.
11	Lever du soleil 6 h. 30 m.		Coucher du soleil 5 h. 53 m.	33 m. du soir.
7 Diman	C. Laet. s Thomas		11 ☉ 8 h. 48 m. du soir	De la neige et
8 Lundi	s Jonathan		25 ☉ les vestiges neige	du vent.
9 Mardi	40 Martyrs		10 de l'amour sur la plu-	Pleine lune le
10 Mercredi	s Françoise		25 ☉☉♂♂☉ Périgée	22, à 0 h. 19
11 Jeudi	s Cunibert		10 physionomie des vieux	min. du matin.
12 Vendre	s Grégoire		24 femmes; leurs trou-	Gros temps.
13 Samedi	s Nicephore, évêq.		8 yeux sont comme ble	Dern. quart.
12	Lever du soleil 6 h. 17 m.		Coucher du soleil 6 h. 2 m.	le 30, à 4 h.
14 Diman	C. Jud. s Math.		22 ☾ 1 h. 33 m. d. m. ♂♂	53 m. du mat.
15 Lundi	s Longin		6 ☾ ☽ direct bas	Pluvieux.
16 Mardi	s Héribert, évêque		20 tournés encore de in-	
17 Mercredi	s Gertrude		3 ce côté-là; ainsi cons-	
18 Jeudi	s Gabriel, arch.		16 ♂♀♂♂ la tant	MARS était
19 Vendre	s Joseph		29 ♂♀ la girouette im-	consacré au
20 Samedi	s Joachim		12 mobile dans le clair	dieu Mars par
13	Lever du soleil 6 h. 3 m.		Coucher du soleil 6 h. 12 m.	Romulus. C'é-
21 Diman	C. Rameaux s B.		25 ☉ en , jour et nuit ég.	tait le premier
22 Lundi	s Nicolas de Flue		7 ☉ 0 h. 19 m. du m. tem-	mois de l'an-
23 Mardi	s Théodore		19 ☉☉ calme pé-	née martiale.
24 Mercredi	s Siméon		1 ♂♂ du soir n'en tueux	Le 21 de ce
25 Jeudi	s C. Ann. N. D.		13 indique pas moins pluie	mois le soleil
26 Vendre	Vendredi s César		24 le vent qui a ☉ Apogée	fera son entrée
27 Samedi	s Lydie		6 ♀♂♂ régné humide	au signe du
14	Lever du soleil 5 h. 49 m.		Coucher du soleil 6 h. 22 m.	Bélier.
28 Diman	C. PAQUES s R.		18 ♂♂ dans la journée. bas	Du 1 ^{er} au 31
29 Lundi	Lundi s s E.		0 ☾ ☽ét.d.m.à la pl. gr. él. ☉	mars les jours
30 Mardi	s Quirin, tribun		12 ☾ 4 h. 53 m. du matin	ont crû de 111
31 Mercredi	s Balbine		25 ☾ ♀ en	minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarau	17	Genève	1, 8, 15, 22 & 29	Nyon c. Vaud	4	Sallanches (Savoie)	20
Berne	2	Locle les	6, 13, 20 et 27	Orbe c. Vaud	29	Thonon (Savoie)	4
Chaux-de-Fonds	24	Morges c. Vaud	3	Payerne c. Vaud	4	Vevey c. Vaud	29
Fahrwangen c. Arg.	1	Moudon c. Vaud	1	Schmitten c. Fribourg	1		
Fribourg en Suisse	6	Neuchâtel en Suisse	4	Sion c. Valais	27		

Foires du mois de Mars 1875

Aarberg c. Berne	10 & 19	Ferrette [Ht-Rhin]	2 & 30
Aarbourg c. Argovie	12	Frauenfeld c. Thurg.	8
Abbevillers (Doubs)	16	Feuerthalen c. Zurich	30
Albert-Ville en Savoie	18	Flawyl c. St-Gall	17
Aigle c. Vaud	13	Fontaines c. Neuchâtel	18
Altkirch [Ht-Rh.]	4 et 18	Frutigen c. Berne	12
Altorf c. Uri	4	Gaillard (Savoie)	22
Ambérieux (Ain)	24	Gais c. Appenzell	2
Amphion (Savoie)	15	Gebweiler (Haut-Rhin)	1
Anet c. Berne	17	Gelterkinden c. Bâle	3
Appenzell	3	Genève	1
Arbois (Jura)	26	Gessenai c. Berne	19
Arbon c. Turgovie	17	Gex (Ain)	1 et 25
Arwangen c. Berne	18	Giromagny (Ht-Rh.)	9
Aubonne c. Vaud	16	Grandson c. Vaud	10
Avenches c. Vaud	12	Grandvillard (Ht-Rhin)	9
Ballon (Ain)	18	Habère Lullin en Sav.	31
Belfort (Haut-Rhin)	1	Herzogenbuchsée c. B.	17
Belvoeye	1	Horgen c. Zurich	11
Berchier c. Vaud	12	Hutwyl c. Berne	10
Berthoud c. Berne	4	Ilanz c. Grisons	16
Bevaix c. Neuchâtel	20	Ingweiler (Bas-Rhin)	20
Bex c. Vaud	26	Jougne (Doubs)	17
Bienne c. Berne	4	Klingnau c. Argovie	19
Biot (le) Haute-Savoie	15	Koelliken c. Argovie	17
Blamont (Doubs)	6	Kulm c. Argovie	12
Bolzano (Tyrol)	1	Kybourg c. Zurich	24
Bonneville (Savoie)	15	Laferté	1
Bons (Savoie)	2	Lachen c. Schwytz	30
Bonvillars c. Vaud	24	Landeron c. Neuchâtel	8
Bourg (Ain)	4	La Sarraz c. Vaud	9
Bremgarten c. Arg.	30	Lauffenburg c. Argovie	29
Bulach c. Zurich	2	Lausanne c. Vaud	10
Bulle c. Fribourg	16	Lauterburg [Bas-Rhin]	18
Candel (Bas-Rhin)	2	Levier	13
Carouge c. Genève	11	Lignièrès c. Neuchâtel	23
Châlons s. Saone	1	Locle c. Neuchâtel	23
Champagni	27	Lons-le-Saunier	4
Chancy c. Genève	26	Lucerne	9 & 30
Chaussin	10	Mallerai c. Berne	11
Chaumergi	9	Marignat	23
Chesne-Thonex	3	Martigny-Ville c. Valais	22
Chiètres c. Fribourg	25	Massevaux (Haut-Rhin)	22
Clerval (Doubs)	9	Mayence conf. Germ.	9
Cluses en (Savoie)	29	Mellingen c. Argovie	19
Coligny (Ain)	18	Mézières c. Vaud	24
Concise c. Vaud	8	Mirecourt (Vosges)	2
Coppet c. Vaud	11	Montbéliard (Doubs)	29
Cortailod c. Neuchâtel	9	Montfaucon c. Berne	22
Cossonay c. Vaud	11	Montbozon, les lundis	15
Courrendlin c. Berne	17 de Carême.	22
Courtemanche c. Berne	15	Monthey c. Valais	31
Cressier c. Neuchâtel	22	Montmelian	26
Cruseilles Hte-Savoie	17	Morat c. Fribourg	31
Cully c. Vaud	5	Morges c. Vaud	31
Dannemarie [Ht-Rh.]	30	Morteau (Doubs)	2
Délémont c. Berne	16	Moudon c. Vaud	1
Delle (Haut-Rhin)	15	Moustiers en Tarent.	15 & 30
Diessenhofen c. Turg.	30	Mulhouse (Ht-Rhin)	2 & 30
Erlenbach c. Berne	9	Munster G. T. (Ht-Rh.)	12
Erstein (Bas-Rhin)	1	Neu-Brisach	19
Estavayer c. Fribourg	10	Neustatt Fôret-Noire	8
Faucogney (Hte-Saone)	4	Neuveville c. Berne	31
Farvagny c. Fribourg	24		



Nidau c. Berne	23	Sépey c. Vaud	29
Niedersept (Haut-Rhin)	3	Sion Haute-Savoie	15
Nyon c. Vaud	4	Signau c. Berne	18
Olten c. Soleure	15	Soleure	9 & 30
Orchamps	20	Stæffa c. Zurich	4
Orgelet (Jura)	24	Stein am Rhein	31
Ornans (Doubs)	16	Strasbourg	31
Ormont-dessous	29	Sumiswald c. Berne	12
Oron c. Vaud	3	Taninges (Savoie)	6 & 18
Petites-Chiettes	10	Tassenières	29
Pontarlier (Doubs)	25	Teuffen c. Appenzell	15
Pont-de-Roide	1	Tour-Ronde (Savoie)	31
Pont-du-Bourg	16	Travers c. Neuchâtel	23
Porrentruy c. Berne	15	Unterseen c. Berne	3
Port sur Saone (Doubs)	31	Utznach c. St-Gall	6 & 27
Pully c. Vaud	18	Vercel 1 ^{er} vendredi du Carême et tous les samedis jusqu'à l'Ascension.	
Ragatz c. St-Gall	22	Vesoul tous les Samedis . . . jusqu'à l'Ascension.	
Rahon	8	Vilmergen c. Argovie	22
Rapperswyl c. St-Gall	31	Villerfarlai	20
Regensberg c. Zurich	16	Vulbens-au-Vuache	16
Rehetobel c. Appenzell	19	Waldshut (F. Noire)	3 & 17
Reichensee c. Lucerne	17	Wegenstetten c. Argov.	15
Rheims en Champ.	30	Weiningen c. Zurich	1
Rheinau c. Zurich	31	Wilchingen c. Schaff.	8
Romainmôtier c. Vaud	26	Zoffingue c. Argovie	30
Romont c. Fribourg	2	Zug	30
Rougemont c. Vaud	18	Zurzach c. Argovie	6
Rue c. Fribourg	18	Zweisimmen c. Berne	4
Rumilly [Savoie]	25		
Sækingen (gr.-d.d.Bade)	6		
Saillans (Drôme)	18		
St-Amour	4		
St-Aubin c. Neuchâtel	26		
St-Blaise c. Neuchâtel	1		
St-Genis (Ain)	10		
St-Jean d'Aulf en Sav.	31		
St-Claude	12		
St-Julien (Savoie)	1		
St-Lupicin	2		
St-Maurice en Valais	2		
St-Trivier-de-Courte	1		
Ste-Ursanne c. Berne	1		
Sallanches (Savoie)	6 & 27		
Schintznach c. Argovie	9		
Schleitheim c. Schaff.	15		
Schlettstadt (Bas-Rhin)	2		
Schwytz c. Schwytz	17		
Seengen c. Argovie	9		
Seewis c. Grisons	4		
Selongey (Côte-d'or)	16		

IV ^{me} MOIS	AVRIL	☾	ELECTIONS	LUNAISONS	
1 Jeudi	s Hugues, évêque		8	Les manuscrits si plu-	Nouv. lune,
2 Vendre	s Nisier, Fr. Paul		21	♂ ♀ pronés vieux	le 6, à 7 h.
3 Samedi	s Eugène		5	♂ ♀ de certains au-	4 m. du matin.
15	Lever du soleil 5 h. 35 m.			Coucher du soleil 6 h. 31 m.	Variable. E-
4 Diman	C. Quas. s Isidore		19	♂ ♀ teurs ont, vent	clipse de so-
5 Lundi	s Chrétien		4	Eclip. de ☉ invisible	leil invisible.
6 Mardi	s Sixte, celse		19	7 h. 4 m. d. m. ☾ ☉	Prem. quart.
7 Mercree	s Alexandre		4	♂ ♀ ☽ ☽ Périgée	le 12, à 10 h.
8 Jeudi	s Prochore		19	à l'impression, le pluie	1 m. du soir.
9 Vendre	s Dionise		3	sort de l'ombre beau	Beau.
10 Samedi	s Ezéchiel		18	♀ ☽ ♂ vent	Pleine lune,
16	Lever du soleil 5 h. 22 m.			Coucher du soleil 6 h. 40 m.	le 20, à 4 h.
11 Diman	C. Mis. s Léon		3	☽ ☽ ☽ ☽ d'où ils	58 m. du soir.
12 Lundi	s Jule I ^{er} , pape		17	10 h. 1 m. d. s. ♀ en ☽	Inconstant.
13 Mardi	s Justin, martyr		0	sont tirés: comme soleil	Dern. quart.,
14 Mercree	s Belony		13	elle, ils meurent en re-	le 28, à 7 h.
15 Jeudi	s Olympe		26	♂ ♀ devant le clair	45 m. du soir.
16 Vendre	s Daniel		9	jour. mon	Du soleil et de
17 Samedi	s Rodolphe		22	♂ ☽ ☽ ☽ ☽	la pluie.
17	Lever du soleil 5 h. 9 m.			Coucher du soleil 6 h. 50 m.	
18 Diman	C. Jub. s Appol.		4	♂ ♀ L'orsqu'un nua-	AVRIL vient
19 Lundi	s Sévère		15	♂ ♀ ☽ ☽ ☽ ☽ geux	d'aperire qui
20 Mardi	s Sulpice		27	4 h. 58 m. d. s. ♂ en ☽	signifie ouvrir.
21 Mercree	s Anselme		9	ami prodigue vous pluie	Les ger- es et
22 Jeudi	s Soter et Cajus		21	☽ en ☽ ☽ Apogée	les plantes
23 Vendre	s George		3	demande de l'ar- hu-	commencent à
24 Samedi	s Albert		15	gent à emprunter mide	ouvrir le sein
18	Lever du soleil 4 h. 57 m.			Coucher du soleil 6 h. 59 m.	de la terre.
25 Diman	C. Cant., s M., év.		27	☽ ☽ ☽ voyez lequel	Le 22 de ce
26 Lundi	s Amélie		9	des deux vous pluie	mois le soleil
27 Mardi	s Anastase		21	♀ en ☽	entre au signe
28 Mercree	s Vital, martyr		3	7 h. 45 m. du soir	du Taureau.
29 Jeudi	s Robert		16	voulez perdre. soleil	Du 1 ^{er} au 30
30 Vendre	s Sigismond		0	♀ ☽ ♂ ☽	Avril les jours
					ont crû de 104
					minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Berne	6	Locele	3, 10, 17 et 24	Nyon c. Vaud	1	Vevey c. Vaud	27
Chaux-de-Fonds	28	Mellingen c. Arg.	28	Orbe c. Vaud	26		
Fribourg en Suisse	3	Morges c. Vaud	7	Payerne c. Vaud	1		
Genève 5, 12, 19 et 26		Moudon c. Vaud	12	Sallanches (Savoie)	17		
Landeron c. Neuch.	5	Neuchâtel en Suisse	1	Sion c. Valais	24		

Foire du mois d'Avril 1875.

Aarberg c. Berne	28	Faucogney [Hte-Savoie]	1
Aarau c. Argovie	21	Ferney Voltaire	19
Aigle c. Vaud	17	Fideris c. Grisons	13
Albeuve c. Fribourg	26	Francfort s. M.	4
Altkirch [Ht-Rhin]	15	Fribourg en Brisgau	12
Annecy [Savoie]	5	Fribourg en Suisse	5
Annemace [Savoie]	5	Gais c. Appenzell	6
Attalens c. Fribourg	26	Gendrey	16
Baden c. Argovie	23	Genève	5
Bauma c. Zurich	2	Gex [Ain]	26
Belfort [Haut-Rhin]	5	Gigny [Jura]	10
Berne	6	Giromagny [Ht-Rhin]	13
Berneck c. St-Gall	27	Glaris	23
Bernex c. Genève	1	Grandcourt c. Vaud	2
Bernex [Haute-Savoie]	14	Grandson c. Vaud	26
Besançon [Doubs]	5	Grandvillard [Ht-Rhin]	13
Bienne c. Berne	29	Grezi	26
Blamont [Doubs]	5	Gross-Hochstetten	14
Bletterans	12	Gruyères c. Fribourg	28
Bœtzen c. Argovie	26	Heiden c. Appenzell	30
Bons [Savoie]	5	Hérisau c. Appenzell	30
Bourg [Ain]	20	Hermance c. Genève	26
Bourget [Savoie]	12	Hitzkirch c. Lucerne	19
Brenets c. Neuchâtel	12	Hundwyl c. Appenz.	20
Brigue c. Valais	1	Ilanz c. Grisons	13
Cernier c. Neuchâtel	19	Jussy	26
Challand St-Andelme [Aoste]	22	Kaisersberg [Ht-Rhin]	5
Challex (Ain)	8	Kloten c. Zurich	13
Chambéry [Savoie]	6	Knonau c. Zurich	26
Châtel-St-Denis	19	Kœstenholz [Ht-Rhin]	23
Clairvaux [Jura]	20	Kublis c. Grisons	3
Clerval [Doubs]	13	Langenbruck c. Bâle-C.	28
Coffrane c. Neuchâtel	26	Langnau c. Berne	28
Collonges [Ain]	23	La Roche c. Fribourg	26
Constance [D. de Bade]	5	La Sagne c. Neuchâtel	6
Courtelary c. Berne	6	La Sarraz c. Vaud	27
Cudrefin c. Vaud	26	Laupen c. Berne	1
Dagmersellen [Lucerne]	12	Leipsig [Saxe]	18
Dannemarie (Ht-Rhin)	23	Les Bois c. Berne	5
Délémont c. Berne	20	Les Rousses [Jura]	26
Delle [Haut-Rhin]	26	Lichtensteig c. St-Gall	5
Divonne [Jura]	20	Lindau, lac de Const.	16
Dole [Jura]	19	Lons-le-Saunier	1
Durnten c. Zurich	6	Lucens c. Vaud	2
Echallens c. Vaud	1	Lucerne	27
Eglisau c. Zurich	27	Martigny-Ville	26
Ellg c. Zurich	28	Martigny-Bourg.	5
Eplatures c. Neuchâtel	26	Megève [Savoie]	2
Erlinsbach c. Soleure	6	Meilen c. Zurich	29
Ermatingen c. Thurg.	15	Mirecourt [Vosges]	9
Estavayer c. Fribourg	14	Montbeillard [Doubs]	26
Etroubles arrondissement d'Aoste	26	Morteau [Doubs]	6
		Mossnang c. St-Gall	28
		Motiers-Travers	8
		Moudon c. Vaud	12
		Moutherod [Doubs]	5
		Mümliswyl c. Soleure	5
		Neunkirch c. Schaffh.	19
		Oensingen c. Soleure	26
		Orbe c. Vaud	5
		Orgelet [Jura]	24
		Ormont-dessus c. Vaud	20
		Ormont-dessous	24
		Ornans [Doubs]	20
		Oron c. Vaud	7
		Payerne c. Vaud	1
		Peney c. Genève	15
		Planfayon c. Fribourg	21
		Poligny [Jura]	3
		Pontarlier [Doubs]	22
		Porrentruy c. Berne	19
		Reichenau c. Grisons	26
		Reinach c. Argovie	1
		Reineck c. St-Gall	26
		Richterswyl c. Zurich	6
		Rigney	27
		Rochefort c. Neuchâtel	5
		Romont c. Fribourg	20
		Rue c. Fribourg	21
		St-Amarin [Ht-Rhin]	27
		St-Amour	2
		St-Claude [Jura]	12
		Ste-Croix G.T. [Ht-Rh.]	2
		St-Gall	28
		St-Gervais [Savoie]	7
		St-Gingolph [Savoie]	6
		St-Joire [Savoie]	1
		St-Laurent	7
		St-Lupicin	21
		St-Pierre [Aoste]	28
		St-Ursanne c. Berne	19
		Säckingen [G.-D. d. B.]	26
		Samoens [Savoie]	5
		Schwitz	26
		Seewis c. Grisons	1
		Sempach c. Lucerne	5
		Serre-les-Sapins [Doubs]	12
		Sidwald c. St-Gall	29
		Sissach c. Bâle	7
		Soleure	27
		Sonceboz c. Berne	10
		Sonvilliers c. Berne	29
		Stanz c. Unterwald	1
		Steckborn c. Thurgovie	29
		Stein am Rhein c. Sch.	28
		Sursée c. Lucerne	26
		Süs c. Grisons	12
		Tamins c. Grisons	6
		Taninges [Savoie]	23
		et son retour le 2 ^d jeudi après.	
		Tavannes c. Berne	28
		Thaingen c. Schaffhouse	23
		Thoirette	17
		Thonon [Savoie]	7
		Tramelan c. Berne	7
		Urnäsch c. Appenzell	29
		Uster c. Zurich	29
		Vacheresse [Hte-Savoie]	20
		Val d'Illiez c. Valais	19
		Valendas c. Grisons	20
		Vesoul	24
		Vevey c. Vaud	27
		Viège c. Valais	30
		Wädenschweil c. Zur.	1
		Weggis c. Lucerne	23
		Wiedlisbach c. Berne	23
		Wimmis c. Berne	20
		Winterthur c. Zurich	29
		Yverdon c. Vaud	6
		Yvonand c. Vaud	19
		Zweisimmen c. Berne	29



Sirette. Deux provinciales assistaient au couvert de la reine Marie-Antoinette. Leur mise, où régnait une exagération de mauvais goût, leur tournure gauche, leur air étonné frappèrent la reine, qui demanda en souriant, au garde-du-corps qui les avait introduites, si ces dames étaient de province. L'une d'elles

se souvenant que dans leur petite ville on désignait les femmes de l'intendant, du receveur, du président, etc., par les noms, d'intendante, de receveuse, de présidente, répondit d'un air respectueux : Oui, Sirette. Elle aurait cru manquer grossièrement aux convenances en appelant la reine madame.

V ^{me} MOIS	MAI	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 19	s Phil., s Jacques Lever du soleil 4 h. 46 m.		♂ en Il est pluie Coucher du soleil 7 h. 8 m.	Nouvelle lune le 5, à 3 h. 32 m. du soir.
2 Diman	C. Rog. s Athan.		♂ ♀ quelque hu-	Fécond.
3 Lundi	Invention S. Croix		☾ ♀ chose d'in- mi-	
4 Mardi	s Florian		☾ ♀ 24 finiment de	Premier quar-
5 Mercredi	s Pie V., pape		☾ 3 h. 32 m. d. s. ☾ Pér.	tier le 12, à 8 h.
6 Jeudi	ASCENSION s J.		♂ ♀ plus difficile beau	5 minutes du
7 Vendre	s Stanislas		que de faire de se-	matin. Du so-
8 Samedi 20	Appar. s Michel Lever du soleil 4 h. 35 m.		☾ ♀ ♀ beaux rein	leil et des nu-
9 Diman	C. Ex. s Béate		♂ ☾ ☾ devient étoile d. s.	ages.
10 Lundi	s Sophie		vers, c'est de les nua-	Pleine lune le
11 Mardi	s Mammert, évêq.		☾ vendre; aussi yeux	20, à 9 h. 18
12 Mercredi	s Pancrace		☾ 8 h. 5 m. d. m. ♀ h	min. du matin.
13 Jeudi	s Gervais, évêque		la rime des agré-	Du vent et de
14 Vendre	s Boniface, martyr		♂ ☐ h poètes able	la pluie.
15 Samedi 21	s Isidore, labour. Lever du soleil 4 h. 26 m.		♂ en est-elle toujours	Dernier quar-
16 Diman	C. PENTECOTE		☾ ☾ plus couvert	tier le 28, à 6
17 Lundi	Lundi s s Pascal		☾ ☾ ♀ ♀, ☾ 24	h. 58 min. du
18 Mardi	s Théodose, cabal.		♂ rétrograde incons-	matin. Beau et
19 Mercredi	4 Temps s Pot.		☾ ☾ Apogée tant	agréable.
20 Jeudi	s Blanche, s Bern.		☾ 8 h. 18 m. du matin.	
21 Vendre	s Constant		♂ ♀ riche qu'eux. vari-	MAI vient de
22 Samedi 22	s Julie, vierge Lever du soleil 4 h. 19 m.		h ☐ ☾ able	majus; il était
23 Diman	s Trinité s Sam.		☾ ☾ en ☾ ☾	dédié aux plus
24 Lundi	s Jeanne		♀ en L'amour	anciens citoy ^{ns}
25 Mardi	s Urbain		dresse sa tente ven-	romains nom-
26 Mercredi	s Philippe de N.		dans notre cœur, teux	més Majores.
27 Jeudi	Fête-Dieu s L.		♂ h clair	Il était le troi-
28 Vendre	s Germain		☾ 6 h. 58 m. du matin.	sième mois.
29 Samedi 23	s Maximilien Lever du soleil 4 h. 14 m.		mais l'amitié y beau	Le 21 Mai le
30 Diman	C. J. ap. Tr. s F.		soleil	soleil entrera
31 Lundi	s Pétronelle		♂ 24, ☾ ☾ bâti.	au signe des

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aigle c. Vaud	15	Genève 3, 10, 17, 24 & 31	Nyon c. Vaud	7	Sion c. Valais	22	
Berne	4	Meyringen c. Berne	18	Orbe c. Vaud	31	Thonon en Savoie	6
Chaux-de-fonds	26	Morges c. Vaud	5	Payerne c. Vaud	7	Vevey c. Vaud	25
Fahrwangen c. Arg.	24	Moudon c. Vaud	3	Pré St-Didier (Aoste)	12	Yverdon c. Vaud	4
Fribourg en Suisse	1	Neuchâtel	7	Sallanches en Savoie	15		

Foire du mois de Mai 1875.

Aarau c. Argovie	19	Chaumergi	27	Huthwyl c. Berne	5	Pfäffikon c. Zurich	4
Aarbourg c. Argovie	24	Chaux-du-mil. (Neuch.)	11	Jenatz c. Grisons	31	Poligny (Jura)	22
Abbewillers (Doubs)	18	Chavornay c. Vaud	12	Ilantz c. Grisons	18	Pont de Martel c. Neuch.	18
Abondance (N.D.)	27	Cheseaux c. Vaud	11	Issime (Val d'Aoste)	3	Porentruy c. Berne	17
Aix (Savoie)	3	Chesne-Thon. (Savoie)	25	Kaisersstuhl c. Argovie	10	Port-sur-Saône (Doubs)	13
Albert-Ville (Sav.)	1 et 10	Chézard c. Neuchâtel	4	Kubliss c. Grisons	31	Pougny (Ain)	28
Allinges (Savoie)	28	Clerval (Doubs)	11	Lachen c. Schwitz	18	Provence c. Vaud	15
Altkirch (Ht-Rhin)	10	Cluses en Savoie	17	Landeron c. Neuchâtel	3	Rances c. Vaud	14
Altorf c. Uri	13	Coire c. Grisons	12	Langenthal c. Berne	11	Rapperschwyl c. St-G.	19
Altstædten c. St-Gall	19	Coligny (Ain)	18	Lauffenbourg c. Arg.	17	Renan c. Berne	10
Ambérieux (Ain)	12	Colmar (Ht-Rhin)	19 & 20	Lauffen c. Berne	3	Reignier (Savoie)	10
Antey St-André (Aoste)	4	Corcelles c. Neuchâtel	5	Lausanne	12	Rheinfelden c. Argovie	5
Aoste (Italie)	15	Combremont-le-Grand	19	Lauterbourg (Bas-Rhin)	25	Rochefort c. Neuchâtel	14
Appenzell	5	Concise c. Vaud	8	Lenzburg c. d'Argovie	5	Rolle c. Vaud	28
Arbois (Jura)	7	Cornaux c. Neuchâtel	7	Lichtensteig c. St-Gall	24	Romainmôtier c. Vaud	28
Arbon c. Turgovie	12	Cornol c. Berne	3	Liestal c. Bâle-Camp.	26	Romont c. Fribourg	11
Arinthod (Jura)	28	Cortailod c. Neuchâtel	19	Lieu (le) c. Vaud	18	Rorschach c. St-Gall	13
Arvier, Vallée d'Aoste	13	Cossonay c. Vaud	27	L'Isle c. Vaud	18	Rue c. Fribourg	12
Aubonne c. Vaud	11	Couvet c. Neuchâtel	31	Loèche c. Valais	1	Ruffach (Ht-Rhin)	20
Audeux (Doubs)	8	Dannemarie (Ht-Rhin)	18	Lons-le-Saunier	7	Rumilly (Savoie)	5 et 26
Avenches c. Vaud	14	Davos c. Grisons	22	Lottstetten (g.-d.d.Bad.)	10	Saillans (Drome)	3
Bagnes c. Valais	20 & 31	Delémont c. Berne	18	Lucerne	4 et 18	Salvan-Ville c. Valais	15
Ballon (Ain)	5	Delle (Ht-Rhin)	24	Marthalen c. Zurich	3	St-Amour	17
Balstall c. Soleure	24	Dôle (Jura)	29	Martigny-Bourg c. Valais	10	St-Blaise c. Neuchâtel	10
Bard (Aoste) Italie	4	Dombresson c. Neuchâtel	17	Massevaux (Ht-Rhin)	12	St-Brancher c. Valais	1
Bassecour c. Berne	18	Donneloye c. Vaud	21	Massonger c. Valais	11	St-Claude (Jura)	12
Beaufort (Savoie)	25	Echallens c. Vaud	26	Megève en Savoie	24	St-Croix c. Vaud	26
Baulmes c. Vaud	7	Echandens c. Vaud	13	Meiringue c. Berne	18	St-Genis (Ain)	22
Begnins c. Vaud	17	Echelles	28	Mellingen c. Argovie	17	St-Hilaire (Doubs)	5
Belfort (Ht-Rhin)	3	Ensisheim (Ht-Rhin)	1	Mervelier c. Berne	10	St-Jean de Gonv. [Ain]	8
Bellegarde c. Fribourg	10	Erlenbach c. Berne	3	Mézières c. Vaud	5	St-Marie aux Mines	5
Berthoud c. Berne	27	Erschweil c. Soleure	10	Mirecourt (Vosges)	31	St-Maurice c. Valais	25
Besançon (Doubs)	10	Escholzmatt c. Lucerne	10	Moirans (Isère)	4	St-Triviers de Courtes	24
Bevaix c. Neuchâtel	28	Estavayer c. Fribourg	26	Mont (le) sur Lausanne	4	St-Vit	27
Bex c. Vaud	6	Ettiswyl c. Lucerne	18	Montbéliard (Doubs)	31	Salins (Doubs)	3
Bière c. Vaud	24	Evian (Savoie)	10	Montfaucon c. Berne	19	Sallanches (Savoie)	1
Bischofszell c. Turgovie	3	Evionnaz c. Valais	18	Monthey c. Valais	19	et son retour le 22	
Blamont (Doubs)	5	Faucogney [Ht-Saône]	6	Montmollin c. Neuchâtel	22	Sarnen c. Unterwald	17
Bois-d'Amont (Jura)	17	Farvagny c. Fribourg	12	Montpreveyres c. Vaud	19	Saverne (Bas-Rhin)	12
Bolzano [Tyrol]	28	Faverges en Savoie	12 & 26	Montricher c. Vaud	7	Savigny c. Vaud	26
Bons (Savoie)	1 et 15	Ferrette [Ht.-Rhin]	18	Morat	19	Schaffhausen	18
Bornand, Gr. (Sav.)	5 et 26	Fiez c. Vaud	29	Morez (Jura)	3	Schlettstadt (Bas-Rhin)	11
Boudevilliers c. Neuch.	25	Flumet (Savoie)	10	Morgex (Val-d'Oste)	22	Schoeftland c. Argovie	1
Bourg (Ain)	6	Flums c. St-Gall	25	Morillon en Faucigny	10	Schwarzenbourg c. B.	13
Bœzingen c. Berne	10	Frangi (Savoie)	3	Morteau (Doubs)	4	Schwelbrunn c. Appenz.	11
Breitenbach c. Soleure	25	Fribourg en Suisse	3	Moudon c. Vaud	3	Sciez (Savoie)	21
Breuleux c. Berne	18	Frîck c. Argovie	3	Moustier en Tar.	10 et 24	Seeven c. Soleure	12
Bremgarten c. Argovie	12	Gebweiler Ht-Rhin)	10	Moûtiers-Grandval	11 et 17	Seewis c. Grisons	3
Briançon	1	Genève	3	Mulhausen (Ht-Rhin)	18	Selongey (Côte-d'Or)	3
Brugg c. Argovie	11	Gersau c. Schwytz	10	Münliswyl c. Soleure	24	Semsaes c. Fribourg	10
Brusson (Aoste)	21	Gessenay c. Berne	1	Munster c. Lucerne	15	Sentier (le) c. Vaud	21
Bulle c. Fribourg	13	Gets (Savoie)	24	Munster G.T. (Ht-Rhin)	17	Sepey c. Vaud	24
Buren c. Berne	5	Gignod (Aoste)	3	Neu-Breisach (Ht-Rhin)	1	Servoz (Savoie)	26
Büsingen (g. d. d. Bade)	11	Gimel c. Vaud	31	Neustadt (Forêt-Noire)	17	Signau c. Berne	7
Buttes c. Neuchâtel	13	Giromagny (Ht-Rhin)	11	Neuveville c. Berne	26	Sion c. Valais	1 et 29
Candel (Bas-Rhin)	4	Glaris	3	Niedersept (Ht-Rhin)	5	Siveriez c. Fribourg	3
Carouge c. Genève	12	Glise c. Valais	5	Nods c. Berne	12	Soleure	18
Cerlier c. Berne	12	Gossau c. St-Gall	3	Nyon c. Vaud	7	Steckborn c. Thurgovie	7
Chables sous Salève	1	Gottlieben c. Thurgovie	3	Ollon c. Vaud	21	Stein am Rhein	26
Chaindon c. Berne	12	Grand-Bornand H. S.	5, 26	Olten c. Soleure	10	Sulz (Haut-Rhin)	26
Chambave (Val d'Aoste)	26	Grandfontaine c. Berne	11	Orbe c. Vaud	17	Summiswald c. Berne	14
Champvent c. Vaud	11	Grandval c. Berne	6	Orgelet (Jura)	24	Sursée c. Lucerne	6
Chapelle d'Abondance	17	Grandvillard (Ht-Rhin)	11	Ormont-dessous	11	Thäyngen c. Schaffhouse	1
Charmey c. Fribourg	1	Grüningen c. Zurich	4	Ormont-dessus	18	Thann (Ht-Rhin)	8
Château-d'Oex c. Vaud	19	Haguénau (Bas-Rhin)	4	Ornans (Doubs)	18		
Chatillon (Aoste)	6	Hericourt (Doubs)	3	Orsières c. Valais	17		
				Payerne c. Vaud	13		
				Pfaffenhoffen (B.-Rhin)	11		

Voyez la suite à la page des Foires du mois de Juin.

VI ^m Mois	JUIN	☾	ELECTIONS	LUNAISONS	
1 Mardi	s Nicodème		5	♂ ♀ Certains agré-	Nouv. lune,
2 Mercredi	s Marcelin		20	♂ ♀ si désolés plu-	le 3, à 10 heur
3 Jeudi	s Erasme		5	☾ 10 h. 49 m. d. s. ☾ P.	49 minutes du
4 Vendredi	s Edouard		21	fripsons ne sont vent	soir. Variable
5 Samedi	s Boniface, martyr		6	☾ ♂ de retour en ☾ ♀ ♂	Prem. quar.,
24	Lever du soleil 4 h. 10 m.			Coucher du soleil 7 h. 47 m.	le 10, à 8 heur.
6 Diman	C. 2. s Claude		21	♂ ♀ si désolés plu-	23 m. du soir.
7 Lundi	s Norbert		5	☾ rétrograde vieux	Orageux.
8 Mardi	s Médard		19	du ☾ ♂ ☾	Pleine lune, le
9 Mercredi	s Félicien		2	☾ ét. d. s. à la plus gr. élong.	19, à 0 heures
10 Jeudi	s Marguerite		15	☾ 8 h. 23 min. du soir	24 minutes du
11 Vendredi	s Barnabé, apôtre		28	☾ quand nous ton-	matin. Eclair-
12 Samedi	s Leon III, pape		10	sommes la dupe nerre	cissant.
25	Lever du soleil 4 h. 8 m.			Coucher du soleil 7 h. 51 m.	Dern. quart.,
13 Diman	C. 3. s Antoine		22	♂ ♀ ☾ ☾	le 26, à 3 heur
14 Lundi	s Basile, évêque		3	des autres, que chaud	7 m. du soir.
15 Mardi	s Vite, s Modeste		15	parce qu'ils espé- tem-	Tempétueux.
16 Mercredi	s Bernard de M.		27	♂ ♀ pé- ☾ Apogée	
17 Jeudi	s Justine, martyr		9	raient que nous tueux	JUIN a pris sou
18 Vendredi	s Montan, martyr		21	☾ ♀ ☾ ☾ en ☾	nom de Juve-
19 Samedi	s Gervais		3	☾ 0 h. 24 m. d. m. ☾ ♂ ♂	nibus, les jeu-
26	Lever du soleil 4 h. 8 m.			Coucher du soleil 7 h. 54 m.	nes gens, parce
20 Diman	C. 4. s Sylvère		15	♂ ♀ ☾ ☾ direct ☾ ☾	qu'il était dédié
21 Lundi	s Louis de Gonz.		27	☾ en ☾, le plus long jour	à la jeunesse.
22 Mardi	s Paulin, évêque		10	☾ rétrograde	Le 21 le soleil
23 Mercredi	s Basile		23	♂ ☾ serions nua-	entre au signe
24 Jeudi	s Jean, baptiste		6	exclusivement la geux	de l'Écrevisse
25 Vendredi	s Eloi, s Prosper		19	leur. soleil	en marquant
26 Samedi	s Jean et Paul		3	☾ 3 h. 7 m. d. s. ☾ ☾	ainsi le jour le
27	Lever du soleil 4 h. 11 m.			Coucher du soleil 7 h. 55 m.	plus long de
27 Diman	C. 5. 7 Dormeurs		16	♂ ☾ ☾ ☾ L'auteur	l'année.
28 Lundi	s Léon II, pape		0	partout le mieux chaud	Du 1 ^{er} au 22
29 Mardi	s Pierre et Paul		15	apprécié est tonnerre	les jours ont
30 Mercredi	s Com. de s Paul		0	l'auteur de sa for- pluie	crû de 19 min.
				tune.	et du 22 au 30
					ils ont diminué
					de 2 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin

Aarau c. Argovie	16	Landeron c. Neuch.	7	Nyon c. Vaud	3	Thonon en Savoie	3
Berne	1	Mellingen c. Argovie	30	Orbe c. Vaud	28	Vevey c. Vaud	29
Bulle c. Fribourg	10	Morges c. Vaud	2	Payerne c. Vaud	3		
Fribourg en Suisse	5	Moudon c. Vaud	7	Sallanches en Savoie	19		
Genève 7, 14, 21 & 28		Neuchâtel en Suisse	3	Sion en Valais	26		

Sulte des Foires du mois de Mai 1875.

Thônes (Savoie)	3	Vionnaz c. Valais	3
Thorens (Savoie)	31	Vius en Sallas (Savoie)	3
Thoune c. Berne	12	Vollège c. Valais	27
Tiefenkasten c. Grisons	5	Vouvry c. Valais	13
Tinzen c. Grisons	3	Vullierens c. Vaud	15
Troistorrens	4	Vuippens c. Fribourg	11
Unterhallau c. Schaffh.	3	Waldshut (Forêt-Noire)	1
Unterseen c. Berne	5	Wangen c. Berne	7
Urmein c. Grisons	21	Weinfeldens c. Thurgovie	5
Uznach c. St-Gall	11	Wildhaus c. St-Gall	18 et 25
Vaulion c. Vaud	19	Wyl c. St-Gall	4 et 25
Valleiry (Savoie)	3	Zoffingue c. Argovie	18
Vallorbes c. Vaud	25	Zoug	18
Verrières c. Neuchâtel	18	Zurich	1
Villeneuve (Aoste)	8	Zurzach c. Argovie	15
Villisau c. Lucerne	3		



Foires du mois de Juin 1875.

Aarbourg c. Argovie	24	Délémont c. Berne	15
Abondance N.D.	7	Delle (Ht-Rhin)	28
Aiguebelle (Savoie)	7	Doucier	16
Aime (Savoie)	1	Dounas (Aoste)	4
Aix (Savoie)	7	Draillant (Savoie)	1
Altkirch (Ht-Rhin)	28	Ensisheim (Ht-Rhin)	8
Altorf c. Uri	3	Estavayer c. Fribourg	2
Appenzell	30	Evian (Savoie)	7
Bagnes c. Valais	17	Faucogney	3
Beaufort (Savoie)	11	Feldkirch (Voralberg)	25
Belfort (Ht-Rhin)	7	Fontainemore (Aoste)	1
Bienne c. Berne	3	Fourg	9
Biot (Savoie)	1 et 15	Fraisans	17
Bischofzell c. Thurgovie	3	Gaillard (Savoie)	11
Blamont (Doubs)	4	Gendré	21
Bletterans (Jura)	26	Genève	7
Bouclans (Doubs)	3	Gex (Ain)	1
Boudry c. Neuchâtel	2	Gigny (Jura)	10
Bourg (Ain)	4 et 15	Giromagny (Ht-Rhin)	8
Brenets c. Neuchâtel	14	Grand-Dessiat	25
Brevrai	8	Grandson c. Vaud	26
Brugg c. Argovie	15	Gras [les]. (Doubs)	16
Brumath (Bas-Rhin)	24	Koelliken c. Argovie	30
Büren c. Berne	30	Kloten c. Zurich	1
Challand Saint-Anselme (Aoste)	14 et 15	Lachassagne (Jura)	14
Challonge	28	La Clusaz (Savoie)	1
Châlons sur Saône	28	Lagnieu (Ain)	21
Chamounix (Sav.)	15 et 30	Lajoux c. Berne	8
Champagne c. Vaud	5	La Rivière	26
Champagnole (Jura)	23	La Salle (V. d'Aoste)	3 & 21
Chancy c. Genève	15	Lauffen c. Berne	14
Chatillon (Aoste)	12	Les Houches (Savoie)	7
Chaumont-sur-Frangy (Savoie)	22	Liliaire	14
Clairvaux (Jura)	21	Liliane (Val-d'Aoste)	11
Clerval (Doubs)	8	Locle c. Neuchâtel	22
Colmar (Ht-Rhin)	3	Loèche c. Valais	24
Compassières	2	Lonchamois	26
Courchapoix c. Berne	15	Lons-le-Saunier	3
Courtemaiche c. Berne	14	Martigny-Bourg c. Valais	14
		Massongy (Savoie)	25
		Megève (Savoie)	25

Moirans (Isère)	30	St-Claude (Jura)	7
Montbéliard (Doubs)	28	Ste-Croix G. T. (H. R.)	11
Montfaucon c. Berne	25	St-Gervais (Savoie)	10
Montfleur	8	St-Jean en Maur.	22
Montjustin	30	St-Imier c. Berne	1
Montmartin	14	St-Joire en Savoie	7
Monthey c. Valais	2	St-Julien en Savoie	7
Mont le C.	24	St-Ursanne c. Berne	28
Mont sur Vaud	28	Salex c. St-Gall	24
Morbier	3	Samoens (Savoie)	4 et 19
Morges c. Vaud	30	Sancey-le-Grand	25
Morteau (Doubs)	15	Salux c. Grisons	11
Morzine (Savoie)	8 et 22	Sempach c. Lucerne	7
Motiers-Travers	8	Serre-les-sapins (Doubs)	9
Moudon c. Vaud	7	Sidwald c. St-Gall	3
Moûtiers en Tar.	25	Sion c. Valais	12
Moutherot (Doubs)	14	Sisach c. Bâle	30
Neu-Breisach (Ht-Rhin)	24	Stein am Rhein	30
Niedersept (Ht-Rhin)	2	Strasbourg	25
Noirmont c. Berne	1	Sursée c. Lucerne	26
Orchamp	5	Taninges (Savoie)	12 et 24
Orgelet (Jura)	24	Tassenières	23
Ornans (Doubs)	15	Tervai le Ch.	10
Oron c. Vaud	2	Thoirette	19
Orsières c. Valais	1	Thône en Savoie	7
Passavant (Doubs)	23	Tour du mex	17
Petites Chiettes	28	Travers c. Neuchâtel	15
Plot	14	Valangin c. Neuchâtel	7
Pontarlier (Doubs)	17	Vercel (Doubs)	21
Ponte-Campovasto c. Gr.	4	Verrières (les) c. Neuc.	23
Porrentruy c. Berne	21	Vielmergen c. Argovie	22
Port-sur-Saône (Doubs)	14	Vinzier en Savoie	30
Regensberg c. Zurich	10	Viry (Hte-Savoie)	25
Rigney (Doubs)	9	Vulbens au Vuache en Savoie	7
Rixouze	21	Wangen c. Berne	24
Rochevineux	28	Yverdon c. Vaud	1
Romont c. Fribourg	8	Zurich	3
Roulous	22		
Ruffey	12		
Rue c. Fribourg	16		
Rupt	16		
St-Amour (Jura)	2		
St-Aubin c. Neuchâtel	14		

Les sièges de Chevert. Chevert était d'une naissance obscure. Un tapissier de Paris, qui portait le même nom, se vantait d'être le parent de l'illustre général, bien que cela

ne fut pas. Comme on excitait Chevert à punir cette audace, il répondit: «Laissons ce marchand tranquille, peut-être a-t'il quelque raison, car ses ancêtres et les miens ont fait sièges.

VII ^m Mois	JUILLET	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Théobald		14 ♂ ♀ ☾ Périquée	Nouv. lune, le
2 Vendre	Visitation N. D.		29 ☾ ☉ à la pl. gr. dist.	3, à 5 heures
3 Samedi	s Anathole, évêque		14 ☾ 5 h. 53 m. du m. ♂ ♀	53 m. du mat.
28	Lever du soleil 4 h. 14 m.		Coucher du soleil 7 h. 53 m.	Fertile.
4 Diman	C. 6. s Ulric, év.		29 Que servent au soleil	Prem. quart.,
5 Lundi	s Zoé		13 parvenu ses airs nua-	le 10, à 11 h.
6 Mardi	s Goar, solitaire		27 ♂ ♄ de hau-geux	8 m. du matin.
7 Mercre	s Elisabeth		10 ♀ ☉ devient étoile d. m.	Chaud et beau.
8 Jeudi	s Procope, martyr		23 ♀ ☉ agré-	Pleine lune,
9 Vendre	s Zénon, martyr		6 ☾ ☾ teurs? able	le 18, à 1 heure.
10 Samedi	7 Frères		16 ☾ 11 h. 8 m. du m. ♂ ♄	55 m. du soir.
29	Lever du soleil 4 h. 20 m.		Coucher du soleil 7 h. 50 m.	Chaleur.
11 Diman	C. 7. s Pie I, pape		0 quelque chose vent	Dern. quart.,
12 Lundi	s Jean, Gualbert		12 ☾ ☐ ☉, ♀ en ☾	le 25, à 9 heures
13 Mardi	s Henri, empereur		24 soleil ☾ Apogée	7 min. du soir.
14 Mercre	s Bonaventure		6 trahit toujours chaud	Inconstant.
15 Jeudi	s Marguerite		18 ♂ ♄ son origine; sec	
16 Vendre	Commenc. canic.		0 ☾ ☉ ainsi le cerf-	
17 Samedi	s Alexis		12 ♀ direct. ♂ ♄	JUILLET tire
30	Lever du soleil 4 h. 27 m.		Coucher du soleil 7 h. 45 m.	son nom de la
18 Diman	C. 8. s Camille		24 ☾ 1 h. 55 m. du soir.	naissance de
19 Lundi	s Vincent de P.		7 ☾ volant beau	Jules César,
20 Mardi	s Elie, Marg.		20 ♂ ♄ planant so-	arrivée en ce
21 Mercre	s Arbogaste		3 ☉ en ☾ leil	mois. On l'ap-
22 Jeudi	s Marie Madeleine		16 au ciel laisse voir le fil	pelait aupara-
23 Vendre	s Apollinaire		0 qui le tient à la chaud	vant Quintilis.
24 Samedi	s Christine, martyr		13 ☾ ☾ terre.	Le 22 de ce
31	Lever du soleil 4 h. 34 m.		Coucher du soleil 7 h. 38 m.	mois le soleil
25 Diman	C. 9. s Jacq. s Chr.		27 ☾ 9 h. 7 m. du soir ♂ ♄	entre au signe
26 Lundi	s Anne		11 ☾ ☉ direct orages	du Lion.
27 Mardi	s Pantaléon		25 ♀ étoile du matin en plus	Du 1 ^{er} au 31
28 Mercre	s Victor, pape		10 grande élongation du ☉	Juillet les jours
29 Jeudi	s Marthe		24 ☾ ♀ ☐ ♄ ☾ Périquée	ont diminué de
30 Vendre	s Ignace de L.		9 variable	56 minutes.
31 Samedi	s Germain		23 ♂ ♀, ♂ ♀	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aubonne c. Vaud	6	Landeron, c. Neuch.	5	Neuchâtel en Suisse	1	Sallanches en Savoie	17
Berne	6	Mellingen c. Argovie	28	Nyon c. Vaud	1	Sion c. Valais	24
Fribourg en Suisse	3	Morges c. Vaud	7	Orbe c. Vaud	26	Vevey c. Vaud	27
Genève	5, 12, 19 & 26	Moudon c. Vaud	5	Payerne c. Vaud	1	Yverdon c. Vaud	6

Foires du mois de Juillet 1875.

Aarau c. Argovie	21	Delle (Ht-Rhin)	19
Aarberg c. Berne	7	Deschaut	17
Ablentsch c. Berne	23	Echallens c. Vaud	15
Abondance N.D.	24	Eglisau c. Zurich	7
Altkirch (Ht-Rhin)	26	Echelles	26
Amancis	27	Elgg c. Zurich	21
Andelot	5	Erschweil c. Soleure	19
Annecy (Savoie)	6	Estavayer c. Fribourg	28
Appenzell	28	Faucogney (Ht-Saône)	1
Arlay	30	Ferrette (Ht-Rhin)	20
Arwangen c. Berne	15	Feuerthalen c. Zurich	6
Audeux (Doubs)	8	Fiez c. Vaud	26
Avenches c. Vaud	2	Flumet en Savoie	1
Bauma c. Zurich	21	Fribourg en Suisse	12
Baucaire Gard	22	Gelterkinden c. Bâle C.	14
Belfort (Ht-Rhin)	5	Genève	5
Bellevoie	22	Gimel c. Vaud	19
Besançon (Doubs)	12	Giromagny (Ht-Rhin)	13
Biot [le]. (Savoie)	19	Gorgier c. Neuchâtel	5
Bischofszell c. Thurgov.	22	Habère-Lullin (Savoie)	10
Blamont (Doubs)	5	Heidelberg	19
Bonneville (Savoie)	17	Héricourt (Doubs)	15
Bons (Savoie)	7	Herzogenbuchsée c. B.	7
Bornand (Grand-), Sav.	27	Ilanz c. Grisons	27
Bœzingen c. Berne	12	Kaisersberg (Ht-Rhin)	5
Bregenz (Voralberg)	26	Klingnau c. Argovie	2
Brevine c. Neuchâtel	7	Knonau c. Zurich	26
Bulach c. Zurich	13	La Chapelle	1
Bulle c. Fribourg	22	La Ferté s. Jouarre	5
Buttes c. Neuchâtel	15	Langnau c. Berne	21
Château du Pré	21	Langres	15
Chaumergi	26	Lausanne c. Vaud	14
Chaumont sur Frangy (Savoie)	26	Lons-le-Saunier (Jura)	1
Chaussin	12	Madelaine p. la r.	22
Chauvin	2	Madelaine pet. digue	20
Chiavenna	15	Mayence	26
Clerval (Doubs)	13	Megève en Savoie	23
Cluses (Savoie)	28	Memmingen (Wurtemb.)	5
Concise c. Vaud	19	Montbéliard (Doubs)	26
Cossonay c. Vaud	8	Motta montag.	12
Davos c. Grisons	6	Moudon c. Vaud	5
Délémont c. Berne	20	Moûtiers en Tarentèse	5
		Munster c. Lucerne	22



Naisey	12	St-Paul de V.	26
Neustatt (Forêt Noire)	26	Sallenoves	1
Nidau c. Berne	20	Schleitheim c. Schaffh.	5
Nyon c. Vaud	1	Selongey (Côte-d'or)	2
Oensingen c. Soleure	5	Sempach c. Lucerne	9
Olten c. Soleure	5	Soleure	13
Orbe c. Vaud	12	Taninges en Savoie	20
Orchamp	1	pour les mulets, et le	
Orgelet (Jura)	24	23 pour toute denrée.	
Payerne c. Vaud	1	Thann (Ht-Rhin)	24
Petit Bornand	7	Thonon en Savoie	7
Pfaffenhoffen (Bas-Rh.)	13	Ueberlingen	5
Pleure	14	Valence	15
Pontarlier (Doubs)	15	Vaudrey	13
Porrentruy c. Berne	19	Vercel (Doubs)	19
Pouilli	20	Vevey c. Vaud	27
Rheinach c. Argovie	1	Vezellieux	20
Rheims	20	Vius-en-Sallaz (Savoie)	5
Rheineck c. St-Gall	26	Waldenbourg c. Bâle-C.	19
Romont c. Fribourg	13	Waldshut (Forêt-Noire)	26
Rue c. Fribourg	28	Weinfelden c. Thurgov.	21
Sæckingen [gr.-d. d. B.]	26	Willisau c. Lucerne	5
St-Amour	16		
St-Claude	12		
St-Hilaire (Doubs)	2		
St-Lupicin	6		

Un signalement.

Après avoir dîné chez son restaurateur, un vieux rentier de Paris voulut aller faire un tour à Montmartre. C'était en 1793, époque où l'on ne pouvait sortir de Paris sans exhiber sa carte de sûreté, portant son signalement. A la barrière on lui demanda donc sa carte. Comme notre brave rentier sortait peu, et ne connaissait guère les mesures que la police prenait alors, il crut qu'on lui demandait à voir la carte de son dîner. Quoique la chose lui parut singulière, en parisien docile, il se hâta de la présenter. Le bonhomme qui devait l'examiner mit ses lunettes et commença à lire: Tête de veau à la vinaigrette. . . , hem! c'est bien un peu

cela, mais on a chargé. . . Pieds de cochon à la Sainte-Ménéhould. . . , hé! c'est assez drôle. . . . Poitrine de mouton braisée. Oreille de sanglier. Ma foi! je n'y comprends pas grand'chose. Passez, citoyen, avec un pareil signalement on n'est pas dangereux.

Le soufflet du Gascon.

Un Gascon racontait dans une société, que dans une querelle assez vive il avait reçu un soufflet. — Un soufflet, s'écria un officier, mais il a dû en résulter des suites? — Je le crois bien, le soufflet était si bien appliqué, que j'en ai eu la joue enflée pendant huit jours.

VIII ^e MOIS	AOUT	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
32	Lever du soleil 4 h. 42 m.		Coucher du soleil 7 h. 30 m.	
1 Diman	C. 10. s P. a. liens		7	Nouv. lune, le 1, à 1 heure 55 m. du soir.
2 Lundi	s Etienne, pape		21	Orageux.
3 Mardi	Invent. s Etienne		5 Au récit que fait ton-	Prem. quart., le 9, à 3 heures 58 m. du mat.
4 Mercredi	s Dominique		18 ♀ en	nerre
5 Jeudi	s Oswald		1 l'homme crédule des	Des orages et de la pluie.
6 Vendre	Transfigur. N.S.		14 ♀ en	
7 Samedi	s Gaëtan		26 ♂ ♃ friponneries vieux	
33	Lever du soleil 4 h. 51 m.		Coucher du soleil 7 h. 20 m.	
8 Diman	C. 11. s Cyriaque		8 Etoiles filant. nombreuses	Pleine lune, le 17, à 2 h. 2 minut. du mat.
9 Lundi	s Romain, martyr		20	Pluvieux.
10 Mardi	s Laurent, mart.		3 ♀ ♂ ♀ ☾ Apogée	Dern. quart., le 24, à 2 heures 6 m. du matin.
11 Mercredi	s Susanne		14 dont il fut facile-	Clair et agréable.
12 Jeudi	s Claire, vierge		26 ☾ ♂ ♂ ment la	
13 Vendre	s Hippolite		8 dupe, parfois plu-	
14 Samedi	s Eusèbe		20 nombre d'audi- vieux	
34	Lever du soleil 5 h. 0 m.		Coucher du soleil 7 h. 9 m.	
15 Diman	C. 12. As. N. D.		3 teurs le plaignent bas	
16 Lundi	s Roch, cap.		16	Nouvelle lune le 31, à 0 h. 9 m. du matin
17 Mardi	s Sévère		29	Pluvieux.
18 Mercredi	s Hélène		12 moins comme mouil-	
19 Jeudi	s Donat, prêtre		26 ♀ ♂ h victime lé	
20 Vendre	s Bernard, abbé		10 ☾ ☽ ♂ ♃	
21 Samedi	s Jeanne, Chant.		24 ☾ en	AOUT tire son nom d'Auguste qui y est né; on l'appelait avant Sextilis étant le sixième mois de l'ann. mart.
35	Lever du soleil 5 h. 9 m.		Coucher du soleil 6 h. 56 m.	
22 Diman	C. 13. s Symphor.		8 ♀ ♂ ☾ devient étoile du s.	Le 21 Août le soleil entrera au signe de la Vierge.
23 Lundi	s Philippe Beniti		22 qu'ils sombre	Du 1 ^{er} au 31 Août les jours ont diminué de 99 minutes.
24 Mardi	s Barthélemi, ap.		6	
25 Mercredi	s Louis, roi		20 ☾ ne le regret- éclair-	
26 Jeudi	s Zéphirin, pape		4 ♂ ♂ tent cis-	
27 Vendre	Fin canicules		18 comme proie. sant	
28 Samedi	s Augustin, évêque		2 ♀ en	
36	Lever du soleil 5 h. 18 m.		Coucher du soleil 6 h. 43 m.	
29 Diman	C. 14. Décol. s J.		16 ♂ h beau	
30 Lundi	s Benjamin		0	
31 Mardi	s Raimond		14	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Begnins c. de Vaud	16	Morges c. Vaud	4	Payerne c. Vaud	5	Thonon en Savoie	5
Berne	3	Moudon c. Vaud	2	St-Imier, c. Berne	16	Vevey c. Vaud	31
Chaux-de-fonds c. N.	18	Neuchâtel	5	Sallanches en Savoie	21		
Fribourg en Suisse	7	Nyon c. Vaud	5	Sion en Valais	28		
Genève 2, 9, 16, 23 et 30		Orbe c. Vaud	30				

Foires du mois d'Août 1875.

Aarau	18	Faucogney (Hte-Savoie)	5		
Aarberg c. Berne	18	Fillinge en Savoie	11		
Aiguebelle	23	Féterne en Savoie	16		
Allinges en Sav.	17	Frick c. Argovie	16		
Altkirch (Ht-Rhin)	16	Gaillard c. Genève	30		
Altstædten c. St-Gall	16	Genève	2		
Andilly en Savoie	21	Gigny (Jura)	10		
Anet c. Berne	25	Giromagny Ht-Rhin	10		
Annoire	20	Glaris	10		
Appenzell	25	Glise c. Valais	16		
Arbois (Jura)	6	Grandson c. Vaud	11		
Arinthod (Jura)	19	Grandval c. Berne	31		
Aubois	25	Huttwyl c. Berne	4		
Ballon (Ain)	25	Ignny	30		
Beaume (Doubs)	13	Ingweiler Ht-Rhin	19		
Belfort Ht-Rhin	2	Jougne (Doubs)	25	Munster G. T. h. R.	24
Benfelden Ht-Rhin	16	Lachen c. Schwytz	17	Murgenthal c. Berne	11
Besançon (Doubs)	30	Laferté s. Jouare	27	Neu-Breisach Ht-Rhin	24
Bienne c. Berne	12	Lagnieu (Ain)	30	Neuveville c. Berne	25
Bischofzell c. Thurg.	30	Lamanche	6	Noirmont c. Berne	5
Blamont (Doubs)	3	Landeron c. Neuchâtel	9	Ormont-dessus	23
Boège	23	Landser (Ht-Rhin)	16	Ormont-dessous	25
Bons en Savoie	9	Larixouse (Jura)	16	Orgelet Jura	24
Bouclans	16	La Sarraz c. Vaud	4	Passavant Doubs	27
Bourg (Ain)	3	Lauffen c. Berne	16	Pellionex	17
Bourget en Savoie	11	Les Bois c. Berne	23	Pesige	30
Bremgarten c. Argovie	23	Les Bouchoux (Jura)	16	Pleure	9
Brumath (Ht-Rhin)	23	Le Muys	27	Plot en Savoie	16
Brugg c. Argovie	10	Les Fourgs	20	Poligny (Jura)	2
Cerlier c. Berne	11	Les Rousses (Jura)	9	Pont du bourg	21
Chambéry (Savoie)	16	Liestal c. Bâle	11	Porrentruy c. Berne	16
Champagny	28	Lignières c. Neuch.	2	Port s. Saône Doubs	4
Chapelle d'Abond.	20	L'Isle c. Vaud	12	Provence c. Vaud	17
Chaux de Crotenay	30	Lons-le-Saunier	5	Rapperswyl c. St-Gall	18
Chesne Thonex (Genèv.)	2	Marlioz	2	Regensberg c. Zurich	12
Chilli	30	Massevaux (Ht-Rhin)	9	Reichenau	16
Clairvaux (Jura)	20	Megève en Savoie	31	Reichensee c. Lucerne	10
Clerval Doubs	10	Mellingen c. Argovie	9	Reignier Hte-Savoie	20
Coligny (Ain)	18	Mels c. St-Gall	26	Renan c. Berne	2
Collonges (Ain)	31	Mézières c. Vaud	25	Rheinfelden c. Argov.	25
Cossonay c. Vaud	26	Mienzi	21	Rhêmes N. D. Aoste	30
Courendlin c. Berne	11	Montbéliard	30	Rochevineux	30
Dannemarie Ht-Rhin	31	Montmourol	4	Romont c. Fribourg	17
Delémont c. Berne	17	Mont s. V.	24	Ronchaud Doubs	30
Delle Ht-Rhin	16	Morat c. Fribourg	18	Rue c. Fribourg	26
Diessenhofen c. Thurg.	10	Morbier	5	Ruffach h. Rhin	16
Dole (Jura)	31	Morez (Jura)	16	Ruffey	17
Douvaine en Savoie	2	Morgins rière Trois-		Rumilly en Savoie	24
Echallens c. Vaud	19	torrens en Valais	19	Saignelégier c. Berne	10
Einsideln c. Schwytz	30	Morteau (Doubs)	3	Saillans (Drôme)	12
Einsisheim (Ht-Rhin)	24	Moudon c. Vaud	9	St-Amour	27
Epoisses	18	Moussier	10	St-Cergue c. Vaud	10
Eternos (Doubs)	12	Moutherod Doubs	30	St-Claude (Jura)	12
		Moutier gr. Val	2	St-Félix en Sav.	30
				St-Genis (Ain)	20
				St-Jean d'Aulph	30
				St-Trivier de Courtes	16
				St-Ursanne c. Berne	16
				Salins (Jura)	13
				Sallanches en Savoie	7
				Sarnen c. Unterwald	16
				Schaffhausen	24
				Schlettstadt b. Rhin	24
				Schwellbrunn c. Arg.	17
				Sciez en Savoie	23
				Semoncel	4
				Soleure	10
				Sornetan c. Berne	30
				Steckborn c. Thurgovie	19
				Sursee c. Lucerne	28
				Taninges (Sav.)	20 et 25
				Tassenières	30
				Tervai-le-Château	19
				Toirette	21
				Ueberlingen	25
				Unterhal c. Schaffhouse	16
				Urnäschen c. Appenzell	9
				Val-d'Illiez	18
				Valangin c. Neuchâtel	16
				Valleiry en Savoie	13
				Ville-du-Pont	13
				Vinzier en Savoie	3
				Viry (Hte-Savoie)	16
				Vulbens-au-Vuache S.	24
				Wattwyl c. St-Gall	11
				Willisau c. Lucerne	10
				Wyl c. St-Gall	17
				Zoffingue c. Argovie	24
				Zurzach c. Argovie	28



Un stratagème contre les parasites

Un curé de Bourgogne dont la cave était bien montée et la table confortablement servie, était fréquemment importuné par les visites de quelques hobereaux du voisinage, ayant ordinairement lieu à l'heure du dîner. Un jour, ils arrivèrent au nombre de quatre ou cinq; le curé les reçut parfaitement bien, et même il les invita à dîner. Puis, prenant avec

quelque précipitation son surplus et son bréviaire il se disposa à sortir. Où allez-vous donc, monsieur le curé? Vous devez le deviner. Une famille entière vient d'être frappée du choléra, je cours leur porter les dernières consolations; je les ai déjà confessés ce matin. A cette époque où l'on croyait encore le choléra contagieux, les visiteurs effrayés, disparurent avant le retour du curé qui s'était borné à faire une promenade.

IX ^{me} MOIS	SEPTEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mercredi	s Gilles, s Vèrène	☽ 27	
2 Jeudi	s Juste	☽ 9	
3 Vendre	s Rosalie	☽ 21	
4 Samedi	s Esther	☽ 4	
37	Lever du soleil 5 h. 27 m.	Couche du soleil 6 h. 30 m.	
5 Diman	C. 15. s Laurent	☽ 16	
6 Lundi	s Magnus, abbé	☽ 28	
7 Mardi	s Gratien, évêque	☽ 10	
8 Mercredi	Nativité N. D.	☽ 22	
9 Jeudi	s Gorgon, martyr	☽ 4	
10 Vendre	s Nicolas	☽ 16	
11 Samedi	s Félix et Régule	☽ 28	
38	Lever du soleil 5 h. 36 m.	Couche du soleil 6 h. 16 m.	
12 Diman	C. 16. s Tobie	☽ 11	
13 Lundi	s Materne	☽ 24	
14 Mardi	Exaltation s Croix	☽ 7	
15 Mercredi	4 Temps s Nic.	☽ 21	
16 Jeudi	s Corneille, mart.	☽ 5	
17 Vendre	s Lambert	☽ 20	
18 Samedi	s Ferréol	☽ 4	
39	Lever du soleil 5 h. 45 m.	Couche du soleil 6 h. 2 m.	
19 Diman	C. 17. Jeûne fédér.	☽ 18	
20 Lundi	s Faustin	☽ 3	
21 Mardi	s Mathieu, évang.	☽ 17	
22 Mercredi	s Maurice	☽ 1	
23 Jeudi	s Lin, paps	☽ 15	
24 Vendre	s Gamaliel	☽ 29	
25 Samedi	s Cyprien, martyr	☽ 13	
40	Lever du soleil 5 h. 54 m.	Couche du soleil 5 h. 49 m.	
26 Diman	C. 18. s Justin	☽ 26	
27 Lundi	s Cosme et Damien	☽ 9	
28 Mardi	s Venceslas	☽ 22	
29 Mercredi	s Michel, arch.	☽ 5	
30 Jeudi	s Jérôme, docteur	☽ 17	

Il y a une	soleil	Prem. quart.,
☾ ☽ manière	cou-	le 7, à 10 h.
dédaigneuse et	vert	6 m. du soir.
♂ ♀ protectrice	pluie	Beau et froid.
de concéder des plu-		
éloges, au	vieux	Pleine lune, le
10 h. 6 m. d. s.	☾ Ap.	15, à 1 h. 10
♀ en ☽	eclair-	min. du soir.
☽ ♂ ♂ moyen	cis-	Du brouillard
de laquelle on	sant	et de la pluie.
donne à penser	beau	Dern. quart.,
Coucher du soleil 6 h. 16 m.		
♀ ☽ ♂	agré-	le 22, à 7 h.
♂ ♀ plus de	able	28 m. du matin
♂ ♀ bien de		Variable.
☽ 1 h. 10 m. du soir		Nouv. lune, le
♂ ♀ ☾ ☽	né-	29, à 1 h. 23
♂ en ☽	bu-	min. du soir.
soi qu'on n'en	leux	Brouillards. —
Coucher du soleil 6 h. 2 m.		
som-	☾ Périgée	Eclipse de so-
dit des autres.	bre	leil invisible.
☽ ♀ en ☽		
☽ 7 h. 28 m. du mat.	☾	SEPTEMBRE
☽ en ☽, jour et nuit égaux		vient de ce que
☽ ♂ ☽ devient ét. du soir		c'était le sep-
♂ ♀ Deux époux	bas	tième mois de
Coucher du soleil 5 h. 49 m.		
qui s'aiment,	vari-	l'année mar-
réunis, s'adorent		tiale.
☾ ☽ séparés.		Du 1 ^{er} au 30
☽ 1 h. 23 m. du soir	♂ ♀	Septembre les
Eclipse de ☽ invisible		jours ont dimi-
		nué de 106 mi-
		nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarau c. Arg.	15	Fribourg en Suisse	4	Moudon c. Vaud	6	Sallanches en Savoie	18
Asile du Marchairuz		Genève	6, 13, 20, 27	Neuchâtel en Suisse	2	Sion c. Valais	25
c. Vaud	13 et 27	Landeron c. Neuchât.	6	Nyon c. Vaud	2	Vevey c. Vaud	28
Berne	7	Meiringen c. Berne	22	Orbe c. Vaud	27		
Chaux-de-fonds	15	Mellingen c. Argovie	29	Payerne c. Vaud	2		
Fahrwangen c. Arg.	6	Morges c. Vaud	1				

Foires du mois de Septembre 1875.

Aarbourg c. Argov.	22	Delémont c. Berne	21	Marin près Thonon	9	St-Jean d'Aulph	27
Adelboden c. Berne	21	Delle (Ht-Rhin)	20	Martigny-ville c. Valais	27	St-Joire, en Savoie	2
Aix en Savoie	14	Engelberg c. Unterw.	14	Megève (Sav.) 1, 6 et	24	St-Julien en Savoie	6
Altkirch (Ht-Rhin)	29	Eplatures c. Neuchâtel	6	Meiringen c. Berne	22	St-Lupicin	11
Aoste (Italie)	6	Erlénbach c. Berne	14	Mels c. St-Gall	27	Ste-Marie aux Mines	4
Appenzell	27	Erlinsbach c. Soleure	14	Meyenberg c. Argovie	29	St-Trivier (Ain)	13
Arlai	14	Essert-Romand, Ht-Sav.	14	Mervelier c. Berne	27	St-Vit	9
Aromas	27	foire aux bestiaux	15	Mirecourt (Vosges)	8	Salez c. St-Gall	29
Arvière vallée d'Aoste	29	Estavayer c. Fribourg	1	Montbéliard (Doubs)	27	Salins (Jura)	9
Aubonne c. Vaud	14	Etivaz (vallée de l') V ^d	28	Montfaucon c. Berne	13	Samcens, en Savoie	29
Audeux Doubs	10	Etroubles Arr. d'Aoste	28	Monthey c. Valais	8	Schoeffland c. Argov.	1
Avenches c. Vaud	3	Ettiswyl c. Lucerne	7	Montmélian le ch.	9	Schwartzenbourg	30
Ayas arrond. Aoste	15	Faucogney (Hte-Saône)	2	Morgin c. Valais	18	Sellières	11
Bagnes c. Valais	28	Feldkirch (Vorarlberg)	30	Morges c. Vaud	1	Sellongey (Côte-d'Or)	27
Beaufort en Sav. 3 et	29	Ferrette (Ht-Rhin)	14	Morteau (Doubs)	28	Serre-les-Sapins D.	20
Belfort h. Rhin	6	Fillinge en Savoie	9	Motiers-Travers N.	3	Servoz, en Savoie	21
Bellegarde c. Fribourg	20	Fontaines c. Neuch.	13	Moudon c. Vaud	13	Sidwald c. St-Gall	16
Bellinzona c. Tessin	2	Francfort s/Mein	8	Moutiers en Tar. 13 &	27	Siebenen c. Schwytz	28
Berne	7	Fribourg en Brisgau	1	Mulhouse (Ht-Rhin)	14	Simplon c. Valais	28
Bernex en Savoie	30	Fribourg en Suisse	6	Munster c. Lucerne	27	Siveriez c. Fribourg	13
Bienne c. Berne	16	Frutigen c. Berne	10	Neu-Brisach	29	Sixt, Faucigny	16
Blamont Doubs	2	Genève	6	Neuenkirch c. Schaffh.	27	Soleure	14
Bletterans	10	Gessenay c. Berne	9	Niedersept (Ht-Rhin)	1	Sonceboz c. Berne	20
Boège en Savoie	23	Gex (Ain)	9	Nods c. Berne	27	Speicher c. Appenzell	20
Bois d'Amont Jura	20	Gignod (Aoste)	25	Nyon c. Vaud	30	Spiringen c. Uri	25
Bolzano (Tyrol)	8	Giromagny (Ht-Rhin)	14	Oensingen c. Soleure	20	Steg c. Uri	27
Bonadutz c. Grisons	29	Glaris	21	Olten c. Soleure	6	Stein am Rhein	29
Bonne (Ht-Savoie)	8	Grabs c. St-Gall	20	Orgelet (Jura) 16 et	24	Sulz (Ht-Rhin)	22
Bonneville en Savoie	11	Grandcourt c. Vaud	10	Ormont-dessus 13 &	14	Sumiswald c. Berne	24
Bornand (gr.)	21	Grandfontaine B.	14	Ornans, Doubs	30	Termingnon en Savoie	30
Bourg (Ain) 2 et	14	Grandvillard (Ht-Rhin)	14	Oron c. Vaud	21	Thaingen c. Schaffh.	14
Breitenbach c. Sol.	21	Gras (les) Doubs	14	Payerne c. Vaud	16	Thann h. Rhin	8
Breuleux c. Berne	27	Gressonney (Piémont)	21	Petites-Chiettes	16	Thône, en Savoie	23
Brevine c. Neuchâtel	15	Gruyères c. Fribourg	22	Planfayon c. Fribourg	3	Thonon, en Sav. 1 et	16
Bulle c. Fribourg	9	Habère-Lullin en Sav.	27	Pontarlier (Doubs)	8	Thoune c. Berne	29
Bullet c. Vaud	17	Hundwil c. Appenzell	16	Pont-de-Martel, Neuch.	2	Unterseen c. Berne	10
Burdignin en Savoie	9	Jenatz c. Grisons	7	Pont du bourg	7	Val d'Illiez c. Valais	27
Brusson (Aoste)	23	Jussy	25	Porentruy c. Berne	20	Valangin c. Neuchâtel	21
Chaindon c. Berne	6	Koelliken c. Argovie	4	Provence c. Vaud	20	Valgrisenche (Aoste)	21
Chambériat	6	La Clusaz en Savoie	17	Rehetobel c. Appenzell	25	Vallorsine, en Savoie	20
Chamonix en Savoie	30	Langenbruck c. Berne	15	Reichenbach c. Berne	24	Vercel (Doubs)	27
Champéry c. Valais	16	Langenthal c. Berne	22	Reichensee c. Lucerne	28	Verrières (les) c. Neu.	16
Chapelle d'Ab.	20	Langnau c. Berne	21	Rheims en Champ	15	Versoix c. Genève	1
Charmey c. Fribourg	28	Langwies c. Grisons	15	Ribeauvilliers (Ht-Rh.)	30	Vesoul 1 et	22
Château-d'Œx c. V ^d 15 &	29	Larringes en Savoie	27	Rigney	8	Vius en Sallaz (Savoie)	13
Châtel d'Ab. en Sav.	17	Las Agnas c. Grisons	27	Romont c. Fribourg	13	Vouvry c. Valais	30
Châtelet c. Berne	25	Lauffenburg c. Arg.	27	Rougemont c. Vaud	21	Waldshut (Forêt-noir)	21
Chaumergi	24	Lausanne	24	Rue c. Fribourg	30	Wädenswyl c. Zurich	30
Chaumont-sur-Frangy	2	La Thuile, Aoste	29	Ruffach (Haut-Rhin)	22	Wegenstetten c. Arg.	20
en Savoie	2	Lenk c. Berne	8	St-Amour, Jura	9	Weinfelden c. Thurg.	22
Chaussin	4	Lenzburg c. Argovie	7	St-Aubin c. Neuch.	25	Wildhaus c. St-Gall	7
Chaux-du-Millieu c. N.	21	Les Gets, Sav. 9 et	10	St-Brancher c. Valais	21	Wimmis c. Berne	24
Chiètres c. Fribourg	2	Les Mosses c. Vaud	30	St-Cergue c. Vaud	21	Yverdon c. Vaud	7
Clerval (Doubs)	14	Les Rousses (Jura)	30	St-Claude (Jura)	22	Zurich	16
Cluses en Savoie	20	Liliane (Val d'Aoste)	25	St-Gervais, Savoie	13	Zweisimmen c. de Berne	
Coffrane c. Neuchâtel	6	Lisle sur le Doubs	30	St-Hilaire, Doubs	14	foire de bétail	11
Colmar (Ht-Rhin)	15	Loèche c. Valais	14		4		
Constance	13	Loerach Baden	29				
Cormayeur (Aoste)	6	Lons-le-Saunier	15				
Cornaux c. Neuchâtel	6	Lucens c. Vaud	2				
Cornol c. Berne	6	Lucerne	10				
Côte-aux-Fées, c. Neu.	13	Lutry c. Vaud	23				
Courtelay c. Berne	24	Lullin, en Savoie	30				
Cruseille	9	Les Houches, Savoie	29				
Dagmersellen c. Luc.	13	Malleray c. Berne	13				
Davos c. Grisons	27		28				

J'ai sur ma fenêtre, dit Sainville, une caisse remplie de terre, j'y ai semé des capucines et des cobeas: Sais-tu, Levassor, ce qui est venu? — Parbleu! des cobeas et des capucines. — Point du tout, il est venu un sergent de ville qui m'a fait retirer ma caisse.

X ^{me} Mois	OCTOBRE	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendre	Le s Rosaire	☿ 0	♀ en ☿	♂ ♀
2 Samedi	Anges gardiens	☿ 12	♂ ♃ Quelques beau	Prem. quart., le 7, à 4 h. 33 m. du soir.
41	Lever du soleil 6 h. 4 m.		Coucher du soleil 5 h. 35 m.	Du vent et de la pluie.
3 Diman	C. 19. s Gérard	☿ 24	médecins du soleil	
4 Lundi	s François	♃ 6	brouil- ☾ Apogée	
5 Mardi	s Placide, martyr	♃ 18	Japon, pour se lards	
6 Mercredi	s Bruno, chart.	☾ 0	☾ ♃ ét. d. s. à l. pl. gr. él.	Pleine lune, le 14, à 11 h. 42 min. du soir.
7 Jeudi	s Judith	☾ 11	4 h. 33 m. du soir	Eclaircissant.
8 Vendre	s Brigitte, veuve	♃ 23	donner l'air plu-	
9 Samedi	s Denis	♃ 6	affairé, passent vieux	
42	Lever du soleil 6 h. 12 m.		Coucher du soleil 5 h. 22 m.	Dern. quart., le 21, à 2 h. 41 m. du soir.
10 Diman	C. 20. s Gédéon	♃ 19	♂ ♃ en courant som-	Inconstant et nuageux.
11 Lundi	s Firmin	♃ 2	dans toutes les allées bre	
12 Mardi	s Maximilien	♃ 15	de traverse, et cha- bas	
13 Mercredi	s Edouard	♃ 29	cune d'elles clair	
14 Jeudi	s Calixte, martyr	♃ 14	☾ 11 h. 42 m. du soir	Nouv. lune, le 29, à 5 h. 41 min. du matin.
15 Vendre	s Thérèse, vierge	♃ 28	♂ ♀ leur compte beau	Pluvieux.
16 Samedi	s Gall, abbé	♃ 13	♂ ♀ ♃ ☾ Périogée	
43	Lever du soleil 6 h. 22 m.		Coucher du soleil 5 h. 9 m.	
17 Diman	C. 21. s Hedvige	♃ 28	♀ ☐ ♂ pour deux se-	
18 Lundi	s Luc, évang.	♃ 13	♀ en ☿ visites rein	
19 Mardi	s Pierre d'Alcant.	☾ 28	☾ ♃ rétrograde so-	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le huitième mois de l'année martiale.
20 Mercredi	s Vendelin	☾ 12	☾ ♂ en ♃ leil	
21 Jeudi	s Ursule, vierge	☾ 26	☾ 2 h. 41 m. du soir	
22 Vendre	s Colomb	♃ 10	aux yeux du public, mou	
23 Samedi	s Séverin, évêque	♃ 23	♂ ♃ qui les voit	
44	Lever du soleil 6 h. 32 m.		Coucher du soleil 4 h. 57 m.	
24 Diman	C. 22. s Salomé	♃ 6	♃ direct entrer ven-	
25 Lundi	s Crépin, cord.	♃ 19	d'un côté et sortir teux	
26 Mardi	s Amand, évêque	♃ 1	☉ en ☿, ♀ ♂ ♀	Du 1 ^{er} au 31 de ce mois les jours ont diminué de 106 minutes.
27 Mercredi	s Frumence, évêq.	♃ 14	☾ ☽ de plu-	
28 Jeudi	s Simon et Judas	♃ 26	♂ ☐ ♂ vieux	
29 Vendre	s Narcine	♃ 8	☾ 5 h. 41 m. d. m. ♂ ♀ ♂ ♃	
30 Samedi	s Lucain, martyr	♃ 20	♂ ♂ ☉ dev. ét. d. m. ♂ ♀	
45	Lever du soleil 6 h. 42 m.		Coucher du soleil 4 h. 45 m.	
31 Diman	C. 23. s Quentin	♃ 2	l'autre. froid	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre.

Berne	5	L'Isle e. Vaud	21	Orbe c. Vaud	25	Ste-Croix c. Vaud	25
Chaux-de-fonds	20	Meiringen c. Berne	15	Ormont-dessus	19	Thonon en Savoie	8
Coire c. Grisons	12	Morges c. Vaud	6	Payerne c. Vaud	7	Vevey c. Vaud	26
Fribourg en Suisse	2	Moudon c. Vaud	4	Sallanches (Faucigny)	16		
Genève 4, 11, 18 & 25		Neuchâtel en Suisse	7	Sion en Valais	23		
Landeron c. Neuch.	4	Nyon	7				

Foires du mois d'Octobre 1875.

Aarau	20	Courendlin c. Berne	27	La Joux c. Berne	11	Ramsen c. Schaffhouse	7
Abondance N.D.	4	Cressier c. Neuchâtel	25	La Rixouse (Jura)	25	Rapperswyl c. St-Gall	6
Adelboden c. Berne	5	Cudrefin c. Vaud	25	La Roche c. Fribourg	18	Reichenbach c. Berne	26
Ægeri c. Zug	11	Dannemarie (Ht-Rhin)	19	La Roche en Savoie	14	Reinach c. Argovie	14
Aigle c. Vaud	30	Davos c. Grisons 11 et	19	La Rochette en Savoie	25	Rheinfelden c. Argovie	27
Aïme en Savoie	4	Delémont c. Berne	19	La Sagne c. Neuchâtel	12	Romainmotier c. Vaud	22
Albert-Ville (Sav.) 1 et	18	Delle (Ht-Rhin)	11	La Sarraz c. Vaud	12	Romont c. Fribourg	12
Albeuve c. Fribourg	12	Diesse c. Berne	25	Laufen c. Berne	25	Rue c. Fribourg	28
Allières c. Fribourg	8	Dôle	11	Lauffenbourg c. Argov.	28	Russwyl c. Lucerne	4
Altkirch (h.-Rhin)	21	Dombresson c. Neuch.	18	Lausanne c. Vaud	13	Saillans (Drôme)	13
Altorf c. Uri	14	Donneloye c. Vaud	15	Leipzig (Saxe)	2	Salvan-Ville c. Valais	8
Ambérieux (Ain)	29	Donas (Val-d'Aoste)	18	Lenck c. Berne	7	St-Amarin (Ht-Rhin)	28
Annemace en Savoie	26	Draillant en Savoie	28	Leyzin c. Vaud	14	St-Amour	25
Antey St-André (Aoste)	2	Echallens c. Vaud	21	Lichtensteig c. St-Gall	11	St-Brancher c. Valais	12
Aoste (Italie) 7 et	28	Echandens c. Vaud	12	Liestal c. Bâle-Camp.	20	St-Claude (Jura)	12
Appenzell	20	Einsiedeln c. Schwytz	4	Lieu (le) c. Vaud	5	Ste-Croix c. Vaud	6
Arinthod	28	Ellg c. Zurich	6	L'Isle, c. Vaud	21	St-Croix G. T. (Ht-Rh.)	1
Bagnes c. Valais	25	Emmendingen c. Berne	26	Lindau, lac de Const.	29	St-Gall	20
Bâle	27	Erlenbach c. Berne	12	Locle c. Neuchâtel	19	St-Gervais en Savoie	4
Bard (Aoste)	2	Erschweil c. Soleure	4	Loèche c. Valais 13 et	28	St-Gingolph en Savoie	21
Bauma c. Zurich	1	Escholtzmatt c. Lucerne	11	Lons-le-Saunier	7	St-Jean de Gonv.	11
Beaufort en Savoie	11	Estavayer c. Fribourg	6	Lottstetten, d. B.	18	St-Joire en Savoie	18
Beaulme c. Vaud	28	Evian en Savoie	4	Lucerne	4	St-Laurent	18
Belfort (Ht-Rhin)	4	Evionnaz c. Valais	26	Lugano c. Tessin 16 et	28	St-Lupicin	29
Bellevaux en Savoie	9	Farvagny c. Fribourg	13	Martigny-Bourg c. Valais	18	St-Pierre (Aoste)	6
Berchier c. Vaud	22	Faucogney (Hte-Saône)	7	Massevaux (Ht-Rhin)	4	Sallanches en Savoie	30
Berne	26	Faverges en Savoie 6 &	20	Mayenfeld c. Grisons	29	Samœns en Savoie	21
Bernex c. Genève	28	Ferney-Voltaire	21	Meiringen c. Berne 15 et	27	Sarnen c. Unterwald	18
Berthoud c. Berne	20	Ferrette (Ht-Rhin)	19	Menzingen c. Zug	18	Schwarzenbourg c. B.	28
Bex c. Vaud	15	Feuerthalen c. Zurich	26	Mellingen c. Argovie	11	Schwytz	16
Bière c. Vaud	18	Flawyl c. St-Gall	28	Metmenstetten c. Zur.	28	Schöpfheim c. Lucerne	5
Biot en Savoie	25	Flumet en Savoie	5	Mézières c. Vaud	13	Seewen c. Soleure	13
Blamont (Doubs)	7	Frauenfelden c. Thurg.	18	Montbéliard (Doubs)	25	Seewis c. Grisons	28
Boège en Savoie	29	Fribourg (Suisse)	4	Monthey c. Valais	13	Sempach c. Lucerne	28
Boltigen c. Berne	9	Frutigen c. Berne	19	Montpreveyres c. Vaud	6	Sentier (ie) c. Vaud	1
Bœzingen c. Berne	25	Gais c. Appenzell	4	Montreux c. Vaud	29	Sidwald c. St-Gall	21
Bourg (Ain)	19	Gelterkinden c. Bâle	6	Montricher c. Vaud	15	Sierre c. Valais	25
Brégenz (Voralberg)	18	Genève	4	Montriond (Hte-Savoie)	11	Signau c. Berne	21
Brenets, c. Neuchâtel	11	Gessenay c. Berne	1	Mœrell c. Valais 15 et	30	Sion c. Val. 2, 23 et	30
Brigue c. Valais	16	Gex (Ain)	16	Morat c. Fribourg	20	Soleure	19
Brugg c. Argovie	26	Gignod (Aoste) retour	4	Morgex (Aoste)	1	Stanz c. Unterwald	20
Bulle c. Fribourg	14	Gigny (Jura)	11	Morzine en Savoie	1	Stein am Rhein	27
Buren c. Berne 6 et	27	Gimel c. Vaud	4	Mossnang c. St-Gall	13	Tamins c. Grison	30
Buttes c. Neuchâtel	5	Giromagny (Ht-Rhin)	12	Motiers-Travers c. N.	26	Tavannes c. Berne	27
Cernier Neuchâtel	11	Glaris 11 et	27	Moudon c. Vaud	18	Teuffen c. Appenzell	25
Chables s. Salève	2	Gossau c. St-Gall	4	Moutiers en Tarent.	18	Thorens en Savoie	11
Challand S. V. (Aoste)	11	Gross Hochstetten c. B.	27	Moutier-Grandval	18	Thorens en Savoie	11
Challex (Ain)	20	Gruningen c. Zurich	26	Mümliswyl c. Soleure	20	Tour-Ronde en Savoie	20
Châlons-sur-Saône	28	Gryon c. Vaud	8	Munster c. Lucerne	21	Tramelan c. Berne	13
Chambave (Aoste)	15	Habsheim, Ht-Rhin	28	Neustadt (Forêt-Noire)	28	Travers c. Neuchâtel	9
Chamounix en Sav.	25	Heiden c. Appenzell	8	Nidau c. Berne	28	Troque c. Appenzell	4
Champéry c. Valais	7	Héricourt (Doubs)	28	Noirmont c. Berne	19	Ueberlingen, lac de G.	27
Chancy c. Genève	25	Hérisau c. Appenzell	4	Nidau c. Berne	28	Unter-Hallau c. Schaffh.	18
Chapelle d'Abondance	29	Hermance c. Genève	25	Orbe c. Soleure	18	Untersee c. Berne	13
Chatelet près Gessenay	11	Hitzkirch c. Lucerne	11	Orbe c. Vaud	11	Urnäschen c. Appenzell	26
Châtel-St-Denis	25	Huémoy c. Vaud	5	Orgelet (Jura)	25	Uznach c. St-Gall	23
Châtillon (Aoste)	4	Hundwyl c. Appenzell	18	Ormont-dessous	20	Vacheresse en Savoie	12
Chavornay c. Vaud	27	Huthwyl c. Berne	20	— dessus	7	Val-d'Illiez c. Valais	21
Cheseaux près Lausanne	26	Kaisersberg (Ht-Rhin)	4	Orsières c. Valais 4 &	30	Vallorbes c. Vaud	19
Clairvaux (Jura)	20	Knoblauch c. Zurich	4	Palézieux c. Vaud	16	Valpeline	5
Clerval (Doubs)	12	Kublis c. Grisons	15	Planfayon c. Fribourg	20	Vaulion c. Vaud	13
Colligny (Ain)	18	Kulm c. Argovie	29	Pontarlier (Doubs)	21	Verrières c. Neuchâtel	14
Cluses en Savoie	25	Kybourg c. Zurich	27	Ponte-Compovasto	12	Villeneuve (Aoste)	13
Collombey c. Valais	23	La Chapelle	20	c. Grisons	12		
Combremont-le-Grand	27	Lachen c. Schwytz	5	Porrentruy c. Berne	18		
Cossonay c. Vaud	14			Port-sur-Saône (D.)	1		
				Pougny (Ain)	8		
				Ragatz c. St-Gall	18		

Voyez la suite à la page
des Foires du mois de
Novembre.

XI ^m MOIS	NOVEMBRE	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	s Toussaints		14 ven- ☾ Apogée	Prem. quart.,
2 Mardi	Les Trépassés.		26 ☾ ♂ □ ♃	le 6, à 10 heure
3 Mercredi	s Hubert, évêque		8 ♂ de retour en ☾	20 m. du mat.
4 Jeudi	s Charles, Bor.		20 Il y a plus de gens bas	Soleil.
5 Vendre	s Zacharie, prêtre		2 ☾ ♃ ☉ ♂ ♂	
6 Samedi	s Léonard, solit.		15 ☾ 10 h. 20 m. d. m. ♂ ♃	Pleine lune le
46	Lever du soleil 6 h. 53 m.		Coucher du soleil 4 h. 35 m.	13, à 9 h. 58
7 Diman	C. 24. s Florentin		27 ♀ □ ♃ va-	min. du matin.
8 Lundi	Vénération du S.		10 ♂ direct ri-	Venteux.
9 Mardi	s Théodore, mart.		24 ♂ □ ☉ able	
10 Mercredi	s Triphon, martyr		8 ☾ ☉ étoiles beau	Dern. quartier
11 Jeudi	s Martin, évêque		22 filantes nombreuses	le 20, à 1 heure.
12 Vendre	s Imier, évêque		6 ♀ en ☾, ♂ en ☾	5 m. du matin.
13 Samedi	s Stanislas, Kose.		21 ☾ 9 h. 58 m. d. m. ♂ ♃	Tempêteux.
47	Lever du soleil 7 h. 3 m.		Coucher du soleil 4 h. 26 m.	
14 Diman	C. 25. s Frédéric		7 ♂ ♀ ☾ Périgée	Nouv. lune, le
15 Lundi	s Léopold		22 ☾ ét. d. mat. à la pl. gr. élong.	28, à 0 h. 12
16 Mardi	s Othmar, abbé		7 ☾ ennuyeux parmi frais	min. du matin.
17 Mercredi	s Grégoire		22 ♃ □ ☉ ceux ven-	Froid.
18 Jeudi	s Odon, abbé		6 qui ont du temps eux	
19 Vendre	s Elisabeth		20 ☾ ♂ ♂, ♂ ♃ bas	NOVEMBRE
20 Samedi	s Félix de Valois		3 ☾ 1 h. 5 m. du matin	tire son nom
48	Lever du soleil 7 h. 13 m.		Coucher du soleil 4 h. 20 m.	de ce qu'en
21 Diman	C. 26. Prés. N.D.		16 à perdre, que ora-	comptant du
22 Lundi	s Cécile, vierge		29 ♂ ♂ ♃ parmi eux	mois de Mars
23 Mardi	s Clément, pape		11 ☾ ☉ ceux qui va-	il était le neu-
24 Mercredi	s Chrysogone		23 ☉ en ☾ ri-	vième mois de
25 Jeudi	s Catherine		5 ♂ ♂ ♃ able	l'année mar-
26 Vendre	s Conrad, évêque		17 ♂ ♀, ♂ ♃ ont de	tiale.
27 Samedi	s Jérémie		29 l'argent à frais	Du 1 ^{er} au 31
49	Lever du soleil 7 h. 22 m.		Coucher du soleil 4 h. 15 m.	de ce mois les
28 Diman	C. Avent. s Sostène		11 ☾ 0 h. 12 m. d. m. ☾ Ap.	jours ont dimi-
29 Lundi	s Suturen		23 ☾ ♂ ♀	nué de 106 mi-
30 Mardi	s André, apôtre		5 ☾ gagner. froid	nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aubonne, c. Vaud	2	Morges c. Vaud	3	Orbe c. Vaud	29	Thonon en Savoie	4
Berne	2	Moudon c. Vaud	1	Payerne c. Vaud	4	Vevey c. Vaud	30
Fribourg en Suisse	6	Neuchâtel en Suisse	3	Sallanches en Savoie	20		
Genève 1, 8, 15, 22 & 29		Nyon c. Vaud	4	Sion c. Valais	27		

Suite des Foires du mois d'Octobre 1875.

Vionnaz c. Valais	25
Vollège c. Valais	9
Vuippens c. Fribourg	28
Vullierens c. Vaud	30
Waldenbourg c. Bâle-C.	11
Waldshut (Forêt-Noire)	16
Wangen c. Berne	21
Wattenwyl c. Berne	13
Wiedlisbach c. Berne	28
Willisau c. Lucerne	18
Wimmis c. Berne	8 et 22
Winterthour, Zurich	14
Wyl c. St-Gall	5
Yverdon c. Vaud	26
Yvonand c. Vaud	18
Yvorne c. Vaud	27
Zizers c. Grisons	9
Zoffingue, c. Argovie	6
Zug	19
Zweisimmen c. Berne	21

La Salle (Aoste)	11
Laupen c. Berne	4
Lausanne	10
Le Mont sur Lausanne	9
Loèche c. Valais	10
Lons-le-Saunier	4
Lucens c. Vaud	10
Lullin en Savoie	8
Lutry c. Vaud	25
Martigny-Ville c. Valais	8
Massevaux (Ht-Rhin)	15
Massonger c. Valais	25
Mellingen c. Argovie	29
Meyenberg c. Argovie	16
Meyrin c. Genève	29
Moirans (Isère)	2
Montbéliard (Doubs)	29
Monthey c. Valais	17
Montmélian en Savoie	25
Morat c. Fribourg	17
Morez (Jura)	1
Morges c. Vaud	17
Morteau (Doubs)	9
Morzine en Savoie	8
Moudon c. Vaud	15
Moûtier en Tarentèse 1 & 22	10
Moutherot (Doubs)	10
Mulhouse (Ht-Rhin)	2
Munster c. Lucerne	25
Mury c. Argovie	11
Naters c. Valais	9
Neu-Brisach (Ht-Rhin)	22
Neuveville c. Berne	24
Nyon c. Vaud	25
Oensingen c. Soleure	29
Ollon c. Vaud	19
Olten c. Soleure	15
Orgelet (Jura)	24
Ormont-dessous	26
Ormont-dessus	2
Ornaus (Doubs)	16
Oron-la-ville	3
Passavant	3
Payerne c. Vaud	2
Peney c. Genève	4
Pfäffikon c. Zurich	15
Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	18
Pont St-Martin d'Aoste	2
Porrentruy c. Berne	12
Pully c. Vaud	15
Rances c. Vaud	4
Renan c. Berne	5
Rheinau c. Zurich	9
Rheineck c. St-Gall	3
Ribeauvillers [Ht Rhin]	8
Richterswyl c. Zurich	27
Rolle c. Vaud	6
Romont c. Fribourg	9
Rorschach c. St-Gall	9
Rue c. Fribourg	19
Ruffach (Ht-Rhin)	9
Rumilly en Savoie	4
Saillans (Drôme)	18
Saekingen c. Argovie	29
Salins (Jura)	23

11 Sallanches (Hte-Savoie)	20
4 retour	20
10 Sarnen c. Unterwald	17
9 Saverne (Bas-Rhin)	24
10 Savigny c. Vaud	5
4 Schaffhouse	16
10 Schiers c. Grisons	23
8 Schleithem c. Schaffh.	29
25 Schlettstadt (Bas-Rhin)	23
8 Schupfheim c. Luc. 1 & 9	2
15 Schwellbrun c. App.	2
25 Schwytz	12
29 Seegen c. Argovie	16
16 Selongey (Côte d'or)	12
29 Semsales c. Fribourg	1
2 Sierre c. Valais	26
Sion	6, 13 et 20
29 Sissach c. Bâle	17
17 Sombacourt c. Berne	30
25 Stæfa c. Zurich	18
17 St-Amour	16
1 St-Claude (Jura)	12
17 St-Genis	22
9 Ste-Hélène en Savoie	2
8 St-Imier c. Berne	16
15 St-Jean de Gonv.	11
10 St-Julien en Savoie	1
2 Ste-Marie aux Mines	3
2 St-Maurice c. Valais	8
25 St-Triviers de Courte	2
11 St-Ursanne c. Berne	1
9 St-Vit	25
22 Stammheim c. Zurich	4
24 Stanz c. Unterwald	17
25 Steckborn au lac de C.	18
29 Stein am Rhein	24
19 Sursée c. Lucerne	8
15 Tamins c. Grison	1
24 Talinge en Savoie	3
26 et son retour le	11
2 Teuffen c. Appenzell	29
16 Thaingen c. Schaffh.	1
3 Thône en Savoie	15
2 Untersee c. Berne	17
4 Uster c. Zurich	25
15 Uznach c. St-Gall	6 et 20
18 Vercel, Doubs	8
2 Vesoul	25
2 Vevey c. Vaud	30
12 Vinzier en Savoie	9
15 Vouvry c. Valais	11
4 Vulbens-au-Vuache, S.	27
5 Waldshut Forêt-noire	6
9 Weggis c. Lucerne	11
3 Weinfeldten c. Thurg.	10
8 Westhofen, Bas-Rhin	2
30 Wilchingen c. Schwytz	22
16 Wildhaus c. St-Gall	9
19 Winterthour c. Zurich	4
9 Wyl c. St-Gall	16
4 Zoffingue c. Argovie	16
18 Zurich	11
29 Zug c. Zug	30

Foires du mois de Novembre 1875.

Aarau	17
Aarberg c. Berne	10
Aarbourg c. Argovie	25
Abondance N. D.	4
Aeschi c. Berne	2
Aiguebelle en Savoie	11
Altkirch (Ht-Rhin)	25
Altorf c. Uri	4
Andelfingen c. Zurich	8
Appenzell	17
Arbon c. Thurgovie	15
Arwangen c. Berne	4
Attalens c. Fribourg	8
Avenches c. Vaud	19
Baar c. Zoug	15
Baden c. Argovie	16
Balstall c. Soleure	4
Beaufort en Savoie	2
Belfort (Ht-Rhin)	1
Berne	23
Berneck c. St-Gall	16
Berthoud c. Berne	4
Besançon (Doubs)	15
Bex c. Vaud	6
Bienne c. Berne	11
Biot en Savoie	22
Bischofzell c. Thurgov.	18
Blamont (Doubs)	6
Blankenbourg c. Berne	16
Bonneville en Savoie	11
Bons en Savoie	15 & 29
Bornand (gr.) Savoie	8
Boudry c. Neuchâtel	9
Bourg (Ain)	12
Breitenbach c. Soleure	16
Bremgarten c. Argovie	8
Brent c. Vaud	10
Briançon	16
Brientz c. Berne	10
Bulach c. Zurich	2
Bulle	4
Carouge c. Genève	2
Chaindon c. Berne	8
Chambéry en Savoie	16
Champagnole (Jura)	26
Château-d'Œx c. Vaud	11
Chatillon (Aoste)	15
Chesne Thonex (Sav.)	16
Clerval (Doubs)	9
Coire c. Grisons	12
Collonges, fort l'Ecluse	2
Colmar (Ht-Rhin)	18
Coppet c. Vaud	11
Cossonay c. Vaud	11
Constance d. de Bade	29
Couvet c. Neuchâtel	10
Cruseille en Savoie	3
Delémont c. Berne	16
Delle (Ht-Rhin)	8
Diessenhofen c. Thurg.	22
Divonne (Jura)	16
Echallens c. Vaud	18
Eglisau c. Zurich	30
Einsiedeln c. Schwytz	8
Ellg c. Zurich	17
Ensisheim (Ht-Rhin)	25
Erlenbach c. Berne	9
Erlinsbach c. Soleure	30
Erstein (Bas-Rhin)	29
Erschweil c. Soleure	29
Evian en Savoie	1 et 15
Faucogney (Hte-Saône)	4
Flumet en Savoie	4
Flums c. St-Gall	2
Fontainemore (Aoste)	4
Frick c. Argovie	30
Fribourg en Suisse	8
Frutigen c. Berne	19
Gaillard en Savoie	8
Gebweiler [Haut-Rhin]	30
Genève	1
Gersau c. Schwytz	11
Gessenay c. Berne	15
Gignod (Aoste)	8
Gimel c. Vaud	1
Giromagny (Ht-Rhin)	9
Glaris	12 et 22
Grandson c. Vaud	17
Grandvillard (Ht-Rhin)	9
Grindelwald c. Berne	6
Gruyères c. Fribourg	24
Haguenau (Bas-Rhin)	16
Hérisau c. Appenzell	19
Herzogenbuchsée c. Bas	11
Horgen c. Zurich	18
Ilanz c. Grisons	15
Ingweiler (Bas-Rhin)	23
Kaiserstuhl c. Argovie	11
Kaiserberg (Ht-Rhin)	29
Klingnau c. Argovie	26
Küblis c. Grisons	19
Lachen c. Schwytz	9 & 30
Lagnieu (Ain)	12
Landeron c. Neuchâtel	8
Langenthal c. Berne	2
Langwies c. Grisons	16
La Roche c. Fribourg	26

XII ^{me} MOIS	DECEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Mercre s Eloi, évêque	17 ♀ ☐ h	se-
2	Jeudi s Bibiane	29 ♂ en ☐	rein
3	Vendre s Lucius, s Xavier	11 Jadis le criminel froid	le 6, à 2 h.
4	Samedi s Barbe, martyr	23 ♂ ♂, ☐ h réfugié	24 m. du mat.
50	Lever du soleil 7 h. 30 m.	Coucher du soleil 4 h. 12 m.	Serein et frais.
5	Diman C. Avent. II s Sab.	6 ☾ ☐ en ☐ dans	Pleine lune, le
6	Lundi s Nicolas	19 ☾ 2 h. 24 m. du matin	12, à 8 h. 13
7	Mardi s Ambroise, doct.	2 ☾ ☐ un temple ven-	min. du soir.
8	Mercre Conception N. D.	16 ♀ ☐ ♂ y teux	De la tempête
9	Jeudi s Joachim	0 bravait la justice se-	et de la neige.
10	Vendre s Valérie, martyr	14 ♂ ♀ des hommes leil	
11	Samedi s Damare, pape	0 mais l'innocent clair	Dern. quart.,
51	Lever du soleil 7 h. 37 m.	Coucher du soleil 4 h. 11 m.	le 19, à 3 h.
12	Diman C. Avent. III s Syn.	15 ☾ 8 h. 13 m. d. s. ☾ Pér.	24 m. du soir.
13	Lundi s Lucien	0 ☾ ☐ ♂ ♂ nei-	teux.
14	Mardi s Nicaire	15 ♂ ♀ brava geux	
15	Mercre s Abraham 4 Temps	0 toujours leur in- vent	
16	Jeudi s Adèle	15 ♂ h justice dans som-	Nouv. lune, le
17	Vendre s Lazare	29 l'asile inviolable bre	27, à 7 h. 32
18	Samedi s Unibald	12 ♂ ♂ d'une conscience	minut. du soir.
52	Lever du soleil 7 h. 42 m.	Coucher du soleil 4 h. 13 m.	Serein et tem- péré.
19	Diman C. Avent. IV. s N.	25 ☾ 3 h. 24 m. du soir	
20	Lundi s Théophile, mart.	8 ☾ ☐ pure. ob-	
21	Mardi s Thomas, apôtre	20 Il est des êtres si scur	DÉCEMBRE
22	Mercre s Flavien	2 ☾ en ☐, le jour le pl. court	tire son nom de
23	Jeudi s Dagobert	14 nuls qu'ils se neige	ce qu'il était le
24	Vendre s Adam et Eve	26 ♂ ♀ montrent pluie	10 ^{me} mois de
25	Samedi NOEL	8 partout ☾ Apogée	l'ann. martiale.
53	Lever du soleil 7 h. 45 m.	Coucher du soleil 4 h. 17 m.	
26	Diman C. s Etienne, m.	20 ♀ ♂ ☐ dev. ét. d. s. ♀ en	Du 1 ^{er} au 21
27	Lundi s Jean, évang.	2 ☾ 7 h. 32 m. d. s. ☾	de ce mois les
28	Mardi Les Innocents	14 ☾ ☐ éclair-	jours ont dimi-
29	Mercre s Thomas, évêque	26 ♂ ♀ sans qu'on cis-	nué de 22 mi-
30	Jeudi s David	8 les voie nulle sant	nutes, et du 21
31	Vendre s Sylvestre	20 ♂ h part. clair	au 31 ils ont crû de 4 min.

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Berne	7	Genève	6, 13, 20 & 27	Neuchâtel en Suisse	2	Sallanches en Savoie	18
Cruseilles	1	Mellingen c. Argovie	29	Nyon	2	Schmitten c. Fribourg	6
Fahrwangen c. Argov.	27	Morges c. Vaud	1	Orbe c. Vaud	27	Sion c. Valais	24
Fribourg en Suisse	4	Moudon c. Vaud	6	Payerne c. Vaud	2	Vevey c. Vaud	28

Foires du mois de Décembre 1875.

Aarau	15	Faucogney (H. S.)	2		
Aigle c. Vaud.	18	Feldkirch (Voralb.)	20		
Altorf c. Uri	2 & 23	Ferney-Voltaire	3		
Altstædten c. St-Gall	9	Ferrette (H.-Rh.)	7		
Altkirch (H. Rhin)	23	Flums c. St-Gall	14		
Ambérieux (Ain)	6	Fraisans	7		
Annecy en Savoie	1	Frauenfeld c. Thurgovie	13		
Appenzell	8	Fribourg en Brisgau	21		
Arbois (Jura)	3	Fribourg en Suisse	6		
Arcey	21	Gais c. Appenzell	21		
Aromas (Jura)	3 et 22	Gendrey (Jura)	18		
Aubonne c. Vaud	7	Genève	6		
Belfort (H.-Rh.)	6	Gex (Ain)	1		
Belvoje (Doubs)	6	Gigny (Jura)	10		
Berthoud c. Berne	30	Giromagny (H.-Rh.)	14		
Bex c. Vaud	30	Glaris	11		
Bienne c. Berne	30	Gossau c. St-Gall	6	Neuveville c. Berne	29
Blamont (Doubs)	6	Grenoble (Isère)	4	Nidau c. Berne	14
Bolzano (Tyrol)	1	Hitzkirch c. Lucerne	13	Olten c. Soleure	13
Bonne, Haute-Savoie	7	Hutwyl c. Berne	1	Orbe c. Vaud	13
Bourg (Ain)	6	Ignny (Marne)	22	Orgelet (Jura)	24
Bregentz (Voralberg)	6	Ilanz c. Grisons	14	Ornans (Doubs)	21
Bremgarten c. Argovie	13	Kaiserstuhl c. Arg. 6 et 29	29	Oron-la-Ville c. Vaud	1
Brugg c. Argovie	7	Klingnau c. Argovie	28	Payerne c. Vaud	23
Bulle c. Fribourg	9	Küblis c. Grisons	17	Poligny (Jura)	8
Buren c. Berne	8	Lagnieu (Ain)	13	Pontarlier (Doubs)	9
Cerlier c. Berne	1	Langnau c. Berne	8	Pont du Bourg	2
Chables sur Salève	18	La Roche en Savoie	9	Porentruai c. Berne	20
Chaumergi	18	Laufen c. Berne	13	Port sur Saône	15
Chaumont sur Frangy en Savoie	13	Lenzburg c. Argovie	9	Ragatz c. St-Gall	6
Clairvaux (Jura)	20	Lisle sur le Doubs	22	Rapperschwyl c. St-Gall	15
Clerval (Doubs)	14	Lons le Saunier	2	Recologne (Doubs)	15
Cluses en Savoie	6	Lucerne	21	Reichenbach c. Berne	14
Coligny (Ain)	18	Martigny-Bourg c. Valais	6	Romont c. Fribourg	7
Colmar (H.-Rh.)	15	Meilen c. Zurich	6	Roulous (Doubs)	27
Cully c. Vaud	10	Mellinge c. Argovie	29	Rue c. Fribourg	16
Délémont c. Berne	21	Mirecourt (Vosges)	13	Saignelegier c. Berne	6
Delle (H.-Rh.)	20	Montbéliard	27	St-Amour (Jura)	2
Dôle (Jura)	4	Monthey c. Valais	31	St-Claude (Jura)	13
Echallens c. Vaud	23	Montmélian (Savoie)	27	St-Hilaire	4
Einsiedeln c. Schwytz	4	Morez (Jura)	20	St-Lupicin (Jura)	4
Ermatingen c. Thurgov.	1	Morzine (Hte. Savoie)	28	St-Maurice c. Valais	21
Estavayer c. Fribourg	1	Moudon c. Vaud	27	St-Trivier de G. (Ain) 24 et 28	28
Eschenz c. Thurgovie	2	Moutiers en Tar.	6	Salins (Jura)	23
Farvagny c. Fribourg	8	Mulhouse	6	Sallanches (Ht.-Rh.)	18
		Neuenkirch c. Schaffh.	13	Samœns en Savoie	15
				Sancey le G. (Doubs)	27
				Sarnen c. Unterw.	1
				Schwytz	4
				Seevis c. Grisons	13
				Seillières	18
				Selongey (Côte d'or)	22
				Sidwald c. St-Gall	9
				Soleure	14
				Strasbourg	18 et 27
				Sulz (H.-Rh.)	22
				Sursée c. Lucerne	6
				Tassenières	22
				Teuffen c. Appenzell	20
				Thonon en Savoie	6 et 16
				Thoune c. Berne	15
				Troistorrens	2 et 16
				Ueberlingen	15
				Uznach (c. St-Gall)	4
				Vercel (Doubs)	24
				Vezelley	9
				Vielmergen c. Argovie	2
				Villeneuve c. Vaud	2
				Villisau c. Lucerne	20
				Vius en Sallaz	6
				Waldshut (For. Noire)	27
				Winterthur c. Zurich	16
				Yverdon c. Vaud	27
				Zweisimmen c. Berne	9



Une dépêche consignée à San-Francisco (Amérique du Nord), à 2 h. 3 m. du matin, est parvenue à 8 h. 15 m. à Fribourg (Suisse), soit 6 heures 12 minutes après la consignation. Or, Fribourg se trouvant sous le 25^e méridien vers l'Est, et San-Francisco sous le 105^e degré vers l'Ouest, ces deux lieux sont à une distance de 130 degrés l'un de l'autre, ce qui fait, 130 multiplié par 4, 520 minutes pour la rotation de la terre, soit 8 heures et 4 minutes, de sorte que le télégraphe San-Francisco-Fribourg avançait, en 6 heures et 12 minutes, de 1 heure et 52 minutes sur la rotation de la terre.

Le docteur Deeswax, dans une étude humoristique, remarque que les grandes beautés meurent d'habitude vieilles filles.

« Elles se regardent, dit-il, comme perles tellement précieuses et attachent à leur propre personne une telle valeur de diamant, qu'elles ne consentent à recevoir un acheteur que quand il ne s'en présente plus.

» Sur douze beautés vraiment resplendissantes qui ont illuminé notre siècle depuis dix-huit ans, dix sont encore non mariées; solitaires, elles passent leur vie à tricoter des chiens verts sur de la laine jaune, pendant que leurs soirées sont vouées aux tristesses, aux papillons noirs et aux romans français. »

Souverains originaires d'Europe.

Nés.		Elus.	Nés.		Elus.
S. S. le Pape.					
1792	Pie IX (Mastai-Ferretti)	1846	1806	<i>Hesse Grand-Ducale</i> , Louis III	1848
Empereurs.					
1797	<i>Allemagne</i> , Guillaume I ^{er}	1871	1823	<i>Mecklenbourg-Schwerin</i> , Frédéric-François II	1842
1830	<i>Autriche</i> , François-Joseph I ^{er} , roi de Bohême et de Hongrie	1848	1819	<i>Mecklenbourg-Strélitz</i> , Frédéric-Guillaume-Charles	1860
1825	<i>Brésil</i> , Pedro II	1831	1827	<i>Oldenbourg</i> , Nicolas-Frédéric-Pierre	1853
1818	<i>Russie</i> , Alexandre II	1855	Princes.		
1830	<i>Turquie</i> , Abdul-Aziz-Khan	1861	1831	<i>Waldeck</i> , George-Victor	1845
Rois.					
1819	<i>Grande-Bretagne</i> , Alexandrine Victoire I ^{re}	1837	1840	<i>Lichtenstein</i> , Jean II	1858
1797	<i>Prusse</i> , Guillaume I ^{er} Louis	1861	1821	<i>Lippe</i> , Paul-Frédéric-Emile-Léopold	1851
1817	<i>Pays-Bas</i> , Guillaume III	1849	1846	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XXII	1859
1835	<i>Belgique</i> , Léopold II	1865	1832	<i>Reuss-Schleiz</i> , Henri XIV	1867
1820	<i>Italie</i> , Victor-Emmanuel II	1861	1792	<i>Reuss-Kœstritz</i> , Henri LXIX	1856
1838	<i>Portugal</i> , Louis I ^{er}	1861	1817	<i>Schaumbourg-Lippe</i> , Adolphe-George	1860
1818	<i>Danemark</i> , Chrétien IX	1863	1838	<i>Schwarzbourg</i> , George	1870
1845	<i>Bavière</i> , Louis II	1864	1818	<i>Monaco</i> , Charles III Honoré	1856
1828	<i>Saxe</i> , Albert-Fréd.-Auguste	1873	République Française.		
1829	<i>Suède et Norvège</i> , Oscar II	1872	(Proclamée le 4 septembre 1870).		
1823	<i>Wurtemberg</i> , Charles I Frédéric-Alexandre	1864	<i>Mac-Mahon</i> , président, élu en 1873.		
1845	<i>Grèce</i> , George I ^{er}	1863	République espagnole 1872		
Grand-Ducs et Ducs.					
1826	<i>Bade</i> , Frédéric-Guillaume-Louis	1852	Confédération suisse.		
1806	<i>Brunswick</i> , Auguste-Louis-Guillaume	1831	Divisée en 22 cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil national et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure; il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale : Berne. — Siège du Tribunal fédéral : Lausanne.		
1831	<i>Anhalt</i> , Léopold-Frédéric	1871	Villes libres Anséatiques.		
1826	<i>Saxe-Meiningen</i> , George II	1866	<i>Hambourg, Lübeck et Brême.</i> Un Bourgmestre et un Sénat.		
1818	<i>Saxe-Cobourg-Gotha</i> , Ernest II	1844			
1826	<i>Saxe-Altenbourg</i> , Ernest-Fréd ^c	1853			
1818	<i>Saxe-Weimar-Eisenach</i> , Charles VI	1853			



EPHEMERIDES

Description des Quatre Saisons de l'Année 1875.

DE L'HIVER.

Le quartier de l'hiver a commencé le 21 décembre de l'année précédente à 11 heures 49 minutes du soir, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. Dans ce moment la *Lune* s'était trouvée au 11^e degré des *Gémeaux*, *Mercur*e au 15^e du *Sagittaire*, *Vénus* rétrograde au 10^e du *Sagittaire*, *Mars* au 28^e de la *Balance*, *Jupiter* au 6^e de la *Balance*, *Saturne* au 14^e du *Verseau*, la tête du *Dragon* au 22^e du *Bélier*, la queue du *Dragon* au 22^e de la *Balance*.

DU PRINTEMPS.

Le printemps commencera le 21 mars de cette année à 0 heure 49 minutes du matin, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. Alors la *Lune* se trouvera au 2^e degré de la *Balance*, *Mercur*e au 6^e des *Poissons*, *Vénus* au 19^e du *Verseau*, *Mars* au 18^e du *Sagittaire*, *Jupiter* rétrograde au 28^e de la *Balance*, *Saturne* au 24^e du *Verseau*, la tête du *Dragon* au 17^e du *Bélier*, et la queue du *Dragon* au 17^e de la *Balance*.

DE L'ÉTÉ.

La saison d'été aura son commencement le 21 juin à 9 heures 14 minutes du soir, quand le *Soleil* entrera au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouvera alors au 6^e degré du *Verseau*, *Mercur*e au 21^e de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 3^e des *Gémeaux*, *Mars* rétrograde au 28^e du *Sagittaire*, *Jupiter* au 21^e de la *Balance*, *Saturne* rétrograde au 29^e du *Verseau*, la tête du *Dragon* au 12^e du *Bélier* et la queue du *Dragon* au 12^e de la *Balance*.

Le *Régent* de cette année est *Jupiter*.

DE L'AUTOMNE.

Cette saison prendra son commencement le 23 septembre à 5 heures 42 minutes du matin, lorsque le *Soleil* entrera au signe de la *Balance*. Dans cet instant la *Lune* sera au 29^e degré de l'*Ecrevisse*, *Mercur*e au 21^e de la *Balance*, *Vénus* au 1^{er} de la *Balance*, *Mars* au 13^e du *Capricorne*, *Jupiter* au 1^{er} du *Scorpion*, *Saturne* rétrograde au 23^e du *Verseau*, la tête du *Dragon* au 7^e du *Bélier*, et la queue du *Dragon* au 7^e de la *Balance*.

LES ÉCLIPSES DE L'AN 1875.

Dans cette année il n'y aura que 2 éclipses de soleil, dont aucune ne sera visible dans nos contrées.

La première sera totale et aura lieu le 6 avril. Elle commencera à 4 heures 23 minutes du matin et finira à 9 heures 43 minutes. Elle sera visible dans les parties australes de l'A-

frique, dans les parties du sud-est de l'Asie et dans la Mer des Indes.

La seconde sera une éclipse annulaire de soleil, qui commencera le 29 septembre à 10 heures 38 minutes du matin et finira à 4 heures 31 minutes du soir. On l'observera dans l'Europe septentrionale, la Mer Atlantique, l'Amérique orientale et en Afrique; chez nous elle est insensible et à peine visible.

Rectifications de Foires pour 1875.

Beaufort, en Savoie. Le 14 au lieu du 11 juin. — Le 25 au lieu du 26 septembre, et son retour le 11 octobre. Celles de mai et novembre telles qu'elles sont indiquées.

Bonne, Haute-Savoie. Le 4 au lieu du 8 septembre.

Cluses, Haute-Savoie. Le 15 février au lieu du 29 mars.

Le Biot, Haute-Savoie, au lieu de Haute-Loire porté par erreur en mars.

Lucens, canton de Vaud. — Les foires d'avril et de septembre sont supprimées.

Montpreveyres, canton de Vaud. — Le 27 au lieu du 6 octobre.

Oron-la-ville, canton de Vaud. — Nouvelles foires. — Le 3 février. — Le 6 octobre.

Pully, canton de Vaud. — Le 9 décembre au lieu du 4 novembre.

Vailly, Haute-Savoie. Marché aux Bestiaux, le 20 septembre.

Vullierens, canton de Vaud. — Le 17 au lieu du 15 mai. — Le 25 au lieu du 30 octobre.



CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

du 1^{er} août 1873 au 31 juillet 1874.

1873.

Comme notre chronique de l'an dernier le faisait prévoir, cette année-ci était destinée à acheminer activement la destruction graduelle et systématique de la commune de Neuchâtel, suivant les plans du radicalisme, pour arriver plus facilement ensuite à annuler toutes les autres. A cette ruine devait venir s'en ajouter une bien plus considérable, celle de notre Eglise nationale.

Le **15 Août**, le Conseil fédéral a écarté un nouveau recours de cette commune contre l'interprétation donnée par le Conseil d'état au décret du 11 septembre 1872, dépouillant la Commune de son collège et de ses richesses littéraires, scientifiques et artistiques. La Commune en a appelé aux Chambres fédérales.

Les **12, 13 et 14 Septembre**, le peuple Neuchâtelois a été appelé à voter sur diverses questions qui tenaient de près à ses destinées les plus sérieuses. Par 11,803 voix contre 1368, il a voté la révision de l'art. 30 de la Constitution, dans le sens de

l'extension des droits des Suisses dans notre canton. La grande majorité du parti libéral a ainsi contribué à forger l'arme que ses adversaires avaient imaginée pour le terrasser. — Par 11,190 voix contre 1938, il a voté la révision de l'art. 33, dans le sens de rendre le droit électoral à des contribuables retardataires d'impôt. — Par 7029 voix contre 6,204, il a refusé le referendum facultatif, c'est-à-dire de pouvoir être appelé à se prononcer sur des lois ou décrets du Grand-Conseil qui lui paraîtraient mauvais ou injustes. — Par 6,883 voix contre 6,867, il a refusé la révision de l'art. 71, qui était demandée pour assurer d'une manière constitutionnelle et fonder paisiblement, sans déchirements et sans luttes, la liberté et l'indépendance des cultes. Aussi le Conseil d'Etat s'empressa-t-il tôt après de prononcer la mise en vigueur de la fatale loi du 21 mai, qui avait été déclarée par le Synode et par l'immense majorité des pasteurs *ruineuse pour l'Eglise*. — La révision des art. 30 et 33 fut renvoyée à une Constituante. Trente-trois députés au Grand-Conseil recoururent au Conseil fédéral contre le refus de soumettre la loi

ecclésiastique elle-même à la votation populaire.

Le **23 Septembre**, dans une réunion générale des délégués de l'Union évangélique, à Neuchâtel, où assistaient environ 400 personnes de toutes les parties du pays, il a été décidé à l'unanimité moins deux voix, 1^o que la loi ecclésiastique du 21 mai 1873, en dissolvant l'Eglise nationale réformée, a rendu nécessaire la Constitution d'une Eglise évangélique reposant sur les bases de la précédente et indépendante de l'Etat;

2^o que cette Eglise peut embrasser à la fois les ecclésiastiques et les laïques qui ne prendront aucune part à l'établissement officiel, et ceux qui y prendront part.

Aussitôt et simultanément, dans diverses parties du pays, les amis de l'Évangile et de l'indépendance de l'Eglise se constituaient en paroisses auxquelles il ne manquait plus qu'un lien pour reconstituer l'ancienne Eglise neuchâteloise en dehors de l'Eglise officielle fondée par la loi du 21 mai.

Le **25 Septembre**, dix-huit membres de l'ancien Synode prirent l'initiative des mesures à prendre, et se constituèrent en Comité provisoire pour offrir à toutes les nouvelles paroisses un centre de ralliement, dans le but de les réunir en un seul corps, et de former une Eglise nationale évangélique indépendante, destinée à continuer la tradition de l'ancienne Eglise nationale neuchâteloise, reposant sur les mêmes bases, et ayant sa faculté de théologie.

Le **28 Septembre**, des citoyens des divers districts du pays, réunis à Neuchâtel, ont fondé une *association démocratique libérale*, et désigné la Chaux-de-Fonds comme siège du Comité central pour la première année.

Les **3, 4 et 5 Octobre** ont eu lieu les élections à la Constituante.

Le **7 Octobre**, le Conseil fédéral, comme on pouvait s'y attendre, écarta le recours

des trente-trois députés contre le refus de soumettre au peuple la loi ecclésiastique.

Le **3 Novembre** s'est réuni le Synode constituant de l'Eglise évangélique indépendante, composé de 24 pasteurs et 76 laïques, représentant 21 paroisses, des trois professeurs de théologie, et de quatre diacres et subsides. Il a élu M. J. Cuche pour son président. Un ancien doyen de la Compagnie des pasteurs et treize anciens pasteurs et ministres ont en outre adhéré à l'Eglise.

Le **12 Novembre** a eu lieu l'inauguration des statues du chanoine de Pierre, du chancelier de Montmollin, de Jean-Fréd. d'Osterwald et d'Emer de Wattel, qui décorent maintenant la façade sud du gymnase de Neuchâtel. Elles sont dues au ciseau de M. Igel, ainsi que celles de la Littérature et de la Science qui ornent la façade nord. Les bustes d'Homère et d'Hérodote sont de M. Landry.

Le **16 Novembre** est mort un de nos meilleurs citoyens, M. Albert de Buren, baron de Vaumarcus. C'était un homme de foi et de cœur, d'un sens droit, d'un caractère enjoué et débonnaire, aimable et indulgent pour les autres, sévère pour lui-même; un philanthrope dans le meilleur sens du mot, toujours prêt à tous les genres de dévouement.

L'étude de la nature était son plus cher délassement; c'est dans son jardin, au milieu de ses plantes qu'il passait ses meilleurs moments, prenant plaisir à faire voir et admirer ses riches collections aux nombreux visiteurs qui venaient souvent de loin les visiter. Les enfants et les pauvres du village voisin de son habitation connaissaient sa libéralité, et tout ce qui se faisait autour de lui de bon et d'utile trouvait en lui un concours et un appui assuré. Né le 12 juin 1791, il a donc atteint l'âge de 82 ans, 5 mois.

Le **21 Novembre** le Conseil d'Etat a

lancé un décret interdisant à l'Eglise évangélique indépendante de faire usage des cloches pour son culte.

Les **28, 29 et 30 Novembre**, le peuple a été appelé à se prononcer sur la nouvelle rédaction des art. 30 et 33 de la Constitution. La révision de l'art. 30 a été acceptée par 3,910 voix contre 1191; celle de l'art. 33 par 3,907 contre 1079.

Le **15 Décembre** a eu lieu la première réunion du Synode de l'Eglise officielle, qui a élu M. le pasteur Nagel pour son président.

Le **16 Décembre**, le Grand-Conseil tout en votant des remerciements au Conseil d'Etat, a décrété que l'usage des cloches sera mis à la disposition de toutes les associations religieuses, par les autorités communales ou municipales, qui veilleront à ce qu'il n'y ait pas d'abus.

Le **18 Décembre** est arrivé à la Chaux-de-Fonds le premier train d'essai sur la ligne Bienne-Saint-Imier-Chaux-de-Fonds.

1874.

15 Janvier. Le Synode de l'Eglise indépendante discute et adopte les statuts de sa Constitution, qui est soumise ensuite à la votation des membres de l'Eglise, et adoptée par 2059 voix sur 2064 votants, les 15-17 Février.

Le **30 janvier** est mort à Sèvres près Paris, Charles-Auguste Dardel, né à Saint-Blaise le 25 août 1793.

D'abord officier au bataillon des tirailleurs neuchâtelois à Berlin jusqu'en 1815, il se fixa ensuite à Paris puis à Sèvres, et se voua à l'industrie.

Capitaine de la garde nationale de Sèvres en 1830, il joua un rôle très honorable pendant les fameuses journées de juillet qui virent crouler le trône de Charles X. Il fut membre du conseil municipal

de Sèvres, et commandant de la garde nationale de cette ville, de 1835 à 1851; il était chevalier de la Légion d'honneur.

Pendant le siège de Paris en 1870, C.-A. Dardel prit une part active à la défense de la capitale, malgré ses soixante-dix-sept ans.

12 Février. L'éclairage au gaz est introduit à Fleurier.

1 Mars. Les démonstrations bruyantes par lesquelles on célèbre dans notre canton l'anniversaire de la révolution de 1848, ont comme à l'ordinaire causé de nombreux accidents. Aux Geneveys-sur-Cofrane, un jeune homme a eu le crâne fracturé par un coup de feu, un autre la figure criblée de grains de poudre. Aux Hauts-Geneveys, un jeune homme a eu la main horriblement mutilée. A Fleurier, un homme a eu le pied traversé par une balle. A Auvernier, un autre a eu la figure tellement brûlée, que la vue est perdue. A Neuchâtel, un enfant a été aussi brûlé par de la poudre et transporté à l'hôpital communal.

Les **6, 7 et 8 Mars**, le peuple a ratifié par 3,593 voix contre 1,398 un décret du Grand-Conseil engageant la participation de l'Etat à la construction de chemins de fer régionaux.

Le résultat des élections au Grand-Conseil, les **17, 18 et 19 avril**, a été, grâce au nouvel art. 30 révisé de la Constitutions une victoire éclatante du parti radical, qui a fait passer tous ses députés, sauf onze.

La nouvelle Constitution fédérale a été votée dans le canton de Neuchâtel, le **19 avril**, par 16,295 votants contre 1251.

Le **20 Avril**, la victoire du radicalisme a été célébrée à Neuchâtel par une mascarade ignoble, mais officielle, sanctionnée par la présence du Conseil d'Etat qui la suivait en corps avec son huissier; et la nombreuse procession a parcouru les rues

de la ville en vociférant devant les demeures des principaux représentants de l'opinion libérale; un caillou jeté dans les fenêtres de l'un d'entre eux est venu tomber à côté du berceau de son enfant. Manière ingénieuse et délicate de faire sentir à la majorité de la population neuchâteloise son écrasement.

Le **27 Avril**, M. Henri DuPasquier, l'un des onze libéraux élus le 19, a annoncé à ses électeurs du cercle de Boudry par une lettre vigoureusement motivée et qui a été publiée, que dans l'état actuel des choses, il lui était impossible d'accepter de siéger dans le Grand-Conseil.

Le **I Mai** a été ouverte à Neuchâtel la seizième exposition bisannuelle de la Société des Amis des arts. A côté des œuvres de nos vétérans de la peinture, toujours jeunes et toujours aimés, Anker, les Berthoud, Bachelin, les Girardet, Imer, A. de Meuron, Tschagggeny, Zuberbühler, etc., viennent se placer de jeunes et vaillantes recrues dont nous saluons les succès naissants. Alf. Berthoud, Ch.-Ed. Dubois, Edm. de Pury, plusieurs autres encore; MM. Igel et Landry, pour la sculpture, et de nombreux artistes étrangers. — Mentionnons à ce sujet l'acquisition faite, en faveur du Musée de peinture, du tableau de Gleyre, Hercule aux pieds d'Omphale, par les membres de la Société Léopold Robert, aidés d'un subside de la commune de Neuchâtel. Le grand peintre vaudois venant de mourir, l'acquisition de cette toile est devenue doublement précieuse.

Le **5 mai** est décédé à Mulhouse M. Edouard Vaucher, un de nos compatriotes dont le nom ne sera pas oublié et qui mérite une place dans cette chronique. — Il entra de bonne heure dans la carrière du commerce, et s'éleva à force de travail et d'intelligence, d'une position fort modeste à une très grande fortune dont il faisait un noble usage. Sa modestie égalait sa charité, et le plus grand nombre de ses

bienfaits ne sont connus que de ceux qui en ont été les objets. Affable et bienveillant, il a aidé plus d'un jeune homme à faire son chemin dans le monde, et n'a jamais renvoyé à vide ceux qui s'adressaient à lui pour un service ou un conseil.

Son principal titre à notre reconnaissance, est le bel hôpital que lui doit Fleurier, son village natal, et qui a été construit il y a peu d'années; précédemment il avait provoqué dans cette localité la fondation d'une école d'horlogerie qu'il avait soutenue d'un don considérable.

La première quinzaine de mai a été marquée par un refroidissement de la température, accompagné de pluies peu abondantes, mais fréquentes et froides, contraste frappant avec les chaudes journées qui avaient distingué le mois d'avril. La végétation en a souffert en divers endroits, mais, en somme, moins qu'on ne le craignait; les beaux temps, qui ont suivi, ont dissipé les inquiétudes des cultivateurs et développé une magnificence de fleurs et de fruits de toute espèce, qui donne lieu aux plus grandes espérances si l'été se passe sans orvales.

Le **10 Mai**, les parents de M. Fritz Ramseyer, missionnaire, ont eu la joie de le voir rentrer au milieu de sa famille, à Neuchâtel, après plus de quatre années de captivité chez les Achantis. M. Ramseyer est revenu dans ses foyers avec sa femme et deux enfants en bas âge. Il a fait à diverses reprises, dans des conférences données l'été dernier dans plusieurs localités du canton, le récit de ses souffrances et de sa vie à Coumassie, et celui de sa délivrance inespérée par l'armée anglaise.

Le **II Mai**, le nouveau Grand-Conseil s'est constitué, et sa session a été ouverte par une prédication de M. le pasteur Nagel. L'impression de ce sermon fut votée avec acclamation par le Grand-Conseil.

Dans la session de **Juin** des Chambres fédérales, le recours de la Commune de

Neuchâtel contre la décision du Conseil fédéral est enfin arrivé à une solution. Dans sa séance du 7 juin, le Conseil des États décida par 18 voix contre 15 que le recours était fondé en ce qui concerne l'administration du Musée et de la Bibliothèque, et que le surplus du recours était non fondé. Le Conseil national, nanti à son tour de la question, décida, le 13 juin, après une discussion de plusieurs heures, par quatre voix de majorité, 41 contre 37, (les députés radicaux de Neuchâtel jugeant ainsi dans leur propre cause) que la totalité du recours était non fondée. Le 16 juin, l'affaire revint au Conseil des États, pour qu'il se mît d'accord avec le Conseil national; ce qu'il s'empressa de faire, en décidant, par vingt voix contre zéro, que le recours était non fondé. — Ainsi fut prononcée en dernière instance, et grâce à l'assurance mutuelle des radicaux, la condamnation définitive de la Commune de Neuchâtel. Maintenant que cette antique corporation, qui a été le berceau de toutes les libertés neuchâteloises, le guide et le point d'appui des autres communes, est brisée, ces dernières qui l'ont piteusement abandonnée, au lieu de faire cause commune, vont avoir leur tour, et on peut envisager leur existence comme allant cesser.

Le **5 Juillet** a eu lieu à Fleurier la fête annuelle des officiers neuchâtelois. M. le colonel Wiéland a fait rapport sur les travaux soumis au concours et divers prix ont été décernés.

Le **8 Juillet**, aux Brenets, fête annuelle de la Société d'histoire neuchâteloise, sous la présidence de M. le professeur Daguét.

Le **11 Juillet**, à la Sagne, concours de faucheuses et de faneuses, organisé par la Société neuchâteloise d'agriculture. Deux premiers prix égaux furent décernés à la faucheuse de MM. Schnider et Nusperli, à la Neuveville, et à la faucheuse anglaise Samuelson, présentée par MM. Francillon

et Martin, de Lausanne, auxquels furent en outre adjugés les deuxième et troisième prix; le quatrième, à M. Frigaux, à la Chaux-de-Fonds, pour sa faucheuse américaine. Pour les faneuses, le premier prix fut remporté par la Société de Beauregard (Locle), et le second par MM. Francillon et Martin pour leur faneuse système Ramson.

Au moment où nous terminons avec le mois de juillet notre chronique annuelle, une question depuis longtemps pendante et qui intéresse l'avenir de notre pays, n'est pas encore résolue. Il s'agit du chemin de fer du Jura industriel, dont on ne sait encore ce qu'il en adviendra. Des deux concurrents qui semblaient disposés à en faire l'acquisition, l'un, l'Etat de Berne, s'est retiré, l'autre, la Suisse occidentale, refuse d'accepter les conditions auxquelles elle avait d'abord paru vouloir souscrire, essentiellement la construction d'une ligne directe de Neuchâtel à Berne. Se formera-t-il une société spéciale pour l'acquérir et l'administrer? Le gouvernement s'en chargera-t-il pour son propre compte? On examine, on discute, les commissions succèdent aux commissions, on fait des rapports, on écrit, on imprime, mais on n'avance pas. Toutefois cela ne peut durer toujours, et si le *Messenger* a encore vie l'an prochain, il dira à ses lecteurs ce qui en sera advenu.

A l'exposition universelle de Vienne, 72 exposants neuchâtelois avaient envoyé de leurs produits; 50 ont obtenu des médailles ou diplômes divers. La plus haute distinction a été accordée à M. Matth. Hipp, directeur de la fabrique de télégraphes à Neuchâtel, qui a été nommé chevalier de l'ordre de François-Joseph et a reçu le diplôme d'honneur, la plus haute distinction accordée à l'exposition.

Un citoyen américain a fait au collège de Princeton un don de 60,000 dollars (fr. 300,000) pour la fondation d'un musée. Mais il y a mis pour condition que

M. le professeur Arnold Guyot, de Neuchâtel, en serait l'organisateur et le directeur.

C'est un témoignage bien flatteur de la considération que s'est acquise dans sa nouvelle patrie notre éminent compatriote. — Encore un de ces nombreux *fruits secs* du gymnase de la commune de Neuchâtel. Nous souhaitons à nos établissements actuels d'en produire beaucoup de pareils.

Nous ne citons que les ouvrages un peu considérables publiés cette année par des Neuchâtelois, sans énumérer les nombreux opuscules, brochures, etc., dont la liste ne sait souvent où s'arrêter.

Les deux cités, ou la Philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité, par Fréd. de Rougemont.

Etudes bibliques, seconde série, Nouveau-Testament, par Fréd. Godet.

Les biens de l'Eglise neuchâteloise, par G. de Pury.

Le bel âge du bronze lacustre en Suisse, par E. Desor et L. Favre.

André le graveur, par L. Favre.

Thécla ou le sac de Stanz, par G. Guillaume fils.

En voyageant, notes et croquis, par A. Bachelin.

Jeune fille et catéchumène, par une mère de famille.

Manuel pratique du fondeur des matières d'or et d'argent, par R. Haist.

CHRONIQUE

des principaux événements arrivés hors de notre canton, de juillet 1873 à juillet 1874.

La France préoccupe toujours l'attention de l'Europe par ses tergiversations et ses incertitudes sur sa constitution politique. Le ministère Broglie, partageant des principes d'économie politique plus sains que ceux de M. Thiers, faisait voter par l'Assemblée nationale l'abrogation de la loi d'imposition sur les matières premières, celle de surtaxe sous pavillon étranger, ainsi que des nouveaux traités commerciaux avec l'Angleterre et la Belgique qui consacraient le retour à un régime de commerce plus libéral; mais il bénéficiait de l'œuvre capitale de ce grand administrateur, en acquittant avec les fonds mis en réserve au trésor le solde de l'indemnité des cinq milliards, et en fêtant avec la France, le 16 septembre, le départ du dernier soldat de l'occupation allemande.

Sans pouvoir rétablir la monarchie, l'Assemblée nationale ne parvient pas à constituer la république. La fusion des deux branches de la famille royale qui avaient occupé le trône de France, et la visite du comte de Paris au comte de Chambord à Vienne, dans le courant du mois d'août, qui avait salué dans Henri V non seulement le chef de la famille, mais le seul représentant du principe monarchique en France, parut rendre possible ou probable une restauration monarchique. La lettre d'Henri V, datée de Salzbourg 27 octobre, où il déclarait ne pouvoir transiger sur le drapeau blanc et ne pas reconnaître le drapeau tricolore, équivalait à un refus formel de chercher à obtenir la majorité des voix pour son retour en France. Aussi, l'Assemblée après de longs débats, pro-

rogeait, le 20 novembre, pour sept ans, les pouvoirs de Mac-Mahon comme président de la république, et nomma une Commission de trente membres pour examiner la question des lois constitutionnelles.

Cette prorogation n'était point prise au sérieux par les partis. Le chef du bonapartisme, M. Rouher, n'en parlait que comme d'une pierre d'attente, et le 16 mars 1874, le jeune Napoléon IV a célébré son jour de majorité à Chislehurst, en présentant à la France la candidature de l'Empire démocratique en opposition à celle de la monarchie légitime. L'échec du 20 novembre n'avait pas calmé non plus l'ardeur ni les aspirations des représentants royalistes.

Quand l'appel à l'opinion du pays a pu se faire par le moyen de quelques élections partielles, il a répondu par des nominations généralement républicaines, mais la majorité de l'Assemblée est composée de partis trop divers pour s'arrêter à une politique définie. La Commission chargée d'élaborer des projets de lois constitutionnelles, ne parvenait à s'entendre que sur les lois accessoires de l'électorat politique et municipal, et le ministère Broglie fut renversé, le 16 mai, pour avoir voulu présenter la première avant la seconde.

Le nouveau ministère Cisse y n'était qu'un changement de nom avec les mêmes vues politiques, et pendant que la Commission ne pouvait aboutir à aucune décision, ni sur la qualité du septennat : est-il personnel ou impersonnel ? ni sur la place du mot de République : suivra-t-il le nom du Président ou celui de la Constitution ?... les propositions de M. Casimir Périer de constituer définitivement la République, et celle de M. La Rochefoucault de constituer au contraire la Monarchie, ont contribué à faire sortir un peu la question des nuages. De ces deux propositions présentées le 15 juin, la seconde était rejetée à une grande majorité, la première renvoyée à la Commission constitution-

nelle. Le 28 juin, Mac-Mahon passait à Paris une grande revue militaire, et dans un ordre du jour il plaça le septennat sous la protection de l'armée, comme s'il lui avait été confié à elle-même dans la personne de son général. Henri V, par un manifeste du 2 juillet, s'empressa de rappeler sa candidature au trône, mais sans toucher la question de la couleur du drapeau. L'*Union*, journal légitimiste qui avait publié ce manifeste, était suspendu par ordre du ministère, et une interpellation sur ce sujet faite à la Chambre par la fraction royaliste mécontente, était de nature à dessiner mieux les partis, le ministère obtenait vingt-quatre voix de majorité. Dans un message du 9 juillet, Mac-Mahon affirmait plus résolument son septennat, et rappelait à l'Assemblée ses engagements d'organiser les pouvoirs du Président. La constitution régulière de ces pouvoirs ou la dissolution d'une Chambre qui ne sait s'arrêter à aucun parti, peuvent seules en effet faire sortir la France d'une position incertaine et équivoque.

Le 10 décembre, le Conseil de guerre nommé pour juger le maréchal Bazaine au sujet de la reddition de Metz, le condamnait à mort, mais le juge lui-même demandait la commutation de la peine capitale en celle de la prison. Bazaine doit subir vingt ans de détention dans une des îles d'Hyères. Au milieu de tant d'autres défections, cette condamnation, qui peut n'être point injuste, paraissait aussi une satisfaction donnée à l'opinion qui voulait que la France eût été trahie et non vaincue.

Le Conseil d'Etat a sanctionné le 15 février 1874 les décisions du Synode général de l'Eglise réformée du 20 juin 1872, soit autorisé la promulgation de la profession de foi de l'Eglise, ainsi que celle des conditions électorales chrétiennes. Sur 101 consistoires, 47 ne veulent pas reconnaître l'autorité du Synode, et demandent au lieu d'une église presbytérienne soumise à l'autorité d'un synode, une église con-

sistoriale avec un conseil central, simple lien officiel et extérieur sans autorité dogmatique. Le schisme est consommé, mais il attend encore la régularisation gouvernementale.

— L'Espagne continue à fournir l'exemple, parmi tant d'autres, qu'un pays monarchique ne se constitue pas facilement en république. Tandis que les carlistes sont maîtres dans le Nord, et dominant en guérillas, de l'Ebre aux Pyrénées, le Sud a subi le joug des bandes communistes qui, sous le nom d'intransigents ou de cantonalistes, ne reconnaissent d'autre règle que l'arbitraire et d'autre régime que la dilapidation. La nomination de M. Castelar, républicain fédéraliste honnête et brillant orateur, parvint à rétablir, au mois de septembre, une certaine autorité. Il rappela de l'exil les généraux Serrano et Topete pour lutter contre le carlisme et rétablir l'ordre dans le Sud; mais une majorité de plus de cent voix aux Cortès s'étant prononcée contre Castelar, le général Pavia, gouverneur de Madrid, sans le consentement de ce dernier, faisait le 3 janvier un coup d'état militaire, et dissolvait les Cortès. Un nouveau ministère se forma avec Serrano pour président. Carthagène, forteresse et boulevard de la révolte, fut prise d'assaut le 10 février, et les chefs prenant la fuite sur un navire se réfugiaient en Algérie. Le Sud délivré, toutes les forces de la République se dirigent contre le carlisme. Le 3 mai, Serrano et Concha débloquent Bilbao. Ce beau fait d'armes parut avoir porté un grand coup au prétendant de la légitimité, mais la victoire de don Carlos à Muro, le 29 juin, et la mort du brave maréchal Concha, sont un grave échec pour l'armée et le triomphe définitif du gouvernement de la République.

— Si le Pape, comme chef spirituel de l'Eglise catholique, jouit encore d'une grande considération dans sa résidence

du Vatican, Victor-Emmanuel voit ses droits sur la royauté de l'Italie toujours plus universellement reconnus. Invité par François-Joseph à se rendre à l'Exposition de Vienne, il y reçut, le 16 septembre, de la part de la cour et de la population, un accueil enthousiaste. Berlin, qu'il visita ensuite, le fêta de même. Les deux empereurs, d'Autriche et d'Allemagne, se déclaraient, dans des toasts officiels, frères et amis du roi d'Italie; et quand ce dernier a célébré, le 23 mars, son vingt-cinquième anniversaire de règne, les télégrammes de tous les principaux chefs d'Etats de l'Europe sont venus le féliciter. La difficulté actuelle pour l'Italie est de faire face à son gros budget, et les Chambres viennent de se séparer sans avoir pu s'entendre avec le ministère sur l'assiette de nouveaux impôts.

Pie IX, dont la santé avait été gravement compromise, est maintenant tout à fait rétabli; il a célébré, le 17 juin, à l'âge de 82 ans, son vingt-huitième anniversaire de pontificat; dépouillé de sa couronne de roi, il se montre plus pape que jamais, et nullement disposé à faire quelque concession au pouvoir civil.

— L'Allemagne a gravé encore sur l'airain le souvenir de ses grandes victoires, en faisant élever à Berlin une colonne de bronze haute de deux cents pieds et décorée de canons pris sur l'ennemi. L'inauguration avait lieu le 2 septembre, en présence de l'empereur et des chefs de l'armée. Une immense cloche fondue de même avec le métal des canons conquis et portant le nom de Guillaume, figurera dans la tour du dôme de Cologne.

De nouvelles élections se sont faites pour le Reichstag le 15 janvier, et ont plutôt fortifié le parti de la centralisation. La session s'ouvrit le 5 février, et les représentants de l'Alsace-Lorraine parurent pour la première fois dans le parlement allemand. Leur première déclaration était une protestation contre l'annexion de leur

pays et sa séparation de la France sans leur consentement. La grande question à l'ordre du jour fut la loi militaire. Le gouvernement demandait un effectif de paix de 401,659, soit une armée de 1 % de la population totale de l'Empire, que cet effectif fût voté une fois pour toutes et ne dépendît plus du vote annuel du budget. Malgré le désir manifeste de l'empereur, les instances de M. de Bismark qu'une maladie sérieuse empêchait d'assister à la discussion de cette loi, le Reichsrath, par son vote du 12 avril, n'accorda cet effectif que pour sept ans. La loi sur le mariage civil obligatoire votée par le Reichstag, attend encore l'adhésion du Conseil fédéral qui réclame quelque modification à l'égard de la Bavière; celle sur l'internement des prêtres ou leur expulsion avec perte de l'indigénat, était aussi adoptée, mais avec quelque tempérament apporté au projet ministériel.

Un concile ou congrès des vieux-catholiques a siégé, le 12 septembre, à Constance, où assistaient aussi plusieurs notabilités d'autres confessions chrétiennes. La session fut ouverte par une prédication de l'évêque Mgr Reinkens, consacré solennellement dans cette dignité, le 11 août précédent, par l'évêque janséniste de Deventer en Hollande, et le congrès approuva le projet d'organisation synodale qui lui fut présenté et était le but principal de cette réunion. A la suite de ce congrès, le ministre des cultes, à Berlin, reconnut Mgr Reinkens comme évêque en Prusse et procéda le 7 octobre à son assermentation; le gouvernement du grand-duché de Baden lui accordait, le 22 novembre, un acte officiel de reconnaissance. Mgr Reinkens a informé les gouvernements de l'Allemagne qu'il fixait sa résidence à Bonn, et que cette ville serait le siège et le centre du diocèse des vieux-catholiques.

Leur premier Synode qui a eu lieu le 27 mai, à Cologne, et où l'on comptait vingt-sept ecclésiastiques et cinquante-sept

députés de diverses paroisses, a adopté définitivement le projet d'organisation synodale approuvé par le congrès de Constance, ainsi que quelques modifications dans les formes du culte et les actes liturgiques. Quoique l'existence officielle du vieux-catholicisme ne soit pas reconnue par tous les Etats de l'Empire, cependant il n'existe plus seulement comme groupe religieux plus ou moins uni, mais il forme une véritable Eglise épiscopale fondée en dehors de Rome et sans Rome.

— La guerre des Papes contre les Empereurs n'est plus de ce siècle, sinon ce serait la Prusse qui en deviendrait le théâtre, car il n'y a plus aucune entente entre le trône et l'autel. L'échange de lettres entre Pie IX et Guillaume I^{er} mettait en relief l'immense différence de vues et de principes qui séparaient ces souverains temporel et spirituel. Quatre prélats : les archevêques de Posen et de Cologne, les évêques de Trèves et de Paderborn, qui avaient violé les lois ecclésiastiques du royaume, expient par la prison le refus de payer les amendes auxquelles les tribunaux les ont condamnés; des séminaires ont été fermés, et les Chambres en votant deux nouvelles lois, l'une pour la remise de la fortune des sièges épiscopaux en rébellion à des commissaires civils, l'autre pour celle de la nomination des fonctionnaires ecclésiastiques destitués soit aux patrons soit à la paroisse, viennent d'armer le gouvernement d'une manière plus efficace encore. Les nouvelles élections pour la Chambre des députés, faites le 28 octobre, avaient assuré une forte majorité au gouvernement, elle votait pour la Prusse une loi sur le mariage civil obligatoire en attendant que celle pour l'Empire soit promulguée : fort de cet appui national, M. de Bismark n'est pas homme à céder devant une opposition cléricale. La conférence des évêques à Fulda, le 26 juin dernier, ne paraissant pas non plus ouvrir la voie aux conces-

sions, cette lutte ecclésiastique ne peut que continuer ou grandir; elle tournera difficilement à l'avantage de la véritable Eglise et de la religion.

— La nouvelle loi électorale en Autriche, qui attribue la nomination du Reichsrath aux élections directes et non plus aux diètes provinciales, donnait une grande majorité au parti constitutionnel dans le nouveau parlement élu le 25 octobre. Il a prononcé, le 20 janvier, l'abolition complète du concordat conclu avec Rome en 1865, et il adopta, le 11 mars, le projet de lois confessionnelles plus libérales présenté par le gouvernement. Le Pape s'empressa de protester, mais l'empereur lui ayant écrit qu'en sa qualité de Souverain constitutionnel, son devoir l'obligeait à sanctionner les lois ecclésiastiques adoptées par les Chambres, la curie romaine ne paraît pas pousser plus loin son opposition vis-à-vis de l'Autriche catholique, et la concentre principalement sur la Prusse.

La grande crise financière austro-hongroise n'est pas encore surmontée, le gouvernement, pour en atténuer les effets, a proposé une réduction notable des dépenses militaires.

— La Russie étend ses conquêtes en Asie, en incorporant au mois d'août 1873 à l'Empire moskovite une partie du territoire de Khiwa. Une loi militaire sur le service obligatoire récemment décrétée, lui assure un effectif de paix de 730,000 h., celui de guerre sera 1,650,000 h.; mais sa politique en Europe est actuellement toute de paix. A l'occasion des brillantes fêtes, à Saint-Pétersbourg, pour le mariage de la grande-duchesse Marie avec le duc d'Edimbourg, qui avait lieu le 23 janvier, et auquel assistait l'empereur d'Autriche, le czar portait la santé de ce dernier et déclarait que leur amitié mutuelle, ainsi que celle de la reine Victoria et de l'empereur d'Allemagne garantissaient la paix de l'Europe. Dans sa visite à Londres, le

5 mai, Alexandre II a fait la même déclaration lors de la réception du corps diplomatique. Il prenait aussi chaudement sous son patronage le projet de l'alliance universelle de convoquer pour le 27 juillet, à Bruxelles, une conférence des représentants de nombreux Etats, pour s'entendre sur les meilleures conditions et le traitement le plus favorable à procurer aux prisonniers de guerre. Si c'est toujours sur la guerre et non pas sur la paix qu'on doit conférer, c'est du moins pour en rendre les effets moins douloureux.

— Si la Russie étend toujours plus en Asie les limites de la civilisation, l'Angleterre ouvre de nouvelles portes en Afrique pour l'extension des missions chrétiennes, la délivrance des missionnaires et l'abolition de l'esclavage. Sir Wolseley battait les Achantis près la Côte-d'Or, détruisait Coumassie, capitale du roi Coffi, et sauvait plusieurs prisonniers européens, — entr'autres nos braves concitoyens Ramseyer, missionnaires de l'institut de Bâle, — comme il y a peu d'années l'Abbyssinie avait été conquise et les prisonniers du roi Théodore sauvés. Livingstone a succombé en 1873 près du Zambèse, à ses conquêtes toutes pacifiques, son corps était ramené en Angleterre et la nation, le 18 avril, rendait hommage à ce hardi champion de l'Évangile et de l'abolition de la traite, par un ensevelissement solennel à Westminster.

Le 7 février, les élections faites pour la première fois au scrutin de liste et non plus par simple lever de main, donnaient une assez grande majorité aux torys, le ministère Gladstone était remplacé par un ministère d'Israëli. Cette majorité, due surtout aux propriétaires fonciers et aux fermiers, se montre exigeante pour la diminution des impôts qui les affectent. Les grèves d'ouvriers agricoles viennent se joindre à celles de l'industrie.

L'Irlande, sous le drapeau d'*Home Rule*, réclame un Parlement spécial. Cette pré-

tention d'autonomie formulée dans une proposition faite en juin dernier par quelques représentants, échouait complètement devant le Parlement, à Londres, qui n'entend point affaiblir la Grande-Bretagne.

— Aux Etats-Unis, le Président ne voulut pas abuser de la faiblesse de l'Espagne et ménagea plutôt le gouvernement de cette nouvelle République; dans l'affaire brûlante de la capture du navire américain *Virginus* et de la mise à mort des prisonniers par les autorités de Cuba, il calma l'opinion Yankée qui réclamait à grands cris la conquête de cette riche colonie espagnole. La reddition du *Virginus*, le 28 novembre, mit fin à ce conflit. En faisant intervenir son veto contre une plus grande extension du papier-monnaie votée par les deux Chambres, et en exigeant de nouvelles mesures qui facilitent le retour des paiements en espèces, Grant a consolidé le crédit public et montré le rôle influent de la Présidence dans ce pays de liberté.

Tandis que le catholicisme voit son unité extérieure compromise, la grande réunion de l'alliance évangélique à New-York, du 1^{er} au 12 septembre 1873, — où figuraient les nombreux délégués des diverses églises protestantes des Deux-Mondes, — montrait que dans le protestantisme il peut y avoir union intime et unité des cœurs dans la foi aux grands faits de la révélation chrétienne.

— La question importante pour la Suisse de la révision de la Constitution fédérale aboutissait enfin à une solution qu'approuve la grande majorité du peuple et des cantons. Cette heureuse solution était due aux concessions réciproques que s'étaient faites les tendances extrêmes du fédéralisme et de la centralisation. L'Assemblée fédérale, réunie le 3 novembre 1873, discuta le nouveau projet de révision du Conseil fédéral déjà soumis le 9

septembre aux Commissions du Conseil national et du Conseil des Etats nommées pour l'examiner, et les 30 et 31 janvier 1874 le Conseil national, par 103 voix contre 20, le Conseil des Etats, par 25 contre 14, l'adoptèrent définitivement. Les deux Conseils décidaient en même temps que la votation par le peuple se ferait en bloc et non par groupes. Le 19 avril, jour fixé pour ce grand vote populaire, la nouvelle Constitution fut adoptée par 14 $\frac{1}{2}$ cantons contre 7 $\frac{1}{2}$, et par 340,199 *oui* contre 198,013 *non*. L'Assemblée fédérale, réunie le 28 mai pour contrôler la validité du vote, déclara la Constitution exécutoire à dater du 29 mai. En attendant la confection des nouvelles lois organiques que prévoit la Constitution révisée, le premier grand acte public de l'Assemblée fédérale fut l'honneur décerné à Lausanne, le 26 juin, de devenir le siège du Tribunal fédéral. Cette satisfaction donnée à la Suisse romande était de bonne politique.

Les conflits entre les pouvoirs civil et religieux ne sont malheureusement pas près de leur fin. Le Conseil fédéral ayant trouvé dans une Encyclique du Pape des expressions injurieuses pour les autorités de la Suisse, déclarait rompue toute négociation avec le nonce Mgr Agnozi, le 22 décembre, et le pria de fixer la date de son départ. Celui-ci remit les archives de la nonciature apostolique de Lucerne à la légation française à Berne, et le Conseil fédéral lui envoyait ses passeports le 23 janvier. La nonciature était établie en Suisse depuis près de trois siècles. La loi sur l'organisation du culte catholique, à Genève, ayant remis aux paroisses l'élection des curés, le conflit avec la hiérarchie, s'il durait toujours, n'offrait rien d'anormal. Le célèbre Père Hyacinthe et d'autres prêtres français étaient nommés curés à Genève le 12 octobre, et une église de vieux-catholiques, quoique non sans luttes extérieures ou intimes, est régulièrement constituée. Le gouvernement bernois après la destitution juridique de soixante-neuf

curés, vaquant à la nomination ou même à l'imposition des remplaçants, la question ecclésiastique prenait nécessairement une tournure anormale et violente. Des troubles éclatèrent au mois de janvier dans le Jura, quelques paroisses furent occupées militairement; des prêtres ont été expulsés par voie administrative et des réunions privées interdites.... que devient la liberté des cultes?

Les lois ecclésiastiques pour le culte protestant votées dans plusieurs cantons montrent dans un autre sens que la grande cause de la séparation du domaine religieux et du domaine civil n'est point encore, sinon comprise, du moins gagnée dans les républiques de la Suisse.

Genève attirait sur elle l'attention de l'Europe par la nouvelle de la mort du duc Charles de Brünswick, survenue le 18 août dans un des hôtels de cette ville, par le pompeux ensevelissement auquel toute la population prenait part le 29, et surtout par le riche héritage de près de vingt millions, dont ce prince allemand détrôné honorait la capitale d'un petit Etat démocratique.

La Suisse perdait deux citoyens qui lui avaient fait grand honneur à l'étranger, tous deux vaudois: l'un, l'illustre professeur Agassiz auquel les représentants des corps scientifiques de l'Amérique rendaient les derniers devoirs à son ensevelissement, le 18 décembre, à Cambridge; l'autre, le célèbre peintre Gleyre, mort au mois de mai à Paris, et dont les restes, selon son désir, étaient déposés dans le cimetière de son petit village, Chevilly.

Comme nation, la Suisse a marqué aussi sa petite place dans le monde, en prenant à l'Exposition générale de l'industrie à Vienne le premier rang pour les diplômes d'honneur. Elle en recevait 1 sur 108,000 habitants; la Belgique, qui venait après, n'en avait que 1 sur 250,000 hab., et l'Allemagne, 1 sur 410,000.

Le tir fédéral, la grande fête nationale, à laquelle les Suisses établis dans tous les

pays, prennent part en souvenir et en dons, autant que les résidents même, s'est ouvert à Saint-Gall le 19 juillet.

NÉCROLOGIE

HENRI JACOTTET

Les lecteurs du *Messenger boiteux* se souviennent encore de l'émotion douloureuse et de l'accablement profond avec lesquels, le 6 octobre 1873 au matin, on apprit à Neuchâtel d'abord, puis dans tout le canton, la nouvelle de la mort subite de M. Henri Jacottet. Au moment de consigner ici les traits de la vie de cet éminent citoyen, nous avons senti de nouveau, comme au premier jour, toute l'étendue de cette perte, et le temps qui s'est écoulé depuis, avec son cortège d'épreuves et de maux, n'a rien effacé de cette impression et de ce souvenir.

C'est le dimanche soir 5 octobre, au moment où il rentrait dans sa famille après une absence de quelques jours, qu'est décédé subitement notre regretté concitoyen. Il était né le 5 mars 1828, et n'a donc vécu que quarante-cinq ans sept mois. Le 8 octobre, un immense cortège accompagnait sa dépouille mortelle à sa dernière demeure. De toutes les parties du pays, on était accouru pour rendre les derniers devoirs à cet homme de bien, et pour s'associer à la douleur d'une famille frappée d'un coup si terrible et si imprévu.

Rappelons enfin, avant de céder la place



HENRI JACOTTET

1828-1873

à l'un de ses biographes, qu'un beau monument avec médaillon de bronze a été élevé sur sa tombe par voie de souscription publique.

Plusieurs journaux et des recueils littéraires importants, comme la *Bibliothèque universelle*, ont rendu hommage à la mémoire de Henri Jacottet par des notices dignes du grand citoyen dont elles retracent la vie. Celle publiée le 14 oct. 1874 par l'*Union libérale* nous fournira les traits principaux de sa carrière, de ses rares facultés, et des dons de son cœur et de son esprit.

Né dans une famille où l'on avait conservé les traditions d'une éducation solide, sévère et tendre à la fois, Henri Jacottet se distingua de bonne heure au collège de sa ville natale, dont il suivit toutes les classes. Sa conscience au travail, sa pénétration naturelle et son heureuse mémoire lui assignaient déjà alors la place d'honneur parmi ses condisciples.

En 1842 ses parents l'envoyaient à Königsfelden pour apprendre l'allemand. C'est là qu'il reçut la nouvelle de la mort foudroyante de son père, frappé, comme lui, d'une attaque d'apoplexie dans la même chambre, à la même place, où trente ans plus tard il devait expirer à son tour. Pour une âme sensible comme la sienne, ce premier grand chagrin devait avoir une influence décisive. Sérieux et réfléchi de nature, il le devint davantage encore, et cette mort prématurée de son père, jointe à une chute assez grave qu'il fit alors et dont il garda longtemps une sorte d'ébranlement, lui laissa jusqu'à ces dernières années comme un pressentiment qu'il mourrait d'une affection cérébrale.

De retour dans son pays, nous le retrouvons d'abord dans les auditoires, puis à l'académie, dont il sortit avec le diplôme de licencié après de brillants examens. Les branches d'étude qui l'attiraient le plus, et dans lesquelles il montrait une incontestable supériorité, étaient l'histoire et la philosophie. Mais la littérature, et la poésie en particulier n'y perdaient rien.

Epris de la nature, qu'il aima jusqu'à la fin, accessible à tous les sentiments tendres et délicats, enthousiaste de toutes les idées généreuses, Henri Jacottet avait à un haut degré l'âme d'un poète, et ses compagnons d'étude se souviennent encore des vers dont il enrichissait les archives de la Société de Belles-Lettres.

Ses études préliminaires terminées, il entra définitivement dans la carrière du droit, qu'il étudiait à Heidelberg, quand la révolution de 1848 lui prépara d'avance, par ses conséquences, la situation difficile qui réclamerait l'emploi de toutes ses facultés.

Avide de science, et surtout de cette science comparative qui devait faire de lui un jurisconsulte consommé, il ne voulut pas rentrer dans son pays avant d'avoir approfondi de plus près le droit français, et c'est à Paris qu'il mit le dernier sceau à ses études.

La vie pratique l'appelait d'abord à un stage dans une étude. Il choisit l'une des plus renommées du canton, celle de M. Delachaux, avocat et notaire à la Chaux-de-Fonds, et c'est là qu'il s'initia à cette pratique des affaires, sans laquelle un homme public n'est jamais complet.

Jusqu'alors ses amis seuls avaient pu apprécier ses talents et la solidité de ses connaissances. Mais lorsqu'en 1855 il entra pour la première fois au grand-conseil, il ne tarda pas à y prendre, par son activité

incessante et par ses aptitudes, la place que la mort seule pouvait lui enlever.

Durant cette longue carrière politique, Henri Jacottet put voir son influence et son autorité grandir sans interruption. Attaché de cœur et de convictions à la cause libérale, il était devenu pour son parti un chef vénéré, un conseiller infatigable, un modérateur obéi.

Mais ses adversaires eux-mêmes lui rendaient justice, et tout en redoutant sa logique serrée et son imperturbable sang-froid dans la discussion, ils n'eussent eu garde de se passer de ses lumières dans l'élaboration des rapports et des projets de loi. C'est ainsi que, sans parler de bien d'autres travaux, il fut chargé des rapports sur la *loi de procédure pénale*, sur le dernier projet de *loi ecclésiastique*, et en particulier sur le projet de loi relatif à la *représentation des minorités*. Ce dernier travail eut, comme on sait, un retentissement mérité bien au-delà de nos frontières, et valut à son auteur une considération dont un homme moins modeste eût pu se prévaloir.

Ce qui distingue à un haut degré toutes les études que nous venons de rappeler, c'est la netteté des vues, l'ampleur du coup d'œil, la profondeur des pensées, la sûreté des connaissances, la clarté et la logique de l'exposition, et par-dessus tout l'art avec lequel le point essentiel d'une question est mis en lumière. Avec moins de qualités on est un publiciste distingué, et si l'*Union libérale*, à laquelle Henri Jacottet voulut bien collaborer avec suite à la fin de 1872, avait pu le conserver à la tête de sa rédaction, nul doute qu'il en aurait fait un des organes les plus écoutés de la presse libérale dans la Suisse romande.

Malheureusement, depuis quelques an-

nées, une fièvre typhoïde, qui l'avait mis à deux doigts du tombeau, l'obligeait à ne pas accepter un fardeau de plus. Il n'en portait que trop déjà, surtout depuis que les affaires de la commune de Neuchâtel, et plus récemment encore la crise ecclésiastique absorbaient le temps et les forces qu'il dérobaient à son étude d'avocat.

Nous venons de nommer, en effet, deux des grandes préoccupations de sa vie dans ces dernières années. — Partisan convaincu des institutions communales, dévoué aux intérêts de sa ville natale, il était depuis 1856 membre du conseil général de la bourgeoisie de Neuchâtel. La même année il était entré au conseil administratif et y demeura jusqu'à sa dissolution, qui suivit les événements de septembre.

Dans ce domaine plus restreint, Henri Jacottet déploya les mêmes capacités, le même amour du bien public, le même désintéressement qu'au grand-conseil. Esclave de ce qu'il envisageait comme le droit et la justice, fût-ce même à l'encontre de telle de ses aspirations, il ne cessa jusqu'à la fin de défendre pied à pied la cause de la bourgeoisie violemment dépossédée, et son mémoire pour appuyer le recours de cette dernière auprès du conseil fédéral, restera, malgré l'insuccès de cette démarche, un monument du plus pur patriotisme, en même temps qu'une œuvre magistrale.

Quant à la question ecclésiastique, quiconque le connaissait d'un peu près, eût deviné qu'il apporterait à nos dernières luttes un intérêt exceptionnel. Le citoyen ici se confondait avec le chrétien convaincu, et nous n'exagérons pas en disant que c'est dans cette crise religieuse, dont il suivait les phases avec la confiance de la foi et l'anxiété du patriote, qu'il a achevé d'user ses forces.

Si l'Eglise évangélique indépendante est aujourd'hui constituée, c'est en grande partie à l'initiative et aux conseils d'Henri Jacottet qu'elle le doit. Membre zélé de l'Eglise, gagné dès longtemps à la cause de la séparation d'avec l'Etat, il avait rédigé dans ce sens sa remarquable plaidoirie sur la *question des biens ecclésiastiques*, et le résultat de la votation du 14 septembre fut une amère déception pour lui. Les échecs politiques du parti libéral le trouvaient toujours prêt à remonter sur la brèche, mais cette fois le coup était plus sensible. Car il sentait que la blessure atteignait au vif la majeure partie de ses concitoyens, et portait plus loin qu'une révolution politique.

Comme orateur, il manquait peut-être à Henri Jacottet le trait, le mot qui reste, le coloris de l'expression. Il avait, à cet égard, une aversion exagérée pour tout ce qui sentait la phrase et rappelait même de loin les artifices de la rhétorique. Mais, en revanche, il excellait dans l'exposé d'une question, dans la disposition des matières, dans la logique de l'argumentation. Un juge, devant lequel il plaidait fréquemment, disait à ce propos qu'il fallait toujours se tenir en garde contre lui, car ses déductions étaient comme un engrenage qui vous a bientôt pris le bras entier, lorsqu'on lui a abandonné le petit doigt.

Le temps et l'espace nous manquent pour suivre dans toutes ses directions l'activité d'une vie où nul moment n'était sans emploi. Faut-il rappeler ce que perd la faculté de droit de notre académie? Il y donnait un cours de *droit civil neuchâtois*, qu'il rédigeait *con amore*, avec un soin extrême.

Précédemment, il avait déjà rédigé un *cours de procédure civile*, et le grand-con-

seil a eu longtemps sur son bureau un *projet de code de procédure civile* qui n'est pas une de ses œuvres les moins remarquables.

Pour être complet, n'oublions pas de rappeler enfin que les affaires fédérales, les grandes questions de politique générales allaient également bien à son esprit philosophique. Il les jugeait de haut, comme ont pu s'en convaincre les lecteurs attentifs de ses articles de journaux, et lorsqu'en 1864 le grand-conseil le nomma député aux Etats, il s'honorait lui-même par ce choix judicieux. Malheureusement son passage aux chambres fédérales fut bien court. L'année suivante déjà il était sacrifié aux exigences de la politique de parti. Mais ce peu de temps lui avait suffi pour se faire apprécier des hommes d'Etat suisses les plus considérables dans tous les camps.

S'il eût été moins constamment sollicité par ses concitoyens à sacrifier ses loisirs à la chose publique, il est probable que Henri Jacottet eût laissé un nom plus connu dans le monde des lettres. Les trop rares articles qu'il a publiés dans la *Revue suisse* et dans la *Bibliothèque universelle* révélaient un talent d'écrivain digne du penseur et du savant. Notons entre autres un travail sur les *impôts*, inséré dans la *Bibliothèque universelle* de 1865 ou 66, et de plus ancienne date, 1854 ou 55, une étude comparative des codes civils de Zurich et de Neuchâtel, publiée dans la *Revue suisse*.

Mais c'est surtout dans la vie privée que cette nature d'élite appelait la sympathie et exerçait sur son entourage le charme particulier qui est le privilège des nobles âmes. Son aménité, sa bonté ne se démentaient jamais. D'une sensibilité exquise, il a connu dans toutes leurs délicatesses les profondes et saintes affections de la fa-

mille, où il apportait le rayonnement d'une vie intérieure sereine et pure; et lorsqu'il secouait le fardeau des affaires, c'était le plus souvent pour s'entretenir avec les siens d'art, de littérature, de poésie, de tout ce qui élève l'âme et ennoblit la vie. La poésie surtout a été jusqu'à son dernier jour un de ses délassements favoris. Sa mémoire exceptionnellement fidèle retenait sans peine les plus beaux vers de nos poètes, et les fortes études de sa jeunesse lui permettaient de lire dans l'original même les chefs-d'œuvre de l'antiquité. On peut même dire que la poésie a été sa dernière compagne de route. Quand la mort l'a surpris, il revenait d'un court voyage de vacances, durant lequel il comptait mettre la main à une étude sur Emer de Vatel, destinée à une galerie bibliographique des illustrations de la Suisse. Il avait rassasié ses yeux et son cœur des grands spectacles de la nature alpestre, pour laquelle il ressentait une admiration enthousiaste; il avait retrempé son âme fatiguée de nos récentes luttes au foyer d'un ami philosophe et poète comme lui, et ses derniers entretiens avaient été l'écho vibrant du langage intime de la muse et de la foi.

LOUIS AGASSIZ

Par la mort d'Agassiz, survenue à New-Cambridge près Boston le 14 décembre 1873, la science a fait une perte irréparable. Avec lui a disparu une lumière qui a longtemps jeté son éclat sur le vaste champ de la science. Il était aux États-Unis, depuis une vingtaine d'années, une sorte de grand patriarche du monde savant, le représentant du dévouement fidèle

et infatigable à l'étude de la nature. Pendant la première période de sa vie, passée en Europe, il avait été le révélateur admiré de vérités nouvelles qui sont entrées dès-lors dans le trésor des connaissances acquises. Son nom restera comme signalant une étape marquée dans la voie du progrès scientifique.

Agassiz appartient à la Suisse par sa naissance, et à notre canton, à la ville de Neuchâtel par bien des souvenirs et à bien des titres; aussi le *Messenger boiteux* ne peut-il se dispenser de lui consacrer une place dans ses notices.

La plupart des articles biographiques publiés tôt après la nouvelle du décès d'Agassiz, placent par erreur à Orbe le lieu de sa naissance. Le village de Motier en Vully, canton de Fribourg, n'a pas tardé en effet à revendiquer l'honneur d'avoir été le berceau de l'illustre savant, et le 6 septembre 1874 le conseil paroissial de ce village a fait placer contre la façade de la cure une plaque de marbre commémorative, avec cette simple inscription :

*J.-L. Agassiz,
célèbre naturaliste,
né dans cette maison, le 18 mai 1807,
mort à New-Cambridge le 14 décembre 1873.*

Une petite fête a eu lieu à Motier le jour de l'inauguration de ce modeste monument.

Le père de Louis Agassiz était ministre de la religion réformée, et après Motier en Vully, exerça son pastorat à Orbe, au canton de Vaud. Son fils fit ses premières études au collège de Bienne, puis à l'académie de Lausanne. Il se rendit ensuite à Zurich, puis à Heidelberg et à Munich, pour étudier la médecine et particulièrement l'anatomie comparée. C'est à Munich qu'il fut reçu docteur en 1830.

« Agassiz, dit un de ses biographes¹, était un enfant de la Providence, au plus riche sens du mot. On aime à constater la manière en laquelle il parvint à rendre de si éminents services et à obtenir une si éclatante renommée. Il était né naturaliste aussi bien que Raphaël était né peintre. Enfant, il collectionnait avec ardeur. A l'université, il dépasse ses condisciples dans toutes les branches de l'histoire naturelle et fut l'âme d'un club appelé la *Petite académie scientifique*. Cette réunion de jeunes gens était souvent honorée par la présence des professeurs qui, plus d'une fois, reçurent instruction de leur jeune et ardent disciple. Sa prédilection pour la classe des poissons était déjà très prononcée et ses vues originales sur ce sujet spécial engagèrent les célèbres voyageurs Spix et Marius à lui confier la description des poissons qu'ils avaient recueillis dans leur voyage au Brésil. Par là, il apprit à connaître les poissons de l'Amazone, ce roi des fleuves, dans lequel il eut la bonne fortune de faire lui-même de si grandes découvertes vers la fin de sa vie. Le résultat de cette étude fut un volume qui attira immédiatement l'attention du monde scientifique sur le jeune naturaliste. Cet ouvrage lui fit obtenir de sa famille la permission tant désirée de continuer ses études et lui valut l'active et fidèle amitié de Humboldt. Après 1830 nous le trouvons à Paris, où Humboldt l'introduit auprès de Cuvier, le réformateur de la zoologie moderne, le fondateur de l'anatomie com-

¹ Cette citation, ainsi que celle qui termine cette notice, sont empruntées à un article sur Agassiz envoyé d'Amérique et publié par l'*Union libérale* le 15 mai 1874.

Plusieurs journaux suisses qui ont parlé du célèbre naturaliste dans les jours qui ont suivi l'annonce de sa mort, nous ont fourni les autres éléments qui ont servi à la composition de cet article biographique.

parée. Le grand ouvrage de Cuvier sur les *Mammifères fossiles du bassin de Paris* et son éloquent *Discours sur les révolutions du globe* avaient inauguré une science nouvelle, la paléontologie.... Cuvier avait rassemblé des matériaux pour l'étude des poissons fossiles. Après avoir fait connaissance plus intime avec le jeune Agassiz, le généreux vétéran de la science lui offrit sa collection en lui disant : « Prenez-la, c'est à vous d'accomplir l'œuvre que je m'étais proposée. » Avec ces trésors, accrues de constantes additions et les encouragements du maître, Agassiz se mit joyeusement à l'œuvre, et après plus de dix ans de labeur, il publia successivement les cinq grands volumes de son ouvrage classique : *Recherches sur les poissons fossiles*, qui a fait époque dans l'histoire de la géologie. »

C'est à Neuchâtel, où il arriva en 1832, que le célèbre professeur a fait ses premiers pas dans la carrière de l'enseignement, et c'est notre ville qui fut le milieu où s'exerça dès-lors son activité scientifique en Europe; il y était entouré d'un groupe de jeunes savants, en particulier M. Ch. Vogt et M. E. Desor, en collaboration desquels il publia plusieurs ouvrages importants.

Agassiz fut d'abord appelé à enseigner chez nous à titre privé, par quelques amis des sciences naturelles qui lui assurèrent pendant trois ans un traitement de fr. 2000, somme qui paraîtrait maintenant bien modique. En 1834, une chaire d'histoire naturelle fut créée dans les établissements d'instruction de la Bourgeoisie et confiée à Agassiz. En 1838, il reçut la bourgeoisie d'honneur de la ville de Neuchâtel.

Lors de la fondation de la première Académie, en 1841, le gouvernement s'assura le concours du jeune professeur, qui

contribua pour une large part à donner à cet établissement le renom dont il jouissait en Europe.

En 1846, Agassiz fut chargé, par le roi de Prusse, d'entreprendre un voyage scientifique dans l'Amérique du Nord. C'est pendant ce voyage qu'éclata la révolution de 1848, qui eut pour conséquence la chute de l'Académie, et qui détermina Agassiz à fixer son domicile aux Etats-Unis.

A côté de l'œuvre principale de sa vie, il faut citer un épisode brillant de sa carrière, ses études sur les glaciers, entreprises de 1840 à 1847 avec la collaboration de MM. Vogt et Desor.

Agassiz passa six étés sur les glaciers, étudiant leur nature et le mécanisme de leurs mouvements. Sept étés furent employés par lui à rechercher les lois par lesquelles les débris alpins sont transportés par les glaces et à déterminer le passage et la limite extrême des glaciers diluviens. Il trouva les traces incontestables de l'action glacière sur les rochers du Jura, les fit reconnaître aux géologues étonnés de l'Angleterre sur leur propre sol, les signala sur le continent septentrional américain, les poursuivit dans l'Amérique du Sud, depuis la Terre-de-Feu jusqu'aux régions tempérées du Chili, et enfin crut les découvrir encore dans la vallée de l'Amazone.

Dès son arrivée en Amérique, il fut appelé à occuper une chaire de zoologie à l'Université de Cambridge près Boston. Son enseignement y obtint aussitôt un immense succès, et les appels chaleureux qu'il fit à la nation trouvèrent chez les Américains un écho admirable, et suscitèrent des coopérateurs volontaires prêts à mettre d'immenses ressources à sa disposition. L'école scientifique de Cambridge, le musée Agassiz, l'école normale d'Anderson dans l'île de Penikese, et l'intérêt

éveillé universellement pour la science dans le nouveau monde, sont les monuments durables de l'influence qu'il y a exercée.

Nous ne pouvons mieux terminer cette bien incomplète notice qu'en empruntant encore les lignes suivantes à celui de ses biographes que nous avons déjà cité :

« La nature fut le premier et le dernier amour d'Agassiz ; vivre avec elle et l'étudier fut sa vie. Sa fidélité envers elle fut sans bornes. Etre faux envers la nature, la rapetisser, amoindrir ses enseignements, les écarter, était un outrage qu'il ressentait comme un outrage fait à sa personne. La nature fut son principal maître. C'est elle qui lui fit connaître Dieu comme un esprit personnel, tout sage et tout-puissant. Chaque forme spéciale de plante ou d'animal était pour lui une pensée divine. L'ensemble des êtres vivants était aussi à ses yeux un système de pensées divines, que la Toute-puissance avait réalisé dans le temps et l'espace. Ces êtres n'étaient pas le produit de forces physiques aveugles. Il ne reconnaissait pas à la nature le pouvoir de mettre au jour des formes nouvelles ou d'effectuer quelque changement dans les types des espèces réelles. De nouvelles espèces étaient, selon lui, de nouvelles créations. De là son opposition constante et décidée au darwinisme, et à toutes les hypothèses d'évolution. Il appliqua même cette vue zoologique à l'homme. Quoiqu'il crût à l'unité *psychologique* du genre humain, il affirmait le fait d'une différence originaire dans les différents types d'hommes.

» Telles étaient ses vues intellectuelles sur la nature, mais son cœur lui en apprit davantage. Je n'oublierai jamais les larmes d'émotion qui brillaient dans ses yeux quand il parlait avec reconnaissance des

grâces dont la Providence l'avait comblé et du parfait bonheur dont il jouissait au sein de sa famille. Si son intelligence reconnaissait la sagesse de Dieu dans la nature, il portait aussi dans son cœur le sentiment bien assuré qu'en Dieu il y a plus qu'une intelligence, qu'il y a en Lui un tendre amour. »

CLAUDE DE PERROT

Claude-Louis-Alphonse de Perrot¹ était né en avril 1789; il est mort le 18 janvier 1874, et avait donc atteint sa 85^{me} année. Il fut le dernier survivant de trois frères distingués qui, élevés par une mère tendre et pieuse, firent chacun dans leur sphère honneur à leur pays et à leur église.

Claude de Perrot s'était voué à la théologie; il fit à Genève ses principales études; plus tard il fut reçu Dr en théologie à l'université de Berlin. A l'âge de 21 ans, soit en 1810, il était déjà consacré ministre du saint Evangile. Pendant une année il remplit les fonctions de diacre de Valangin et l'année suivante celles de diacre du Val-de-Travers. Le 5 août 1812, il fut installé comme pasteur de Travers; il quitta ce poste en 1820 pour occuper, dès le 5 janvier de cette année, celui de pasteur de Serrières et Peseux; il y demeura jusqu'en 1843.

Ceux qui n'ont pas entendu la prédication de M. de Perrot se feront difficilement une juste idée de sa puissance comme

orateur. Lorsqu'il était pasteur à Serrières, son auditoire s'augmentait de beaucoup d'habitans de la ville qui se pressaient pour l'entendre; une fois en chaire, il avait une grande vigueur en même temps que beaucoup de chaleur et de vie; à une science étendue et profonde, il joignait une grande originalité de vues.

Ses anciens paroissiens parlent encore avec respect du dévouement et de la fidélité avec lesquels il remplissait ses fonctions pastorales. Il ne redoutait ni la fatigue, ni la peine; il n'épargnait ni son temps, ni sa bourse. L'instruction de la jeunesse lui tenait fort à cœur et il n'hésitait pas à donner lui-même des leçons à ceux qui en avaient besoin.

En 1831, il publia un grand ouvrage en trois volumes sur *l'Eglise et la Réformation*. Un ouvrage plus concis, abrégé du précédent, fut publié à la même époque sous le nom de *Catéchisme de la Réformation* suivi de la *Religion de l'enfance*. Ces ouvrages sont remplis de science, d'aperçus nouveaux, d'idées originales; personne ne les étudiera sans profit; mais il est à regretter que l'auteur, qui les a écrits sous forme de demandes et réponses, en ait par là rendu la lecture fatigante.

Les étudiants en théologie ayant à cette époque peu de ressources à Neuchâtel, il désira leur venir en aide; dès qu'il fut nommé pasteur de Serrières, il leur offrit des cours de théologie, et pendant bien des années il donna pour ainsi dire à lui seul tout l'enseignement théologique.

Après avoir occupé pendant 23 ans le poste de pasteur de Serrières, il le quitta en 1843 pour se retirer dans son charmant « ermitage » du Pertuis-du-Sault; mais il n'y connut pas le repos, et ne cessa de donner des leçons et des conseils, tantôt à des proposants ou à de jeunes ministres

¹ La source où nous avons puisé pour cette nécrologie est, outre quelques renseignements particuliers, la notice sur Claude de Perrot, publiée par *l'Union libérale* dans son n^o du 27 janvier 1874. Un excellent article publié le 14 mars 1874 par *Eglise et patrie*, nous a aussi fourni quelques traits biographiques.

tantôt à des instituteurs ou institutrices. Il demeurait aussi en relations suivies avec ceux qu'il avait connus.

Ayant perdu la vue, sa grande mémoire y suppléait, et c'était chose étonnante et touchante à la fois que de le voir donner encore des leçons de philologie grecque ou latine dans les auteurs dont il connaissait par cœur les principaux morceaux; quant à la Bible, il en récitait également de mémoire un nombre prodigieux de chapitres.

Après avoir consacré sa longue carrière au service de son Dieu et de son Sauveur, après une vie de foi et de charité, ce digne serviteur du Maître a voulu que la modeste fortune qu'il possédait fût après lui employée à une œuvre de bienfaisance, savoir au soulagement des malades convalescents.

J.-H. GRANDPIERRE — ALPH.-F. DIACON

Le 14 et le 15 juillet 1873 ont été déposés dans la tombe au cimetière de Neuchâtel, tout près l'un de l'autre, deux amis que les années de collège, plus tard la vie de la foi et la communauté de vocation avaient étroitement liés; auxquels néanmoins la Providence avait assigné des carrières extérieurement différentes, et que la mort a de nouveau réunis pour toujours: M. Jean-Henri Grandpierre, pasteur à Bâle, puis à Paris, et M. Alphonse Diacon, professeur de théologie dès 1833, et depuis 1841 pasteur de l'Eglise de Neuchâtel.

Ils ont été tous deux consacrés au saint ministère le 6 août 1823, en même temps que deux autres prédicateurs distingués,

M. Ed.-H. Petitpierre et M. Samuel de Petitpierre, qui les ont précédés depuis longtemps dans la tombe.

C'était le moment remarquable où le mouvement religieux qui s'accroissait de plus en plus sur tout le continent, s'emparait avec force de tous les jeunes esprits à la recherche sérieuse de la vérité. Dans la communauté de l'étude, des entretiens intimes et de la prière, ces quatre jeunes amis élaboraient les grandes questions qu'évoquait ce moment si grave pour tous les serviteurs de Christ; et malgré les différences de caractères, de dons et de tendances qui les distinguaient, ils s'accordèrent à reconnaître dans le souffle nouveau qui passait sur l'Eglise, l'action de l'Esprit de Dieu, et ils n'hésitèrent pas à ouvrir leurs voiles à ce souffle-là. S'ils ne furent pas immédiatement compris par des pères spirituels dont l'âge et l'expérience expliquent la prudence, l'excellence de leurs intentions fut toujours pleinement appréciée¹.

Dès l'automne 1823, M. Grandpierre fut appelé à Bâle. Sa parole, naturellement grave, onctueuse et puissante, était encore toute brûlante du feu de la jeunesse de l'âge et de celle de la foi. Cette prédication produisit aussitôt un effet marqué. Un nombre relativement considérable d'hommes sérieux et éminents, parmi lesquels se trouvait M. Vinet, qui se lia aussitôt de la manière la plus étroite avec le jeune pasteur, se groupaient chaque dimanche autour de la chaire de l'Eglise française. Les liens formés alors et de cette manière

¹ Voir *Union libérale* du 20 juillet 1874, où se trouve, à notre connaissance, le seul article un peu développé, publié sur MM. Grandpierre et Diacon. Nos lecteurs en ont ici sous les yeux la partie essentielle.

se sont maintenus durant tout le cours de la vie de M. Grandpierre. Ses derniers jours se sont passés sous le toit d'un de ces amis de Bâle que sa parole avait alors convertis, et c'est, entouré des soins les plus tendres, prodigués par cette vieille et fidèle amitié, qu'il a rendu le dernier soupir.

Appelé bientôt de Bâle à Paris pour y arborer le drapeau de l'Évangile dans la salle Taitbout, M. Grandpierre inaugura alors en France, on peut le dire, la prédication chrétienne indépendante de toute attache officielle. Non qu'il y eût chez lui, comme chez son ami Vinet, un parti pris contre l'union de l'Église et de l'État, la suite de son ministère a montré qu'il savait apprécier les avantages de cette relation, quand elle est compatible avec la fermeté et la fidélité évangéliques. M. Grandpierre voulait une seule chose, que ce fût sur la voie officielle ou extra-officielle : faire parvenir le message évangélique au plus grand nombre d'âmes possible. Les sociétés libres l'ont vu à leur tête dans ce but, aussi bien que l'Église établie ; avant tout le pur Évangile, dans le plus large milieu où il pourra se déployer.

M. Grandpierre a aussi eu le grand privilège d'inaugurer en quelque sorte en France l'œuvre des missions évangéliques. Lorsqu'il fut appelé à Paris, ce fut proprement pour remplir les fonctions de directeur de l'établissement destiné à former des élèves pour le ministère de la mission. Il a eu le bonheur de voir partir pour l'Afrique toute une famille de ses enfants spirituels, qui ont travaillé à la conquête de ce continent, chacun à son poste, soit au Sud, soit à l'Ouest, de manière à montrer qu'ils avaient été à bonne école.

On n'est pas appelé à inaugurer de si grandes et de si saintes choses sans avoir

reçu de hautes facultés, soit de l'intelligence, soit du cœur. M. Grandpierre se distinguait particulièrement par une lucidité d'esprit toute française, et par un style d'une empreinte nette et profonde. A ces qualités naturelles se joignaient un zèle ardent pour la cause de Christ et une foi d'expérience acquise sur la voie d'un profond travail intérieur. En même temps il possédait une onction qui venait de son cœur affectueux et bienveillant. Après avoir passé quelques moments avec lui et joui de nouveau de cette simplicité si cordiale, on se prenait à dire — je parle ici entre compatriotes — il est resté bon Neuchâtelois.

Au nombre des écrits sortis de sa plume, ceux qui sont le plus connus sont les *Études sur le Pentateuque*, et une collection de sermons réunis sous ce titre : *Tristesse et consolation*.

La carrière de M. Diacon a été plus modeste, car il n'a pour ainsi dire pas quitté sa ville natale. Mais à lui aussi, il a été donné d'inaugurer quelque chose de fécond et de durable dans notre Église : l'étude d'une science théologique saine et solide, de cette science pieuse et de cette piété savante dont il avait contemplé le modèle à l'école de l'excellent Néander. Sa prédication retentit encore dans la mémoire de ceux qui l'ont entendue. Le trait dominant de sa parole était la gravité, la solennité, dirai-je la sainteté. Chacune de ses prédications était un acte où se concentrait sa vie entière. Il ne montait en chaire que pénétré de son sujet et qu'après avoir tout fait pour que la parole qu'il allait adresser à ses frères prît possession de leurs âmes et les amenât à la vie de la repentance et de la foi.

S'il y avait en M. Diacon le pasteur fidèle, le prédicateur plein d'élévation et d'autorité, le professeur judicieux et érudit, nous regrettons aussi en lui le chrétien plein d'affection et de bienveillance, l'ami riche en support et en sympathie. Lorsque la maladie l'a forcé à résigner ses fonctions publiques, il y eut là pour lui de cruels sacrifices, auxquels vinrent s'ajouter pour ses affections les plus intimes des séparations poignantes. Tout fut accepté avec une soumission filiale, et les trésors d'adoration pour Dieu et d'amour pour ses frères qui étaient dans son cœur ne firent que se déployer avec une nouvelle richesse.

On doit à M. Diacon une traduction en deux volumes de l'ouvrage de Néander : *La vie chrétienne dans les premiers siècles de l'Eglise*, œuvre de science autant que d'édification.

Né le 16 juin 1799, et mort le 13 juillet 1874, M. Diacon a donc vécu 75 ans.

L.-C. HENRIOD. — H.-E. PERRET.

Le *Messager* croyait pouvoir clore avec M. Diacon le chapitre des notices nécrologiques. Malheureusement le décès récent de deux éminents serviteurs de Dieu, MM. les pasteurs L.-C. Henriod et H.-E. Perret, l'oblige au dernier moment à consacrer quelques lignes à leur mémoire, plutôt que de renvoyer ce devoir à l'année prochaine.

Fils d'un père pieux, ministre de Christ et pasteur à Valangin, où son fils devait lui succéder un jour, Louis-Constant Henriod se distingua de bonne heure par sa sagesse et son application. Jeune homme,

il exerça sur ses camarades d'études une influence salutaire. Etudiant en Allemagne, auditeur et disciple du savant et pieux Neander, il écrivait à ses amis des lettres pleines d'intérêt sur le développement religieux et scientifique qui s'opérait en lui à mesure qu'il puisait à l'une des meilleures sources de la théologie chrétienne.

Consacré au saint ministère le 4 septembre 1838, il débuta dans ce ministère par une course d'évangélisation en France ; puis il fut deux ou trois années diacre du Locle, et devint, en 1844, pasteur de cette Eglise de Valangin et Boudevilliers, où son père avait dépensé ses forces et où il se dépensa lui-même tout entier au service de son Maître. Son activité toutefois ne se borna pas à sa paroisse. Membre de l'ancien Synode dès l'origine, il en devint le secrétaire et en fut à bien des égards le bras droit. Aux travaux publics, il joignait encore ceux du cabinet. Son *Manuel d'Histoire sainte* et sa *Vie de Jésus-Christ et des Apôtres* resteront de bons livres à mettre entre les mains des enfants et des instituteurs. Ajoutons que la révision du Psautier et de la Liturgie sont en grande partie son ouvrage.

L'activité de M. Henriod, son zèle dans l'accomplissement de sa tâche étaient tels, que sa santé en reçut de sérieuses atteintes. Il dut, au mois d'octobre 1865, se séparer de sa paroisse bien-aimée, et il alla se fixer à Colombier pour y chercher quelque repos. Mais ces années de repos furent signalées par de nombreux travaux. Il exerça d'abord assez longtemps son ministère à Hambourg, dont l'Eglise française venait de perdre son pasteur, M. J. Barrelet, puis à New-York, d'où il rapporta les matériaux d'un petit livre sur

les *Eglises d'Amérique*. Le premier volume de la *Galerie suisse* lui doit la biographie de J.-Frédéric Osterwald; le *Chrétien évangélique* a publié plusieurs articles sortis de sa plume et il était devenu dans ces derniers temps collaborateur et membre du Comité de rédaction du *Journal religieux*. — Président de la Société neuchâteloise des missions après la mort de M.-J. DuPasquier, président pendant plusieurs années de la Société en faveur des protestants disséminés, longtemps secrétaire de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois, membre et rapporteur de la Commission chargée d'élaborer un projet de constitution pour l'Eglise indépendante, M. Henriod vint à toutes les œuvres dont il eut à s'occuper les soins les plus assidus et un intérêt constant; sa mort laisse dans l'Eglise, comme dans sa famille, un vide qui dira longtemps quelle grande perte nous avons faite.

M. Henriod était né le 30 avril 1814. Il s'est endormi au Seigneur le 5 septembre 1874.

Au moment où on venait de lui rendre les derniers devoirs, tandis que la foule s'écoulait lentement, émue des paroles de chaude sympathie que M. le pasteur Louis Borel venait de prononcer, M. le pasteur Perret est tombé mort tout à coup, au sortir du cimetière, entre les bras d'un ami; tous les secours qui lui furent prodigués restèrent inutiles. C'est lui qui avait porté la parole dans la maison du défunt au nom des pasteurs neuchâtelois, et qui l'avait fait avec beaucoup de cœur et d'élévation. Rien ne pouvait faire prévoir qu'il parlait alors pour la dernière fois.

Son inhumation a eu lieu le 10 septem-

bre à Coffrane, au milieu d'un grand concours de ses amis et de ses paroissiens dont la tristesse disait assez combien ils sentaient la perte qu'ils venaient de faire.

Né le 4 novembre 1808, Henri-Emile Perret se distingua de bonne heure par son caractère sérieux et recueilli. Après avoir été consacré au saint ministère, il fut d'abord suffragant de M. de Pury, à Corcelles, puis installé pasteur à Coffrane, le 7 octobre 1838, au moment où cette nouvelle paroisse fut constituée, et il l'est resté jusqu'à la fin.

Appelé, après la retraite de M. le doyen DuPasquier, à présider le Synode de l'ancienne Eglise neuchâteloise, il se trouva à la tête de l'Eglise dans la période la plus sérieuse peut-être et la plus difficile de son histoire depuis la Réformation; c'était le temps en effet où le Synode avait à lutter contre l'envahissement du rationalisme dans l'Eglise. On se rappelle les efforts qu'il fit pour conserver l'enseignement religieux dans l'école et pour empêcher la promulgation d'une loi qu'il jugeait ruineuse pour l'Eglise.

Comme pasteur, M. Perret mettait un soin particulier à la préparation de ses sermons. Il ouvrait avant tout sa pensée à l'action de l'Esprit de Dieu, il méditait la Parole, et ce qu'il fixait sur le papier c'était ce qu'il avait reçu plutôt encore que ce qu'il avait trouvé. Aussi pendant 35 ans n'a-t-il cessé d'apporter à ses paroissiens un aliment spirituel solide, vivifiant et toujours nouveau. Il ne faisait presque jamais d'échange, et ne répétait que bien rarement un ancien sermon. Dans ses visites pastorales, les moindres circonstances de la position de son interlocuteur étaient présentes à sa pensée, et il dirigeait avec beaucoup de tact l'entretien vers les sujets qui pouvaient le mieux ré-

pondre à ses besoins. Chaque année il visitait tous ses catéchumènes de l'année précédente, et s'entretenait avec eux des choses qui importaient au salut de leur âme.

On ne s'étonnera donc pas de l'action profonde exercée par un tel ministre sur sa paroisse pendant un tiers de siècle, ni du saisissement d'émotion et de douleur produit chez tous par la nouvelle de sa mort subite, au moment même où il venait de rendre les derniers devoirs à un collègue et à un ami. Aussi sa fidèle paroisse, qui s'est groupée avec tant d'amour autour de son cercueil et de sa tombe, continuera certainement à entourer son souvenir et à honorer son ministère.

la vallée de l'Ecluse et les côteaux qui la surmontent. Le fauteuil du président sera placé au nord, et 120 sièges rangés en hémicycle l'entoureront de trois côtés. Deux grandes tribunes, avec issues indépendantes, recevront le public. Aux deux côtés de la salle se trouvent plusieurs pièces servant de vestiaires, chambres de conférences, etc.

La tour du nord de la porte du Château, après avoir été démolie, a été réédifiée dans le même plan et sur la même ligne que la tour du sud.

Ces travaux, exécutés avec autant de goût que de science, font le plus grand honneur à l'architecte cantonal, M. Alph. Droz, et nous sommes assurés que le public s'associera à nous pour l'en féliciter sincèrement.

LA NOUVELLE SALLE DU GRAND-CONSEIL

(Avec une planche.)

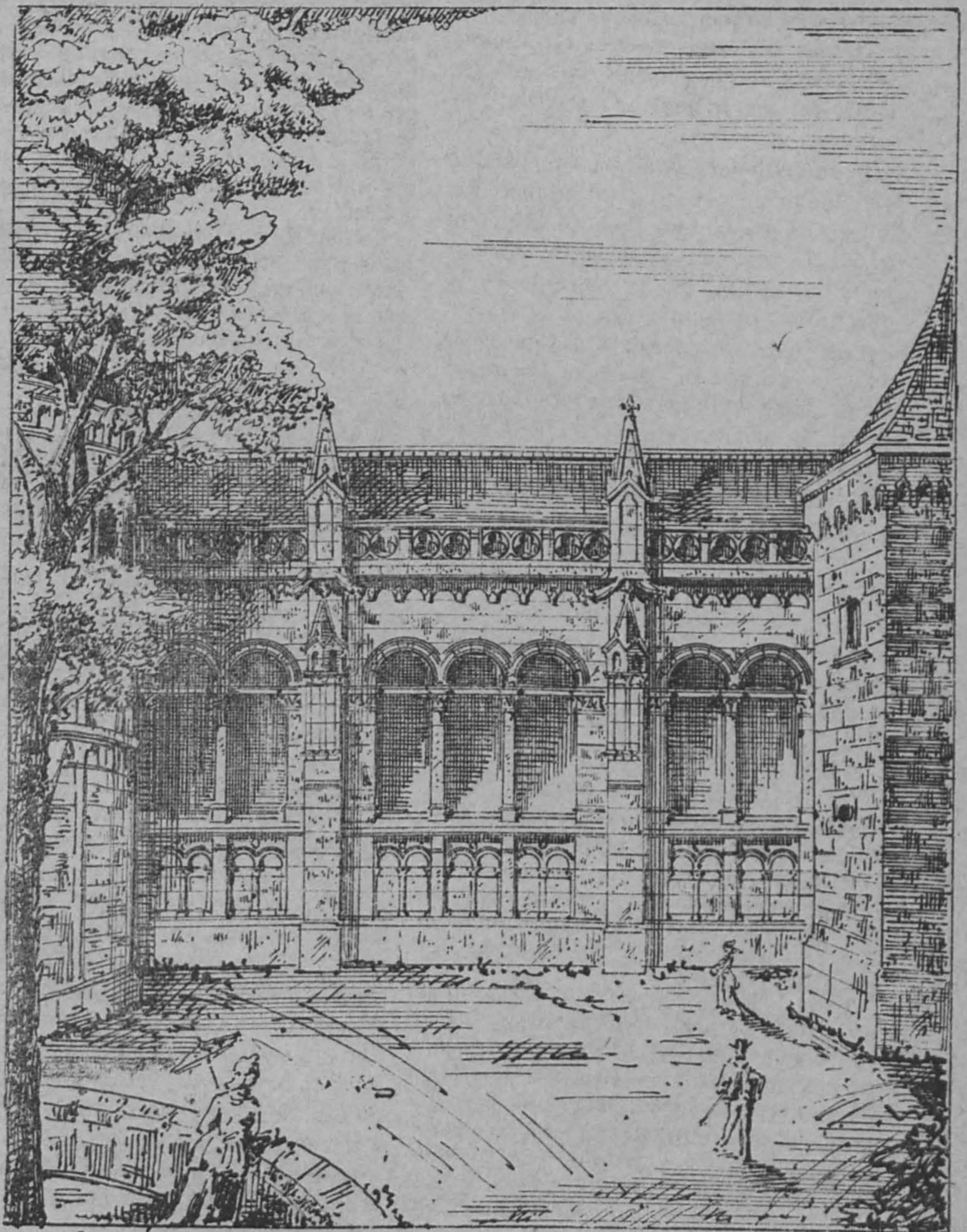
La nouvelle salle du Grand Conseil dont notre planche représente la façade principale, a été commencée en juin 1873. Elle a été construite sur l'emplacement occupé anciennement par la cuisine, le réfectoire du cloître et une cour attenant d'un côté aux bâtiments du Chapitre et de l'autre au château.

Le style architectural, dans lequel on a dû tenir compte des constructions voisines, est un mélange de roman et de gothique, produisant un ensemble des plus harmonieux. L'entrée de la salle, de style gothique, se trouve dans la cour du château; une porte de dégagement aboutit dans le cloître, un grand balcon longe tout le bâtiment du côté nord et domine

VARIÉTÉS NEUCHATELOISES

(Extrait des Souvenirs manuscrits du justicier
J.-H. Berthoud.)

C'est en 1763 que se termina la guerre de Sept ans, pendant laquelle la monarchie prussienne eut à combattre les forces de l'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, de la Saxe et de l'Empire, n'ayant pour alliée que l'Angleterre. Pendant cette guerre, le roi et les ministres se retirèrent à Magdebourg, et Berlin fut occupé deux fois par les armées ennemies. Malgré les talents militaires du roi et des princes de sa maison, l'expérience de ses généraux et la valeur des troupes prussiennes, il était à craindre de voir le roi succomber dans une lutte si inégale. Aussi on prit dans notre pays le plus vif intérêt à sa cause, car, lorsque les armées étaient en présence et qu'on s'attendait à une bataille, plusieurs particuliers ne se cou-



A. Gilbert. del.

Droz Arch.

Nouvelle salle du grand-conseil, facade sud.

chaient qu'après l'arrivée du courrier qui n'avait lieu dans ce temps-là qu'à deux heures du matin. Cependant la divine Providence dispensa les événements d'une manière si favorable que, par la paix conclue à Hubertsbourg, le 15 février de la dite année, le roi resta le maître de tous les États qu'il possédait avant la guerre. Le rescrit par lequel S. M. annonçait cette paix glorieuse causa la plus vive allégresse, et on se prépara à se dédommager, par des réjouissances publiques, des inquiétudes qu'on avait éprouvées pendant si longtemps.

Celles de la ville de Neuchâtel ayant été fixées au jeudi 10 mars, mon oncle François Borel m'écrivit, ainsi qu'à mes cousins Petitpierre, pour nous inviter à nous rendre en ville ce jour-là, ce que nous fîmes dès la veille. Le lendemain, à l'aube du jour, le bruit du canon annonça la solennité, et bientôt après les milices de la ville se réunirent pour aller occuper les avenues du Château. Ces milices consistaient ce jour-là :

1° En une compagnie de grenadiers, ayant l'habit vert à brandebourgs blancs, veste et culottes rouges. — C'est cette compagnie qui fut cassée en 1768 pour n'avoir pas opposé la résistance convenable à l'émeute populaire qui causa la mort de l'avocat-général Gaudot ;

2° Une compagnie de nouvelle formation, portant habit bleu complet, boutons jaune et chapeau bordé en noir ;

3° Une compagnie ayant l'ancien habillement suisse ;

4° Une compagnie dite *des tanneurs*, ayant culotte et gilet couleur feuille morte, et portant de gros mousquets qui faisaient de très fortes détonations.

A dix heures du matin, les corps de l'État montèrent au Château, au bruit du

canon et au son des cloches, pour féliciter milord Keith sur les victoires que le roi avait remportées, et la paix glorieuse qu'il venait de conclure. Plusieurs des discours qui furent prononcés ce jour-là, reçurent de justes applaudissements.

Dans l'après-midi, les compagnies militaires se rendirent à l'Ecluse, où elles firent diverses évolutions. A leur rentrée en ville, elles firent plusieurs décharges devant les maisons de leurs chefs. Le soir on tira sur la place des Halles un feu d'artifice dont l'effet fut un peu manqué à cause d'une bise impétueuse qui permettait à peine de se tenir en rue. On fut obligé de renvoyer les illuminations à un jour plus convenable ; elles furent superbes, et la soirée absolument calme. En quittant Neuchâtel, j'emportai un souvenir bien agréable de tout ce que j'avais vu.

Le 13 février 1756, milord Keith et messieurs Marval et Huguenin chancelier, tous deux conseillers d'État, accompagnés d'autres personnes notables, partirent de Neuchâtel pour se rendre à Soleure, dans l'objet de renouveler le traité d'alliance entre les deux États. Milord et messieurs les délégués ayant rempli le but de leur voyage, revinrent à Neuchâtel le 28 du même mois, en grand et nombreux cortège, tant du pays que des villes voisines. Milord était dans un carrosse à six chevaux, MM. Marval et Huguenin, chacun dans un carrosse à quatre chevaux, ensuite les carrosses du reste de la délégation, de ceux qui l'accompagnaient depuis Bienne et les villes voisines, et enfin de ceux qui étaient allés au rencontre¹ de-

¹ Archaïsme. Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, le mot *rencontre* a été des deux genres.

puis Neuchâtel. Toutes les milices de la ville étaient sous les armes, et le canon ne cessa de tirer dès que le cortège fut en vue au delà du Crêt, jusqu'à son entrée au Château. A son arrivée, Milord, à la tête du Conseil d'Etat, fut complimenté par la Compagnie des pasteurs et par les députés des corps et des communes de l'Etat. Ce renouvellement d'alliance causa beaucoup de joie à tous les habitants du pays.

LES PALAFITTES ET LE MUSÉE DE NEUCHÂTEL

L'un des caractères marquants de notre époque, c'est l'activité déployée de tous côtés pour extraire du sol ou tirer du fond des lacs les débris et les vestiges des âges et des générations disparus. Le *Messenger boiteux* a déjà eu plusieurs fois l'occasion d'attirer sur ces faits l'attention de ses lecteurs. Le prix qu'il attache à l'étude de tout ce que nous ont légué les siècles écoulés, l'engage à donner place dans ses colonnes aux lignes suivantes, qui renferment des détails intéressants sur les nouvelles acquisitions du Musée ethnographique de Neuchâtel et son développement successif.

Ce musée était, il n'y a pas longtemps, une collection peu importante; mais, sous l'impulsion énergique et entendue du directeur dévoué de nos musées, M. L. Coulon, il a pris de plus en plus d'extension et a acquis aujourd'hui une valeur considérable. Le temps n'est pas loin où les idoles de l'Inde et les momies d'Egypte en faisaient le principal attrait; aujourd'hui s'y sont jointes les armures, les armes, les médailles et les monnaies, des antiquités nationales de toute nature et surtout des antiquités lacustres. Il y a

quelques années qu'une seconde salle a été ajoutée à la première; aujourd'hui une troisième salle va être affectée aux collections qui commencent à s'entasser les unes sur les autres; elle sera consacrée plus spécialement aux antiquités lacustres.

Il y a quinze ans environ que les premiers objets lacustres firent leur apparition dans notre musée; ils furent donnés par quelques particuliers qui, à l'instar de ce qui se faisait dans le lac de Zurich, avaient essayé de fouiller les pilotis de notre lac; les travaux du chemin de fer près de Concise, en particulier, augmentèrent beaucoup nos richesses. En 1868, M. Alph. de Coulon donna au musée une collection arrangée avec beaucoup de soin. En 1871, le musée fit l'achat de la collection du Dr Clément, de St-Aubin, qui contenait des spécimens rares. Enfin, cette année même, le conseil administratif de la commune de Neuchâtel a fait, à la demande de la direction du musée, une acquisition d'une grande valeur: celle de la collection recueillie à Treytel, près Bevaix, par les fils du comte de Truguet. Une fois que tous ces objets auront été convenablement exposés aux regards, notre musée ethnographique tiendra un rang honorable parmi ceux de la Suisse qui se sont occupés de cette importante spécialité.

La station lacustre de Treytel et les objets qui y ont été trouvés offrent cette intéressante particularité qu'ils sont exclusivement de l'âge de la pierre, sans aucun mélange de bronze, ni de fer. De ce fait on peut tirer la conclusion que cette station a été abandonnée après la période de la pierre, et que les peuplades de l'âge du bronze et de celui du fer ne s'y sont pas fixées comme elles l'ont fait, par exemple, à Auvernier, à Cortaillod, à Corcelles, à Estavayer, Font, Chevroux, etc. Une circonstance qui mérite de fixer l'attention de l'archéologue, c'est que cette collection forme un tout; elle est très

complète, et il serait difficile d'en trouver une plus riche en objets de pierre. Ainsi, il y a des centaines de silex taillés en pointe de flèche, quelques-uns précieux par la perfection de leur forme ou par leur taille incisive. Puis, ce sont des haches à tous les degrés d'achèvement, depuis l'ébauche la plus informe jusqu'au dernier degré du fini. On y trouve aussi un nombre relativement considérable de marteaux-haches en pierre, avec un trou pour le manche; il y en a une vingtaine, dont quatre exemplaires parfaitement intacts, ce qui est fort rare. Cette suite est précieuse, et ce qui ajoute encore à ce prix ce sont des culots de pierre, qui, par un procédé spécial à ces peuplades, ont été retirés des trous percés dans ces marteaux. Ces derniers objets seuls suffiraient pour donner une grande valeur à toute la collection. Elle comprend aussi quelques vases de l'âge de pierre, bien conservés; des amulettes en bois avec petits ornements gravés, des amulettes en diverses pierres, en os, en dents de carnassiers; des ossements d'animaux divers bien conservés; enfin, un grand nombre d'objets, comme ébauches de haches et de marteaux, pierre à moudre, moulin, pierre à polir, à aiguiser, objets en corne, etc. Il faut mentionner encore deux gros morceaux de silex qui provenaient probablement de France.

Ce qui, à nos yeux, rend cette collection particulièrement remarquable, c'est d'abord sa richesse, puisqu'elle contient des milliers d'objets, puis aussi le nombre et la perfection des objets en pierre, relativement beaucoup plus nombreux que ceux en os. Ce fait semblerait indiquer que les habitants de la palafitte de Treytel excellaient dans l'art de travailler la pierre; ils avaient probablement établi un atelier de ces objets de première nécessité, qu'ils échangeaient contre des produits qu'ils ne possédaient pas, comme par exemple des emmanchures en corne

de cerf, qui se fabriquaient en grand à Concise.

Cette collection, trouvée en entier sur le territoire de notre canton, était du plus haut intérêt pour l'histoire de notre pays; il s'en est peu fallu qu'elle n'allât enrichir des musées du dehors; la commune de Neuchâtel et la direction du musée ont bien mérité du pays en en faisant l'acquisition.

Ce ne sera pas nous éloigner du sujet de cet article que de rappeler en terminant la découverte faite d'antiquités de divers genres, poteries, armes, etc., dans le bois de Bonneville au Val-de-Ruz, lors des travaux exécutés ce printemps pour la construction d'une route. Ces objets iront enrichir les collections de nos musées.

DE L'INTELLIGENCE DE CERTAINS ANIMAUX

C'est toujours pour l'observateur sérieux un sujet inépuisable d'étonnement et d'admiration que celui qui s'offre à nous dans les facultés intellectuelles des animaux, dans leur instinct merveilleux et leur intelligence. Les récits qui nous entretiennent des preuves si variées de ces facultés et les faits enregistrés par les savants, ont le privilège d'intéresser ordinairement les lecteurs; ceux du *Messenger boiteux* se souviennent certainement avec plaisir des pages publiées dans notre Almanach de 1872 et années antérieures, sous le même titre que celui placé en tête de ces lignes. Malheureusement ce que nous disons ici, venant d'une autre source, n'aura ni le même charme, ni la même valeur scientifique; nous n'avons pas non plus la place nécessaire pour entrer dans de longs développements.

Notre seul but, pour cette année, est de grouper de nouveau quelques traits de

l'intelligence des animaux, et en particulier de celui qui, sous l'apparence extérieure la plus lourde, est un composé de finesse, de malice et de légèreté, nous voulons dire de l'éléphant.

Les services que cet animal rend à ses maîtres dans l'Inde, ceux qu'il a rendus aux Anglais dans leur expédition d'Abysinie contre Théodoros, ont attiré de nouveau l'attention sur lui, et des recueils importants comme la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue britannique*, lui ont consacré dernièrement de longs articles. C'est en partie dans ces écrits que les anecdotes et les faits suivants sont puisés.

Les anciens connaissaient aussi bien que nous l'art de dresser cet animal de poids et de lui enseigner des tours de saltimbanques. On les a habitués à marcher, bien des siècles avant Blondin, sur la corde roide; ces cordes étaient tendues transversalement du sol à un point élevé, et les éléphants y grimpaient de bas en haut pour effectuer ensuite la descente. Plin va plus loin: il affirme qu'un éléphant d'une intelligence trop lente pour retenir ce qu'on lui apprenait, ayant été plusieurs fois fustigé, fut trouvé répétant la nuit sa leçon. Voilà ce qu'on appelle un artiste consciencieux.

Les faits rapportés par les Anglais de l'Inde ne sont pas moins surprenants. C'est à l'aide des éléphants apprivoisés que l'homme s'empare des éléphants sauvages. Ces faux frères déploient à leur besogne traîtresse un entrain, un zèle admirables; ils conduisent avec adresse les nouveaux venus vers les arbres auxquels on doit les attacher; pendant l'opération, ils les empêchent de détourner leurs liens d'un coup de trompe; ils vont même jusqu'à protéger leurs maîtres contre les révoltes des captifs. Les vieux, les malins de la bande sont chargés du dressage des recrues; ce sont comme autant de sergents instructeurs sous la direction desquels passent plusieurs générations.

Une fois dressé, l'éléphant est d'une

merveilleuse docilité. Il accepte de la main de son cornac des médecines souvent repoussantes, il se soumet à des opérations chirurgicales. On assure même que certains d'entre eux ne pouvant se résigner à la privation de la liberté, se laissent mourir, sans qu'on observe chez eux la trace d'aucune maladie. C'est ce phénomène que les indigènes expriment en disant que l'animal est mort « le cœur brisé. » Ainsi, l'éléphant aurait ce point de ressemblance avec l'homme qu'il subirait, lui aussi et à un degré extraordinaire, l'influence du moral sur le physique.

« Un soir, dit un officier anglais, le major Skinner, je me promenais à cheval dans la forêt, près de Kandy. Tout à coup mon cheval s'arrête, effrayé d'un bruit qui se faisait dans la forêt. On entendait le cri *ourmph, ourmph*, sourdement répété. Je vis bientôt d'où venait ce cri. C'était un éléphant domestique qui, laissé à lui-même, avait entrepris un travail difficile: il s'efforçait de transporter une lourde poutre, qu'il avait chargée sur ses défenses; mais le sentier était trop étroit, il était forcé d'incliner la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Cet exercice lui faisait pousser des grognements de mauvaise humeur. Dès qu'il nous aperçut, il leva la tête, nous considéra un instant, jeta son fardeau à terre et se rangea de côté, contre le bois, pour nous livrer passage. Mon cheval tremblait de tous ses membres. L'éléphant le remarqua, s'enfonça encore plus dans le fourré et répéta son *ourmph*, mais sur un ton plus doux et comme pour nous encourager. Mon cheval tremblait toujours. Enfin il franchit le chemin; aussitôt l'éléphant reparut, reprit sa poutre et continua son travail pénible. »

Jugez des services que peut rendre un pareil animal réduit à l'état de domesticité!

« Dans les marches militaires à travers les contrées incultes et peu frayées du Bengale, dit à son tour un officier français, le commandant Mowat, il est d'usage

d'employer des éléphants à la suite des convois. Ces animaux sont si bien dressés que, s'il survient un accident à une voiture, à une pièce d'artillerie, et que les chevaux d'attelage ne puissent les tirer d'un mauvais pas, dès qu'un éléphant s'aperçoit de l'accident, il accourt près de la voiture embarrassée sans même attendre l'avertissement de son mahout, et la dégage en la soulevant avec sa trompe. Il ne la quitte que lorsqu'elle est remise dans le bon chemin, et que les attelages peuvent suffire à la besogne. Il reprend alors sa place dans la colonne, prêt à recommencer au premier besoin. »

Il est vrai que l'entretien est fort dispendieux. Voici de quoi se compose le menu d'un de ces robustes mangeurs ; un seul éléphant consomme dans une journée 1,800 grammes de fèves, 9 kilogrammes de riz, 70 grammes de sel, 80 kilogrammes de foin, 180 litres d'eau. Son régal c'est l'écorce des arbres. On conduit l'éléphant à la jungle où il choisit et cueille lui-même les branchages à sa convenance. Il ne les mange pas sur place, mais charge sur son dos la provision nécessaire à la journée et la rapporte au camp. Il rejette les feuilles et le bois, et ne mange que l'écorce : c'est un spectacle amusant et curieux de voir avec quelle dextérité il enlève d'un seul coup, avec le doigt qui est au bout de sa trompe, l'écorce entière d'une branche, si petite qu'elle soit.

Sa force est incroyable et il n'en abuse jamais. A Saïgon, où les éléphants se promènent en liberté, les plus jeunes, d'un caractère naturellement fôlatre, s'amuse à faire leurs petites farces quand ils se sentent à l'abri de toute surveillance. Ces plaisanteries sont toujours inoffensives : la plus fréquente consiste à soulever une voiture abandonnée et à la replacer délicatement sur le sol, les roues en l'air. Il ne leur arrive jamais de se livrer à cet exercice quand la voiture est habitée. Qu'un marmot se présente sur leur che-

min, ils l'enlèvent sans lui faire de mal et le remettent sur pied dans l'embrasure d'une porte, avec tous les égards et tous les soins que pourrait prendre une bonne d'enfant accomplie.

Il a été question dernièrement d'expériences nouvelles pour la domestication des éléphants. Leur grande intelligence, leur rare adresse, leur force exceptionnelle, leur docilité, permettent d'en attendre de réels services, d'un genre différent de ceux que nous rendent nos espèces domestiques,

Des faits surprenants ont été racontés à ce sujet.

Sur la côte de Malabar, un éléphant nommé Martin était attaché au service de la forteresse fondée par les Portugais à Cochin. Sitôt la besogne faite à l'intérieur du fort, il se rendait sur la place publique et devenait commissionnaire.

Il ne tardait pas à être chargé d'innombrables commissions dont il s'acquittait avec la plus grande exactitude, vu qu'il n'y avait pas une seule rue de la ville qu'il ne connût parfaitement.

Après avoir transporté les fardeaux dont la confiance publique le chargeait, l'intelligent animal venait réclamer l'argent qu'il avait si bien gagné. Sa trompe lui servait de coffre-fort, et il s'empressait d'en verser le contenu devant les boutiques des boulangers et des fruitiers, qui lui donnaient de la nourriture en échange.

En voilà sans doute assez pour cette fois, car il faut savoir se limiter. Nous ne voudrions d'ailleurs pas faire tort non plus à nos animaux domestiques, le cheval et le chien, par exemple, dont on connaît tant de traits d'intelligence remarquables. La puissance et la sagesse du Créateur éclatent dans toutes ses œuvres, et seuls les hommes dominés par les doctrines de l'erreur et du matérialisme, sont assez malheureux pour méconnaître dans l'œuvre la main du suprême Ouvrier.

VARIÉTÉS AGRICOLES

Des plantations d'arbres fruitiers à haute tige.

Les plants devront être orientés comme ils l'étaient en pépinière. C'est une condition essentielle que, de son temps, Forsyth recommandait, car lorsqu'on examine la coupe horizontale d'un arbre faite à quelque distance du sol, on remarque que les tissus sèveux sont plus développés du côté du sud, et que la moelle qui formait primitivement le centre de l'arbre est repoussée vers le nord, en ce sens que la couche de ces tissus est moins épaisse de ce côté.

L'inobservation de cette condition produit souvent la mort, l'alanguissement ou la torsion des arbres et notamment des pommiers.

L'impossibilité absolue où sont mis les arbres de suivre les impulsions de leur jeunesse, la gêne constante et leurs efforts incomplètement efficaces pour reprendre leur orientation primitive sont la cause de ces divers phénomènes.

Dans les plantations faites sans observer cette règle, ce n'est qu'au hasard qu'on doit attribuer le beau et constant élan des plants qui ont été lors de leur transplantation, remis dans leur exacte orientation de pépinière.

Les incisions longitudinales de l'écorce sont utiles pour servir au développement des plants, pour reconnaître leur orientation, puis, au cas de vol, pour constater leur provenance. Une simple marque, toujours faite du côté de l'est, suffirait dans ces deux cas. A défaut, on reconnaît assez

souvent l'orientation du sud par une teinte plus grise de l'épiderme verticale.

Les plants ne devront jamais être mis en terre plus profondément qu'en pépinière.

Sur la péripneumonie gangréneuse.

M. le professeur Sacc a publié à la date du 28 octobre des indications très-importantes sur cette maladie contagieuse qui vient de faire de nombreuses victimes en Suisse.

« En ce moment, dit-il, cette dangereuse maladie reparaît aux Grisons où, sans doute, on va l'arrêter en détruisant la totalité des troupeaux atteints. Il y a dans ce mode de procéder un tort immense fait aux propriétaires des troupeaux, et pour l'Etat, une grosse dépense qu'on peut éviter.

« En effet, la péripneumonie gangréneuse est endémique en Hollande et dans tout le nord de l'Allemagne où on ne la craint pas du tout, parce qu'on sait la guérir. Dès que la maladie atteint une bête du troupeau, on l'abat; puis, avec une lancette on prend un peu du pus qui engage les poumons, et on l'inocule à tous les autres animaux du troupeau, comme on inocule le claveau aux moutons, ou le vaccin, à l'homme. *Ce moyen est infaillible.*

« En ce moment même, le roi de Hollande vient de rappeler à ses sujets l'ordre, ancien déjà, d'inoculer la péripneumonie à toutes les bêtes à cornes des étables infectées, et les agriculteurs de Prusse demandent au gouvernement d'établir des dépôts de virus péripneumonique, pour arrêter la maladie qui a franchi la frontière polonaise, parce qu'ils ont reconnu que la vaccination est un remède sûr contre cette maladie. »

Destruction des charançons.

On évalue à plus de 200 millions de francs les dégâts occasionnés annuellement dans les greniers de l'Europe par les charançons. Un ouvrier des environs de Nivelles a trouvé par hasard le moyen de se délivrer de cet insecte dévastateur. Dans un grenier où 200 hectolitres de froment étaient ravagés par le charançon, on vint à introduire du chanvre non fané et non battu. Le lendemain on fut bien étonné de voir les chevrons couverts de charançons qui fuyaient vers le faite de la toiture. On remua plusieurs fois le froment, et la retraite de ces insectes dura six ou sept jours; depuis lors, on n'en vit plus un seul dans le grenier, la même expérience ayant été faite tous les ans. Il faut chaque année, au moment où se fait la récolte du chanvre femelle, balayer le grenier et y placer, à différents endroits, quatre ou cinq poignées de chanvre ayant encore son chènevis. On se procure du chanvre avant la moisson, en le semant non en juin, mais à la fin de mars. Un peu avant la moisson, il exhale assez d'odeur pour être mis dans le grenier avant la récolte.

ANECDOTES

Un voyage princier

A propos des visites princières que se font de temps en temps les souverains et qui n'ont pas manqué cette année, le *Messenger boiteux* croit intéresser ses lecteurs en leur racontant, d'après les Mémoires de Mme d'Oberkirch, une anecdote sur le czar Paul 1^{er}. Ce prince n'était encore que czarewitch, et voyageait en France, en 1781, sous le nom de comte du Nord. Il

était accompagné de la princesse, sa femme, qui était de la maison de Montbéliard. Nous laisserons maintenant parler la narratrice :

Dans l'auberge où nous descendîmes (à Angers), pendant que nous soupions, une petite servante en bavolet et en tablier blancs se fit remarquer de Mme la comtesse du Nord. Elle était jolie comme un ange et paraissait accorte et intelligente. La comtesse la montra au prince, qui, ainsi que nous, se mit à la regarder, ce qui ne la déconcerta pas du tout.

— Voilà une jolie fille, dit Son Altesse.

Elle leva la tête et sourit, en montrant deux rangées de dents blanches comme du lait, pour prouver qu'elle avait entendu.

— Comment t'appelles-tu, mon enfant? demanda la princesse. — Gavotte, répondit-elle avec assurance. — Tu n'es pas timide, observa le grand duc en souriant. — Je n'ai pas honte avec vous, Monsieur. Je sais bien que vous êtes un grand prince, très-riche, aussi riche que le roi; mais vous avez l'air bon, et je n'ai pas si grand' peur de vous que des sous-lieutenants du Royal-Lorraine.

Le grand-duc se mit à rire.

— Eh bien, Gavotte, puisque tu trouves que j'ai l'air bon, que veux-tu que je fasse pour toi? — Dame! Monsieur, je ne sais pas.... — Cherche bien.

Elle se prit à sourire, du même sourire fin et perlé, comme une soubrette de comédie.

— Veux-tu que je t'aide? reprit le grand duc.

Elle sourit de nouveau.

— Me répondras-tu franchement? — Certes. — As-tu un amoureux?

Elle devint toute rouge, ce qui nous prouva qu'elle n'était point effrontée, malgré sa hardiesse, et roula son tablier entre ses doigts.

C'était répondre affirmativement. Le grand-duc le comprit ainsi :

— Comment s'appelle-t-il? demanda-

t-il. — Bastien Ranlé, pour vous servir, répondit Gavotte.

Et elle fit la révérence.

— Que fait-il ? — Il est tailleur de pierres. — Pourquoi ne l'épouses-tu pas ? — Ah ! voilà justement, Monseigneur, vous y arrivez. — Est-il riche ? — Non. — Et toi ? — Moi, j'ai mes gages : dix écus par an. — C'est pour cela que vous ne vous mariez pas ? — Oui, Monseigneur, rien que pour cela, car il en a bien envie, et moi aussi. — Est-ce un joli garçon ? — Pour ça, Monsieur, j'en réponds ; plus joli, quand il est requinqué, que tous les officiers du Royal-Lorraine. — Et combien vous faudrait-il pour vous marier ? — Beaucoup, beaucoup d'argent, plus que vous n'en avez peut-être en ce moment, Monseigneur. — Mais encore ? — Il nous faudrait... cent écus.

Lorsqu'elle eut lâché cette *énormité*, elle baissa la tête et devint plus rouge encore. Le comte du Nord regarda en souriant sa charitable épouse. Il voulait lui laisser le plaisir du bienfait.

— Viens ici, Gavotte, dit la princesse, et tends ton tablier.

Elle chercha sa bourse et en tira quinze louis d'or qu'elle laissa tomber dans le tablier de la servante. Celle-ci fut si joyeuse qu'elle lâcha les coins et leva les yeux au ciel en s'écriant :

— Dieu du ciel ! est-il possible !

Les louis roulèrent sur le plancher, elle ne songea point à les ramasser ; mais les yeux pleins de larmes et sans rien ajouter, elle prit le bas de la robe de la princesse qu'elle porta à ses lèvres avec une grâce et une simplicité qui nous touchèrent tous. Cette fille avait certainement un bon cœur et un heureux naturel.

Inconvénients d'un train spécial.

Une histoire qui ne s'invente pas :

Un allemand de la Forêt-Noire qui était allé vendre ses marchandises à Fribourg

en Brisgau, avait rencontré quelques amis avec lesquels il s'était oublié à l'auberge.

Quand il arriva, échauffé, à la gare, on se disposait à fermer le guichet.

— Je veux partir, dit l'obstiné Souabe.

— Il est trop tard. Après cela, dit l'employé, en plaisantant, si vous voulez un train spécial.

— Pourquoi ne prendrais-je pas un train express aussi bien qu'un autre ? s'écrie Pierre qui se fâche. Combien est-ce ?

— C'est cent thalers !

— Voilà cent thalers, dit Pierre d'un ton qui n'admet pas de réplique et en déposant ses billets sur la tablette du guichet.

On appelle le chef de gare qui veut sermoner Pierre. Mais Pierre a payé, Pierre veut son train express : il ne sort pas de là.

Pour avoir la paix, le chef de gare donne des ordres en conséquence et signale par le télégraphe le train spécial à Forkheim, domicile de Pierre.

A l'arrivée de la dépêche, le chef de gare de Forkheim est stupéfait.

Pour qui ce train spécial ? se demande-t-il. Un trait de lumière traverse son esprit : L'empereur est dans la contrée, c'est lui qui vient ici.

Il va aussitôt communiquer sa dépêche et ses impressions aux autorités de la ville ; celles-ci organisent immédiatement une réception splendide.

Repas de corps à l'hôtel du Lion-d'Or ; discours, illumination de toute la ville.

Les autorités en costume, les orphéons et les fanfares, les sociétés, bannière en tête, vont à la gare. Tout à coup le train arrive, tout le monde prend une attitude respectueuse, le burgermeister s'appête à prononcer une harangue, quand on voit sortir de l'unique wagon Pierre qui, tout hébété, ne comprenait rien à cette ovation.

On prétend que Pierre a été battu par sa femme : il ne l'avait pas volé !

UN PEU DE TOUT

Un astrologue avait annoncé la mort d'une dame que Louis XI aimait beaucoup et cette prédiction s'était accomplie.

Le roi furieux fit venir l'astrologue et dit à ses gardes de se tenir prêts, sur un signe de lui, à le jeter par la fenêtre.

Il lui demanda alors.

— Puisque tu connais si bien l'avenir, peux-tu me dire quand tu mourras ?

Le nécromancien répondit sans se départir de son sang-froid :

— Ma science m'apprend que ma mort précédera la vôtre de trois jours.

Le roi fut tellement ému par cette réponse, qu'il n'osa pas donner suite à son projet.

* * *

C'est le 9 décembre que doit avoir lieu le passage de Vénus sur le disque du soleil; ce phénomène, qui préoccupe les astronomes de tout le globe, ne sera pas visible en Europe; il consistera à observer un petit point noir, imperceptible à l'œil nu, qui entrera sur le disque brillant du soleil du côté de l'Est, traversera cet astre d'un mouvement lent, et en sortira du côté de l'Ouest au bout d'environ quatre heures et demie.

Ce passage fournit à la science le moyen de mesurer la distance de la terre du soleil, distance sur laquelle on varie de trois millions de kilomètres environ (147 à 149). Or, comme il s'est écoulé 105 ans et demi depuis le dernier passage, on comprend tout l'intérêt qu'on attache à mettre à profit celui qui est annoncé pour le 9 décembre.

Voilà pourquoi des expéditions sont envoyées depuis quelques mois par les divers états d'Europe et d'Amérique, et sont disséminées dans l'atmosphère opposé au nôtre en deux grandes catégories, les unes

boréales, les autres australes. Les boréales se répartissent entre la Sibérie, la Chine, le Japon et les Indes; dans l'hémisphère austral, les observateurs sont allés occuper des îles de l'Océan indien, le sud de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des îles Aukland, etc.

Faisons des vœux pour que le ciel soit limpide lors de l'événement qui occasionne tant et de si coûteuses expéditions.

* * *

Une veuve dont le mari avait perdu la vie dans un accident de chemin de fer, reçut de la Compagnie une indemnité de dix mille francs. Peu de temps après elle apprit qu'un voyageur, qui avait eu une jambe coupée dans la même circonstance, venait de toucher vingt mille francs. Aussitôt la veuve de réclamer auprès des administrateurs du chemin de fer.

— Comment, Messieurs, leur dit-elle, vous accordez vingt mille francs pour une jambe et ne m'en donnez que dix mille pour la perte de mon mari ?

— Madame, lui fut-il répondu, la chose est bien simple: Pour vingt mille francs, personne ne rendra la jambe à ce malheureux. Vous, Madame, à moins de dix mille, vous trouverez facilement un mari.... peut-être un meilleur.

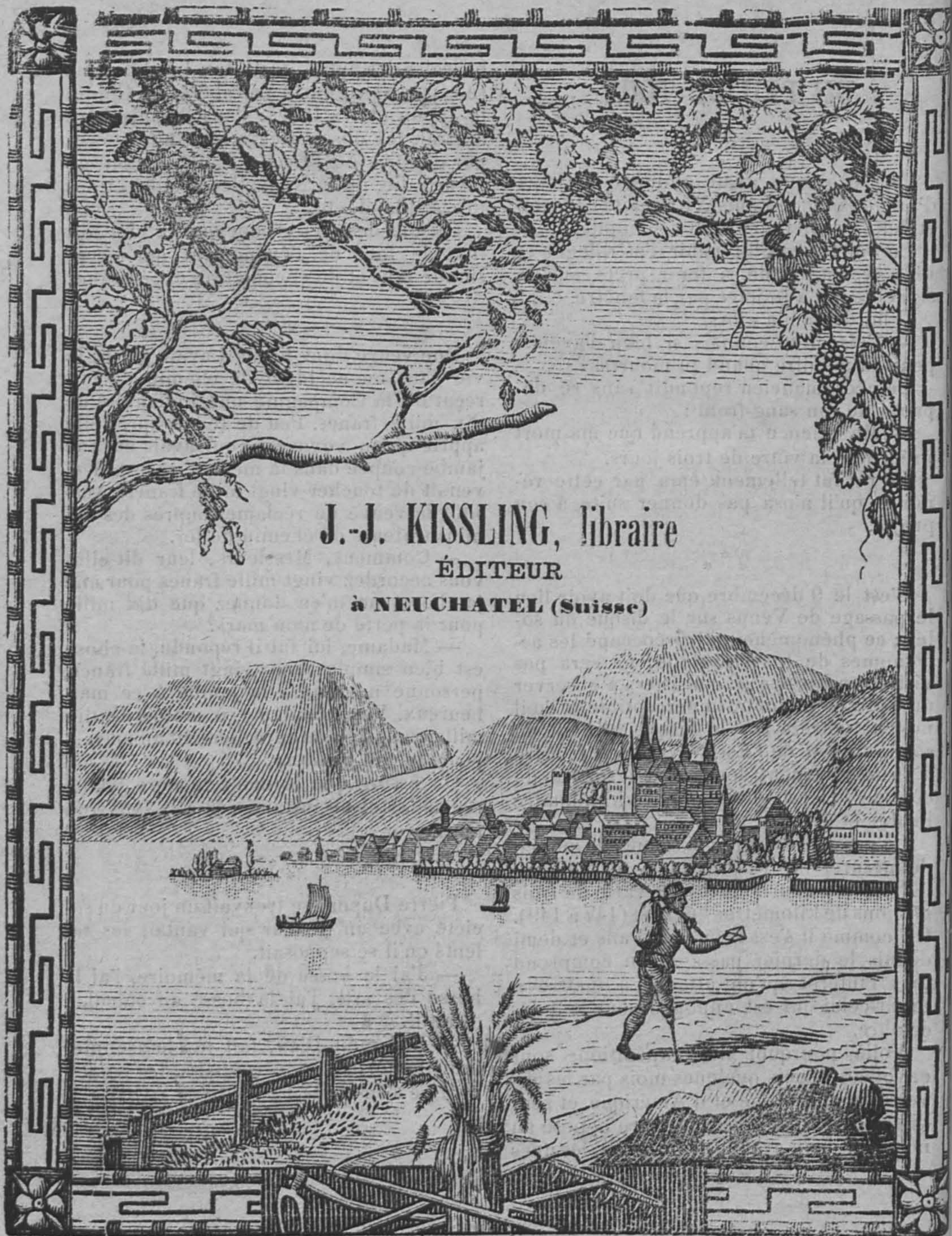
On assure que la dame, encore jeune, réfléchissant un instant, s'en alla sans trop murmurer.

* * *

Pierre Dupont se trouvait un jour en société avec un gêneur qui vantait les talents qu'il se supposait.

— J'ai la bosse de la mémoire, j'ai la bosse des arts, j'ai la bosse du calcul.... disait-il.

— Eh! mon Dieu, fait le chansonnier impatienté, le chameau aussi a des bosses, et il ne s'en vante pas.



J.-J. KISSLING, libraire
ÉDITEUR
à NEUCHÂTEL (Suisse)